

Les murs dans la résolution de conflits

Mémoire réalisé par
Marine ROMERA

Promoteur(s)
Tanguy Struye de Swielande

Lecteur(s)
Tanguy De Wilde D'Estmael

Année académique 2017-2018
**Master de Sciences Politiques, Orientation Relations Internationales, Finalité
diplomatie et résolution des conflits**

Remerciements

J'aimerais, en premier lieu, adresser mes remerciements à mon promoteur de mémoire, Tanguy Struye de Swielande, pour m'avoir conseillée et dirigée tout au long de ce travail de recherche. Grâce à sa présence et sa disponibilité, chacun de mes doutes a pu être éclairci en temps voulu.

Je souhaite également remercier Anne-Catherine van Overbeke pour ses conseils et sa relecture bibliographique, ainsi que Julie Roméra pour son aide apportée à la mise en page. De plus, ce travail n'aurait pas pu être mené à bien sans l'aide précieuse de ma famille ainsi que celle de Céline Vauthier. Je tiens à les remercier pour le temps consacré à me relire et me conseiller.

Mes sincères remerciements vont également à mon entourage proche. Leur patience infinie, leur soutien quotidien et leurs encouragements m'ont permis d'avancer et de mener ce travail à terme.

Enfin, je souhaite tout particulièrement remercier ma mère, qui, même à l'autre bout du monde, n'a pas ménagé ses efforts pour me corriger, m'aiguiller, m'encourager et me soutenir durant toute la réalisation de ce mémoire.

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux,...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Signature :

Table des matières

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE HISTORIQUE.....	6
1.1. Brève histoire des murs	6
1.2. Système international post-guerre froide.....	7
1.2.1. Le phénomène de mondialisation.....	8
1.2.2. Le retour des frontières.....	11
CHAPITRE 2 : LE MUR ET SES DECLINAISONS	13
2.1. Objet d'étude.....	13
2.1.1. Définitions	13
2.1.2. Typologie des murs	14
a) Raisons générales de l'établissement des murs.....	15
b) Types de construction.....	18
c) Barrières invisibles.....	19
2.1.3. Aspect financier : marché de la sécurisation.....	21
2.2. Question de recherche et hypothèses	23
CHAPITRE 3 : ETUDE DE LA SECURITE.....	26
3.1. De l'approche réaliste à l'approche critique de la sécurité.....	26
3.2. L'Ecole de Copenhague.....	27
3.2.1. Conception élargie de la sécurité	28
3.2.2. Sécurité sociétale.....	29
3.2.3. Sécurisation	30
3.2.4. Acte de langage.....	31
CHAPITRE 4 : LES MURS COMME INSTRUMENTS DE RESOLUTION DE CONFLITS ...	34
4.1. Les effets de la mondialisation.....	34
4.1.1. Changements dans les pratiques étatiques de sécurité.....	35
4.1.2. Changements dans les caractéristiques étatiques internes.....	36
a) Un nouvel outil identitaire	36
b) La perte de souveraineté	37
4.2. Le mur comme réponse aux conflits territoriaux.....	39
4.2.1. La division du 38 ^e parallèle	40
4.2.2. La ligne verte chypriote.....	42
4.2.3. Le mur de sable sahraoui.....	43
4.2.4. Le mur du Cachemire	45
4.3. Le mur comme réponse aux nouvelles menaces.....	47
4.3.1. Sécurisation de la question migratoire.....	49

a) Quelques murs « démocratiques ».....	51
b) Les Etats-Unis et le Mexique	52
c) L'Inde et le Bangladesh	55
d) Les pays européens : focus sur la Hongrie et la Serbie.....	57
e) Quelques murs « autoritaires »	60
4.3.2. Sécurisation de la question terroriste.....	64
4.3.3. Influence des médias	68
4.4. L'efficacité du mur.....	70
4.4.1. Conséquences négatives.....	71
4.4.2. Une solution de court terme.....	73
CONCLUSION	74
BIBLIOGRAPHIE.....	78
ANNEXES	87
TABLE DES ANNEXES	87
Annexe 1 : Murs établis et en projet	88
Annexe 2 : Cartographie des murs, 2012	91
Annexe 3 : Cartographie des murs, 2014	92
Annexe 4 : Global conflict incidence by type, 1946-2006	93
Annexe 5 : Nombre de murs dans le monde, 1945-2015.....	93
Annexe 6 : Migrants à Melilla, 26 octobre 2014	94
RESUME :	95

INTRODUCTION

Contexte historique

L'établissement d'un mur n'est pas un phénomène nouveau. Utilisé à travers les siècles, il a toujours servi à se protéger d'une menace, d'un ennemi. Un des murs les plus connus est évidemment celui de Berlin, séparant les blocs Est et Ouest durant la guerre froide. A la chute de celui-ci, en 1989, un nouveau phénomène s'accéléra, celui de la mondialisation. En refaçonnant les Relations Internationales, cette mondialisation a ouvert les portes à la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Alors que les frontières étaient censées tomber à leur tour, emportant dans leur chute les barrières de séparation, elles se sont au contraire renforcées. Contre toute attente, les frontières refont surface, dans un contexte de méfiance à l'égard de l'Autre. Un nouveau phénomène fait son apparition, celui de l'emmurement. Le mur permet alors aux Etats de se protéger des conflits et de l'arrivée de nouvelles menaces, induits par la mondialisation.

Question de recherche et hypothèses

Le mur est considéré comme un instrument matérialisé, établi la plupart du temps de manière unilatérale. Il sépare des populations et impose une division dans un monde qui, aujourd'hui, est sensé être de plus en plus connecté. Le mur revêt une certaine forme de fragmentation, provoquée par la mondialisation. De manière contemporaine, le mur répond à deux principaux objectifs ; le premier est celui d'arrêter les conflits. Sachant que la guerre est une menace existentielle pour les Etats, de nombreuses barrières ont été établies pour empêcher un conflit de s'enflammer. Ensuite, le mur est utilisé pour endiguer un flux. Dans cette vision, un paradoxe apparaît : la circulation économique de deux Etats frontaliers n'est pas empêchée ou ralentie par un mur. Cependant, suite à un sentiment d'insécurité, le mur peut bloquer la circulation des citoyens, considérés comme dangereux. Il y a donc une certaine forme de déshumanisation propre à la

mondialisation ; l'Homme ne peut plus passer, contrairement aux idées, aux transactions, ou tout ce qui rapporte de la richesse.

Grâce à une analyse globale du phénomène de murs, ce mémoire tentera de répondre à la question de recherche suivante : « *Dans un système international post-guerre froide, en quoi les murs, paradoxes de la mondialisation, peuvent-ils être considérés comme instruments matérialisés de résolution de conflits ?* »

Après une phase exploratoire de recherche, deux hypothèses pertinentes s'offrent à nous. Tout d'abord: « *Les murs sont des instruments matérialisés contrant les nouvelles menaces contemporaines* » (Hypothèse 1). Depuis la fin de la guerre froide, des nouvelles menaces font leur apparition sur la scène internationale, incitant les pays à se barricader derrière leurs frontières. Afin de contrer ces menaces, il est de plus en plus fréquent de voir un mur s'ériger à la frontière, ou parfois même au sein d'un territoire étatique.

Ensuite, la deuxième hypothèse insiste plutôt sur la différence de régime politique : « *Dans un régime autoritaire, les murs sont des instruments matérialisés d'une plus grande efficacité qu'au sein d'un régime démocratique* » (Hypothèse 2). En effet, les murs renvoient une image de durcissement, de fermeté, propre aux régimes autoritaires. Dès lors, il est plus difficile d'imaginer un mur au sein d'un territoire démocratique. Pourtant, nombreuses sont les démocraties qui ont recours à cette pratique.

Justification et délimitation

Le développement récent du phénomène de murs interpelle. Ce sujet permet d'analyser un double comportement qui se développe de plus en plus parmi les Etats ; celui de la réaffirmation de pouvoir face à une mondialisation qui s'accélère constamment (et qui provoque une certaine perte de souveraineté) ainsi qu'un comportement de repli sur soi. Cet instrument matérialisé reflète donc une démonstration symbolique de puissance, mais également un sentiment de crainte face aux nouvelles menaces contemporaines. Le phénomène du mur devient alors pertinent à analyser étant donné que ce double comportement est d'une part un paradoxe, d'autre part une conséquence de la mondialisation. De plus, vu

l'énergie et la somme dépensées par les Etats à la réalisation de ces édifices, il convient de se questionner sur leurs utilités ou du moins, leur efficacité.

Une limite particulière à l'analyse reste néanmoins à préciser. Il existe actuellement plus d'une soixantaine de murs contemporains¹. Par soucis de longueur et de pertinence, ce mémoire analysera les quelques murs utiles à la question de recherche. Les murs qui seront cités ne forment donc pas une liste exhaustive du phénomène. De plus, les passés historiques de certains murs sont parfois très complexes, tout comme les relations frontalières. Chaque exemple sera remis en contexte, mais ne présentera pas nécessairement une analyse profonde et détaillée du conflit et/ou de la crise pour le/laquelle le mur a été bâti. Enfin, les murs analysés ne concernent pas les projets de murs, mais bien ceux construits (ou en cours de construction).

Méthodologie

Ce mémoire entreprend une méthode de rédaction qualitative et hypothético-déductive. Une recherche exploratoire, se basant sur la revue de la littérature au sujet du mur, a permis d'établir dans un premier temps la question de recherche, ainsi que la problématique et les hypothèses. Ensuite, grâce aux théories de l'Ecole de Copenhague, et plus précisément au concept de sécurisation, une analyse discursive a été réalisée sur plusieurs cas de murs contemporains. Grâce à ce cadre théorique et à des éléments empiriques, il est devenu possible d'infirmer ou de confirmer les hypothèses posées, en vue d'analyser l'efficacité du mur.

Critique des sources

Les sources principalement utilisées sont des sources secondaires. Tout d'abord, les monographies permettent d'une part d'établir la base théorique de l'Ecole de Copenhague, et d'autre part d'avoir une vision générale sur l'apparent retour des frontières et le nouveau phénomène d'emmurement. Ensuite, plusieurs articles scientifiques viennent compléter cette littérature. Quant aux éléments empiriques, à savoir les discours de certains dirigeants ayant établi un mur à leur frontière, ils proviennent principalement d'articles de presse, voire de documents

¹ VALLET Elisabeth, *Archives*, in Border Walls, 01/09/15

² NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, « L'expansion des murs : le reflet d'un monde »

officiels. Ces sources secondaires ont permis une reformulation d'idées afin d'interpréter ces derniers éléments discursifs.

Durant la rédaction de ce mémoire, il a été question de réaliser une interview, en particulier avec Elisabeth Vallet. Directrice scientifique de l'Observatoire de géopolitique ainsi que professeure associée au département de géographie de l'UQAM (Université du Québec à Montréal), Elisabeth Vallet est une référence en ce qui concerne les murs. De plus, elle est directrice scientifique à la Chaire Raoul Dandurand en études stratégiques et diplomatiques qui a donné deux colloques au sujet des murs, utiles à la phase préparatoire de ce mémoire. Malheureusement, cette interview n'a pas pu avoir lieu, pour des raisons d'organisation.

Enfin, une critique préalable des sources peut être formulée. De manière générale, la date de création et la mesure de grandeur des murs cités diffèrent souvent de source en source. Par souci de pertinence, les chiffres énoncés proviennent de trois auteurs expérimentés sur la question; Michel Foucher, géographe et diplomate français, qui a écrit « *L'obsession des frontières* » (2012, Editions Perrin) et « *Le retour des frontières* » (2016, CNRS Editions). Claude Quétel, historien et directeur de recherche au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique, France), qui a écrit « *Histoire des murs* » (2014, Editions Perrin). Et enfin, Elisabeth Vallet, présentée ci-dessus.

De plus, les articles de presse cités tout au long de ce mémoire ont été, pour la plupart, publiés par des journaux (en ligne) fiables qui, dans leur ligne éditoriale, mettent un point d'honneur à la vérification de leurs sources.

Structure

Tout d'abord, cette étude proposera de faire un bref rappel du contexte historique, non seulement sur l'Histoire du mur, mais également sur le système international post-guerre froide. Par la suite, ce travail se penchera plus profondément sur le phénomène de murs et ses déclinaisons, sans passer outre la définition des concepts. Une fois le cadre théorique posé, le dernier chapitre permettra, d'abord, de remettre le mur dans un contexte de mondialisation. Enfin, quelques cas seront analysés plus amplement, de manière discursive, en vue de répondre aux hypothèses et à la question de recherche.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE HISTORIQUE

1.1. Brève histoire des murs

Le phénomène des murs n'est pas récent dans l'Histoire. A leur époque, les hommes préhistoriques construisaient des sortes de petits remparts de terre pour se défendre et sauver leur vie. Plusieurs exemples à travers le temps font état des mêmes pratiques ; un exemple connu de tous est la Grande muraille de Chine (construite en plusieurs fois à partir du III^e siècle ACN). Plus tard, les Romains, à leur tour, ont bâti des limes, comme le mur d'Hadrien en Angleterre (122 PCN) ou celui d'Antonin en Ecosse (140 PCN)². Si nous avançons encore un peu dans le temps, nous remarquons qu'à la période du Moyen Âge, les châteaux forts sont entourés de remparts, tout comme les fermes et églises de l'époque.

Durant des siècles, les hommes ont construit des murs (ou du moins, ce qui y ressemblait) pour plusieurs raisons. Le principal objectif était de se défendre face aux attaques des barbares, aux invasions de l'ennemi (bien identifié) dans le but de garantir la paix. Les exemples précités répondent effectivement à cet objectif.

A partir du 19^e-20^e siècle, des frontières ont été renforcées, et d'autres facteurs se sont ajoutés ; on voit apparaître des zones d'influences (entre l'Espagne et la Grande Bretagne sur Gibraltar dès 1908)³, ou encore des luttes entre groupes armés (le Reticolo confinato entre Lybie et Egypte de 1930). Bien que ces renforcements de frontières ne fassent pas toujours l'objet d'un mur en briques à proprement parler (les techniques ayant évolué), ces séparations suivent toujours l'idée de se protéger de l'ennemi. Citons encore la ligne Maginot, durant la Deuxième Guerre mondiale.⁴ Petit à petit, deux phénomènes nouveaux apparaissent ; d'une part il convient de limiter les expansions et les flux de populations considérées comme indésirables, d'autre part des remparts idéologiques commencent à se former.

² NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, « L'expansion des murs : le reflet d'un monde fragmenté ? », *Politique étrangère*, 2010/4, p.732

³ VALLET Élisabeth et DAVID Charles-Philippe, « Introduction. Du retour des murs frontaliers en relations internationales », *Études internationales*, 2012, vol. XLIII, n°1, p.12

⁴ NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, *op cit.*, p.732

La guerre froide prend place, avec sa vision du monde bipolaire. Cette période ne fut pas exemptée de murs, au contraire. Comme le note Elisabeth Vallet, 19 murs ont été érigés entre 1945 et 1991⁵, dont certains sont encore visibles aujourd'hui (entre l'Inde et le Pakistan, sur l'île de Chypre, ou entre la Corée du Nord et celle du Sud). La guerre froide a connu plusieurs pics d'érection des murs ; le premier à ses débuts, avec une hausse du nombre de murs de 66% en huit ans (de 1952 à 1959 compris)⁶, ensuite, lors de la période de décolonisation, dans un contexte tendu de crises internationales.

L'exemple le plus marquant est évidemment le mur de Berlin, érigé les 12 et 13 août 1961 sur 165 km, entre les blocs Est et Ouest.⁷ Le renforcement de ce mur (béton, grillage de métal, sable, barbelés), la mobilisation nécessaire à ses abords (des dizaines de milliers de vigiles accompagnés de milliers de chiens) ainsi que le contexte international dans lequel il a été bâti, lui ont donné une symbolique toute particulière, encore ancrée dans les esprits de chacun. La fonction du mur n'est alors plus seulement militaire, de nature à protéger, mais devient politique et idéologique.

Le 11 novembre 1989, lorsque le mur de Berlin tomba et que la guerre froide touchait bientôt à sa fin, nombre d'auteurs ont repensé le système international et le contexte géopolitique. Pour beaucoup d'entre eux, le monde allait devenir capitaliste (le bloc occidental l'ayant remporté sur le bloc soviétique), basé sur un système de libre-échange. La mondialisation allait s'accélérer, facilitant la libre circulation, dans un monde démunie de frontières. Et pourtant, depuis la fin de la guerre froide, le nombre de murs est en croissance exponentielle. On assiste à un retour de la méfiance, à l'égard de l'Autre, de l'Etranger. Contre toute attente, les frontières refont surface.

1.2. Système international post-guerre froide

La fin de la guerre froide annonçait un monde plus libéral, où les marchandises et les personnes circuleraient librement. Une atmosphère d'universalisme s'offrait

⁵ VALLET Elisabeth et DAVID Charles-Philippe, *op cit.*, p.13

⁶ *ibid.*, p.13

⁷ PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, «Introduction. Etymologies contrastées et appel au franchissement des limites », *Hermès, La Revue*, 2012, n°63, p.12

à la mondialisation pour qu'elle puisse largement s'étendre. Cependant, les frontières sont bel et bien restées en place et, qui plus est, se sont renforcées. Devant ce paradoxe, il convient de revenir sur ce nouveau phénomène de mondialisation globale pour ensuite mieux comprendre le retour apparent de frontières.

1.2.1. Le phénomène de mondialisation

La particularité de cette période est l'interconnexion des sphères, qu'elles soient locales, domestiques, régionales ou internationales, rien ne peut être pris en considération séparément. Tenant compte des nouvelles relations économiques, politiques et culturelles post-guerre froide, le sociologue Guy Rocher définit la mondialisation comme « *l'extension de ces relations et de ces échanges internationaux et transnationaux à l'échelle du monde, conséquence de la rapidité toujours croissante des transports et des communications dans la civilisation contemporaine* »⁸.

Le phénomène de mondialisation n'est pas nouveau. Déjà le canal de Suez (1859), suivi de celui de Panama (1882) annonçait une facilité de commerce, grâce aux nouveaux moyens de transport et de communication⁹. Les technologies d'information et de télécommunication ont également évolué tout au long du 19^e siècle. Aux sorties des deux guerres mondiales, les pays européens entamèrent leur réflexion sur un marché commun, qui aboutit au Traité de Rome en 1957.¹⁰ On sentait déjà l'envie de supprimer les frontières pour favoriser les échanges.

A la fin des années 1980, la mondialisation s'accroît et s'accéléra d'autant plus, suite à la victoire du bloc capitaliste. Les frontières politiques et économiques disparaissent petit à petit pour faire place à une mobilité sans précédent. Les facteurs de production, de travail, et les capitaux financiers s'internationalisent. Suivant les années, plusieurs espaces régionaux se sont formés. Ils ont été conçus dans l'optique d'une liberté de circulation, qui laisse tomber les barrières

⁸ ROCHER Guy, La mondialisation : un phénomène pluriel, in MERCURE Daniel, *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*. De Boeck Université. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2001, p.19

⁹ WACKERMANN Gabriel, « Quel sens pour la notion de frontière dans la mondialisation ? », *Cités*, 2007, n°31, p.84

¹⁰ *ibid.*, p.84

commerciales, et facilite le libre-échange. A ce titre, citons l'Union Européenne (UE), l'Union Nordique, l'Union Africaine, ou encore, l'Organisation Mondiale du Commerce. Des accords internationaux prennent place pour accentuer cette tendance, comme par exemple le GATT, l'ALENA ou le NAFTA. De plus, un développement de nouvelles technologies d'information accompagne cette mondialisation, ce qui accroît la vitesse de communication et permet l'ouverture d'esprit, la compréhension des événements extérieurs, le partage des idées et des valeurs. Les hommes tissent alors des liens à travers le monde. L'interdépendance des systèmes politiques, économiques et sociétaux prend racine, d'où la prise en compte de toutes les sphères de décision. L'objectif sous-jacent est de rapprocher les peuples. Certains auteurs parlent même d'un cosmopolitisme, d'un « Tout-Monde »¹¹, d'un « village planétaire »¹² avec comme seule communauté l'Humanité.

Cependant, un phénomène contraire prit place assez rapidement. Alors que la mondialisation permettait à une minorité d'humains de s'enrichir, le fossé des inégalités se creusait davantage. En effet, la croissance économique mondiale n'a pas engendré une redistribution équitable des revenus ; certains vivent dans la surabondance, d'autres vivent dans la pauvreté. On atteint alors une certaine fragmentation, qui aura un effet sur les sociétés mais également sur les territoires.

En terme sociétal, il existe des zones sensibles où les différences de richesses se font d'autant plus sentir (comme par exemple aux abords nord et sud de la Méditerranée). Ces fossés sont propices aux inégalités sociales, tensions et conflits. En effet, la libre circulation, malgré tous ses bénéfices démontrés, devient un danger car elle laisse passer et fait véhiculer des biens et/ou personnes considérés parfois comme indésirables (ex : les migrants, les sans-emplois, les trafiquants de drogue etc.). On assiste alors à un retour de l'instinct de sécurité et de protection, qui mène au renforcement des frontières.

De plus, alors que la libre circulation des personnes fait désormais partie intégrante de la modernité, la grande majorité de la population actuelle n'en bénéficie pas. L'Etat moderne a effectivement renforcé ses dispositifs de contrôles

¹¹ ZARKA Yvez-Charles, « Frontières sans murs et murs sans frontières », *Cités*, 2007, n°31, p.4

¹² NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, *op cit.*, p.731

frontaliers, notamment par la création de passeports ou de visas, accentuant le nombre de sans-papiers, de demandeurs d'asile, de réfugiés etc. Dans la société contemporaine, la liberté de mouvement a tendance à créer une hiérarchisation sociale. Jacques de Saint-Victor rappelle que *« l'échange, s'il pouvait être utile pour rapprocher les nations, devenait en revanche plus ambigu dans les relations entre les individus »*¹³. En effet, l'information est désormais diffusée à travers le monde en temps réel, ce qui devrait engendrer une meilleure connaissance et acceptation de l'Autre. Cependant, ce processus de mondialisation amène les individus à devenir de plus en plus méfiants.

Alexandra Novosseloff (docteur en sciences politiques) et Frank Neisse, se penchent plutôt sur les effets territoriaux de la mondialisation et établissent une différence, caractéristique de cette époque, entre déterritorialisation et territorialisation¹⁴. En premier lieu, vu l'ampleur du commerce et des échanges induits par la mondialisation, une des conséquences est l'affaiblissement du contrôle des Etats (déterritorialisation). En effet, ceux-ci suivent les règles internationales de marché pour essayer de tirer un maximum de profit. Cependant, les institutions régionales et internationales sont là pour leur rappeler qu'ils ne sont pas seuls à décider. Ensuite, la territorialisation, quant à elle, a un effet inverse ; les revendications territoriales, le contrôle des Etats sur les déplacements, ainsi que le retour de l'instinct sécuritaire démontrent que l'Etat souverain reste attaché à son territoire, et tentera coûte que coûte de le défendre face à des nouvelles menaces.

De nos jours, nous assistons donc à un mouvement contraire, d'ouverture et de fermeture. La mondialisation n'a pas abattu les frontières, elle a plutôt recomposé les territoires en redonnant aux Etats un réflexe sécuritaire. Toutes ces évolutions tendent vers une fragilisation des frontières, qu'elles soient mentales ou physiques. C'est pourquoi on voit apparaître un tel renforcement de celles-ci, notamment par le biais d'une multiplication d'édifications de murs. Comme le

¹³ de SAINT-VICTOR Jacques, « Le retour des murs : une mondialisation fermée ? », *Cités*, 2007, n°31, p.18

¹⁴ NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, *op cit.*, p.731

souligne Paquot et Lussault, « *les limites imposent à nouveaux leur pouvoir sur l'espace lisse de la circulation* ». ¹⁵

1.2.2. Le retour des frontières

La frontière peut être comprise dans un sens positif ; elle permet la construction sociale des identités, elle renvoie un sentiment d'appartenance et de protection, et elle inscrit également un système politico-juridique au sein duquel chaque individu est responsable. La frontière peut être tournée vers la reconnaissance de l'Autre et devenir un lieu de rencontre. A l'inverse, une vision négative de la frontière se répand ; celle-ci prive les individus du droit à la liberté dans certains espaces, établit des obstacles aux échanges physiques et matériels, assigne une identité fixe aux humains et repose sur des contrôles qui favorisent la séparation et la démarcation.

Michel Foucher observe une nécessité particulière à réaffirmer les frontières de plusieurs manières. ¹⁶ Tout d'abord *par voie légale* ; certains pays revendiquent des territoires « perdus » devant des instances internationales comme la Cour permanente d'Arbitrage (citons les revendications territoriales de la Chine en mer de Chine méridionale) ¹⁷ ou la Cour de Justice Internationale (revendication de la Bolivie d'un accès souverain à la mer au large du Chili par exemple). ¹⁸ D'autres réaffirmations de frontières relèvent de la *remise en cause de faits historiques*. En effet, beaucoup des frontières actuelles ont été établies par les grandes puissances coloniales de l'époque et ne reflètent plus les réalités contemporaines. Donnons comme exemple les Accords Sykes Picot, signés en 1916 entre les Britanniques et les Français (qui prévoyaient un partage du Proche-Orient) ou encore les frontières africaines, rarement redessinées depuis l'époque des colonisations. Enfin, certains cas démontrent *l'incapacité d'un Etat* à exercer sa souveraineté sur la totalité de son territoire. En résulte la volonté d'autonomie d'une région qui peut aboutir à une réelle séparation, créant un Etat nouveau (comme ça a été le cas

¹⁵ PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, *op cit*, p.9

¹⁶ FOUCHER Michel, *Le retour des frontières*, Paris : CNRS Editions, 2016, p.10

¹⁷ HUNG Jui-Min, *Arbitrage en mer de Chine méridionale - Taiping: "île" ou "rocher" ?*, in GRIP, 17/10/16

¹⁸ le JEUNE Véronique, RONGERAS Jean-Claude, *Bolivie-Chili: l'accès à la mer, un différend vieux de plus de 130 ans*, in Geopolis Afrique, 01/03/16

pour le Soudan du Sud en 2011). Enfin, la dernière manière pour un Etat de réaffirmer sa souveraineté est *l'établissement d'un mur* à ses frontières.

Ce dernier phénomène est de plus en plus d'application. En effet, comme le constate Elisabeth Vallet¹⁹, suite à la chute du mur de Berlin et malgré une mondialisation croissante, un discours sécuritaire se propage substantiellement. Celui-ci mène à la création de 7 nouveaux murs entre 1991 et 2001 (*voir annexe 5*). De plus, les événements du 11 septembre 2001 amènent un grand tournant géopolitique où la sécurité devient le crédo. On voit apparaître un « blindage » de frontières, dans une atmosphère grandissante de séparation des peuples, de peur de l'Autre. Durant les 10 années suivantes, ces événements causeront la création de 29 murs (certains toujours en cours de construction). Il existe donc actuellement une réelle tendance à s'emmurer, la quantification et la globalité du phénomène le prouvent. La frontière n'est donc plus une simple ligne de démarcation inscrite sur des cartes, elle devient matérielle, technologique, voire parfois violente. Certains verront dans ces nouvelles frontières fortifiées une réponse aux nouveaux défis et menaces qu'engendre la mondialisation.

¹⁹ VALLET Elisabeth et DAVID Charles-Philippe, *op cit.*, p.15

CHAPITRE 2 : LE MUR ET SES DECLINAISONS

2.1. Objet d'étude

2.1.1. Définitions

Le mot « *frontière* » vient de la définition militaire de « faire front », utilisée à l'époque pour rassembler une armée dans le but de défendre le territoire de son royaume. Selon Pierre Larousse²⁰, le terme « *mur* » trouve son origine dans plusieurs langues indo-européennes, signifiant « paroi », « enceinte » ou encore « lier ». Ces deux mots peuvent avoir des significations différentes d'une langue à une autre et ont évolué avec le temps, il est donc primordial d'en établir une distinction contemporaine.

Il existe plusieurs définitions du mot *frontière*. En effet, tout dépend du point de vue, de la position politique qu'on lui attribue voire encore de l'idéologie. Plusieurs auteurs s'accordent néanmoins pour dire que la frontière découle d'un accord bilatéral, voire d'une convention juridique. Il en découle donc une reconnaissance mutuelle entre deux acteurs, généralement des Etats frontaliers, de part et d'autre de cette frontière. La frontière est donc un lieu de contact, d'influence, de passage entre des hommes et/ou marchandises. De plus, elle définit le champ de compétence d'un Etat-nation, à savoir les limites de sa souveraineté.

A l'inverse d'un mur, la frontière n'est pas quelque chose de matériel ni étanche. Cependant, Elisabeth Vallet va plus loin dans la définition en distinguant la « soft border », en tant que frontière molle, ouverte, poreuse et inclusive, de la « hard border »²¹, qui est plutôt fermée, et exclusive. Cette dernière vision de la frontière se rapproche de celle du mur frontalier.

Contrairement à la frontière, le *mur* est plutôt unilatéral et inamovible. De nos jours, le mur n'est plus compris comme quelque chose qui « lie » mais évoque plutôt une démarcation entre deux entités bien distinctes. Son dessin ne suit pas

²⁰ PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, *op cit.*, p.10

²¹ VALLET Elisabeth et DAVID Charles-Philippe, *op cit.*, p.7

forcément celui de la frontière étatique, il existe plusieurs murs au sein même d'un territoire (comme par exemple à Belfast, Chypre, ou encore à Padoue en Italie). Il y a deux manières d'envisager le mur ; soit il protège (d'où les fortifications), soit il enferme (des populations, des prisonniers) et il donne alors l'envie de passer outre (d'où l'expression « faire le mur »). Inversement à la frontière, le mur est visible, c'est un support matériel qui délimite physiquement. Mais, de plus en plus, le mur prend une connotation virtuelle, comme par exemple les murs immatériels du cyberspace. Selon Elisabeth Vallet, il y aurait plus ou moins 40 000 km²² de frontières fermées ou dont la fermeture est prévue (représentant une soixantaine de murs), soit presque 18 % de la longueur totale des frontières terrestres, ou encore la quasi circonférence de la terre.

Ces deux notions sont donc distinctes, on ne saurait les mettre sur un même pied d'égalité. En reprenant le titre de son article, (« *Frontières sans murs et murs sans frontières* », 2007)²³, Yves-Charles Zarka développe « *il y a des frontières sans murs, des murs sans frontières et des murs en attente de frontières – c'est parfois d'ailleurs leur seule véritable et provisoire justification* ». Quoi qu'il en soit, les murs sont des instruments matérialisés qui séparent, de plus en plus présents sur la scène internationale. Avant d'analyser en profondeur ce phénomène, il convient d'établir une typologie des murs contemporains.

2.1.2. Typologie des murs

Depuis les années 1980, les Etats ont tendance à militariser leurs frontières, suite à un renforcement des politiques sécuritaires. Qu'ils soient visibles ou non, le nombre de murs augmente sur la scène internationale. Il est intéressant de noter que ces murs, barrières, ou clôtures sont perçus différemment de part et d'autre de leurs abords. Par exemple le mur construit en 2002 entre Israël et la Cisjordanie est perçu par les Palestiniens comme un « mur de ségrégation », un « mur d'annexion », voire un « mur de la honte », alors que les Israéliens parleront plutôt de « clôture de sécurité » ou simplement de « barrière de séparation ».²⁴

²² Elisabeth Vallet, cité par OURDAN Rémy, Les murs dans le monde, en réponses aux nouvelles peurs, *Le Monde* [en ligne], 02/02/18, mis à jour le 12/02/18

²³ ZARKA Yves-Charles, *op cit.*, p. 5

²⁴ DUFOUR Jules, *Les murs : le nouvel ordre mondial*, in Centre de recherche sur la mondialisation, 25/06/15

Afin de mieux cerner ce nouveau phénomène, il devient primordial de s'attarder sur les raisons qui poussent les Etats à établir de tels murs, ainsi que de mieux visualiser les constructions de ceux-ci.

a) Raisons générales de l'établissement des murs

La première raison pour laquelle les hommes ont bâti des murs au fur et à mesure des siècles a été la volonté d'empêcher les invasions des barbares. Cette logique a évolué avec le temps et d'autres objectifs sont venus s'y ajouter. Cependant, elle reste d'actualité ; en effet, bon nombre de murs sont construits pour empêcher des ennemis d'entrer sur un territoire défini, seulement ces ennemis ont évidemment changé de visage. Dorénavant, la plupart d'entre eux prennent le nom de « migrants » ou « terroristes », et restent plus difficilement identifiables qu'à l'époque des grandes invasions. Afin de mieux cerner cette explication contemporaine, Elisabeth Vallet expose trois raisons principales qui légitiment la construction de murs et barrières.

La première est le fait de *figer une frontière de fait* ; lorsqu'un conflit a lieu sur une zone contestée par deux Etats frontaliers, il peut y avoir la volonté de mettre fin au conflit en gelant la situation. Ils pérennisent donc une frontière dans le but de maintenir une paix (qui reste fragile) en attente d'un règlement ultérieur. Dans ce genre de cas, alors que le conflit est suspendu, le dialogue prend fin à son tour et la résolution de conflit devient difficilement atteignable. Donnons comme exemple la Corée du Nord et celle du Sud ; depuis la fin de la guerre de Corée, la frontière entre les deux Etats est provisoire, fonctionnant *de facto* (bien que les relations soient en train d'évoluer). « La ligne verte » de Chypre fait un même état des lieux ; l'île est divisée en deux, la République de Chypre au Sud, et le Nord sous influence turque. Notons encore comme exemple l'Inde et le Cachemire ou le Maroc et le Sahara occidental.

Une autre raison pour laquelle les murs sont établis relève de la volonté *d'enrayer les trafics* en tout genre ; qu'ils soient matériels, de substances (narcotrafics) ou même humains. On retrouve cette lutte contre la contrebande à travers plusieurs murs ; entre l'Iran et le Pakistan et l'Iran et l'Afghanistan, ou encore entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan.

Depuis 2001, la dernière tendance regroupe la majorité des murs ; l'objectif est de *s'emmurer* tout simplement (à l'image de l'Ouzbékistan dont presque toutes les frontières sont barricadées). Les pays souhaitent sanctuariser leur territoire, garder l'Autre en dehors, dès lors ils s'enferment de l'intérieur pour se protéger de l'extérieur. En effet, certains Etats font face à de nouvelles menaces contemporaines, à savoir les flux migratoires et/ou les mouvements de groupes terroristes. Pour contrer ces nouveaux risques, il convient de rédiger un discours qui légitime la construction d'un mur et qui rassure la population. Cependant, cet enfermement volontaire isole les populations les unes des autres et crée donc également des barrières mentales. Les frontières vont alors se renforcer selon que les entrants soient désirés ou considérés comme facteur de risque. On assiste à une réelle lutte migratoire au travers des murs dans bon nombre de pays (*voir annexe I*) ; Ceuta, Melilla et le Maroc (respectivement 8 km depuis 1993 et 12 km depuis 1996)²⁵, Ouzbékistan et le Kirghizstan (1999)²⁶, Turkménistan et Ouzbékistan (2001)²⁷, Ouzbékistan et Afghanistan (2001)²⁸, Arabie saoudite et Yémen (2004)²⁹, Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis (2005)³⁰, Emirats arabes unis et Oman (en construction depuis 2005)³¹, Botswana et Zimbabwe (2005)³², Chine et Corée du Nord (2006)³³, Arabie Saoudite et Irak (2006)³⁴, Pakistan et Afghanistan (2007)³⁵, Turquie et Syrie (2015)³⁶. Depuis peu, ce phénomène arrive également en Europe, avec les murs entre la Grèce et la Turquie (2011)³⁷, la Bulgarie et la Turquie (2013)³⁸, la France et le Royaume Uni (2015)³⁹ ou encore la Hongrie et la Serbie (2015).⁴⁰ Tous ces chiffres prouvent l'accélération et

²⁵ QUETEL Claude, *Histoire des murs*, Paris : Editions Perrin, 2014, p.257

²⁶ *ibid.*, p.222

²⁷ VALLET Elisabeth, GUILLARMOU Josselyn, BARRY Zoé, More neighbours make more fences, *The Economist* [en ligne], 07/01/16

²⁸ QUETEL Claude, *op cit.*, p.222

²⁹ VALLET Elisabeth, GUILLARMOU Josselyn, BARRY Zoé, *op cit.*,

³⁰ *ibid.*

³¹ *ibid.*

³² QUETEL Claude, *op cit.*, p.264

³³ *ibid.*, p.201

³⁴ *ibid.*, p.220

³⁵ VALLET Elisabeth, GUILLARMOU Josselyn, BARRY Zoé, *op cit.*,

³⁶ *ibid.*

³⁷ QUETEL Claude, *op cit.*, p.262

³⁸ VALLET Elisabeth, GUILLARMOU Josselyn, BARRY Zoé, *op cit.*,

³⁹ *ibid.*

⁴⁰ *ibid.*

l'intensité du souci sécuritaire. Et notons que de nombreux murs annoncés ou en cours de construction ne sont pas repris ici.

Certains murs regroupent les deux raisons précédentes, et ont été construits pour endiguer non seulement les trafics mais également les migrants et/ou terroristes. C'est le cas pour Brunei et la Malaisie (2005)⁴¹, les Etats-Unis et le Mexique (2006, toujours en construction), la Thaïlande et la Malaisie (2015)⁴², l'Inde et le Bangladesh (1989, reconstruit en 2007).

Les murs, éléments matériels de séparation des peuples, ont alors un double usage. D'un point de vue domestique, les dirigeants d'un pays légitiment le mur dans *un discours qui apaise* les angoisses populaires face au nouveau contexte géopolitique (évoluant trop vite) et qui tente de répondre aux nouvelles menaces. Considérant son marquage comme un repère, le mur devient une protection, une certitude de maintenir l'ordre à l'intérieur de ses frontières dans un monde jugé plein de dangers. A usage externe, le mur est arbitraire et rempli d'incertitude. Le but des Etats est de contrôler la conduite des autres (en laissant entrer ou non des personnes au sein du territoire). La séparation, qu'elle soit transitoire ou définitive, est donc une forme extrême de contrôle. Mais l'usage va d'autant plus loin ; en faisant acte d'autorité, le mur peut également être érigé à des fins de *démonstration de pouvoir*, de symbole fort. On y décerne la volonté accrue de vouloir construire une identité propre à une société définie, en rejetant l'Etranger.

Enfin, il existe d'autres volontés, moins répandues, mais qui donnent néanmoins naissance à des séparations ; citons les *raisons religieuses* comme à Belfast (les « *Peace Lines* » séparent les quartiers catholiques et protestants, 1970)⁴³, à Bagdad (autour du quartier sunnite d'Adhamiyah, enclavé dans une ville à majorité chiite, 2007)⁴⁴. Il y a également des *raisons d'urbanisme* ; en séparant des quartiers malfamés ou de misère, on crée des communautés clôturées, comme à Padoue en Italie (le mur de « *Via Anelli* » sépare les délinquants du reste de la ville, 2006).⁴⁵ Citons encore les *raisons sanitaires*,

⁴¹ VALLET Elisabeth, GUILLARMOU Josselyn, BARRY Zoé, *op cit.*.

⁴² *ibid.*

⁴³ QUETEL Claude, *op cit.*, p.272

⁴⁴ *ibid.*, p.241

⁴⁵ *ibid.*, p.275

comme c'est le cas entre le Botswana et le Zimbabwe en vue de ralentir la propagation d'une maladie (500km de barrière électrifiée depuis 2005)⁴⁶. Il existe enfin des *barrières économiques matérielles*, comme à Hong Kong, à des fins de préserver une économie stable (une barrière métallique est établie afin d'empêcher les migrants économiques de République populaire de Chine d'entrer sur le territoire d'Hong Kong).⁴⁷

b) Types de construction

Le 21^e siècle est caractérisé par son progrès technologique, mais également, dans le cadre des Relations Internationales, par l'apparition de nouvelles menaces contemporaines. Ces deux facteurs ont provoqué un changement d'aspect des murs contemporains. Traditionnellement, un mur de séparation et/ou protection est une infrastructure continue, en béton ou en acier, parsemée de postes de guet en fonction des besoins. Sans s'attarder en long et en large sur le polymorphisme du mur, il est néanmoins possible d'établir quatre catégories de fermetures interétatiques contemporaines qui permettent de mieux visualiser les différentes barrières de séparation.

Tout d'abord il y a les « marches », c'est à dire « *les frontières dénuées de points de franchissement en raison d'un obstacle naturel, mais surtout d'une volonté politique de ne pas relier les territoires adjacents* ». ⁴⁸ En effet, certains Etats utilisent ces *obstacles naturels* pour garder leur distance avec le pays se trouvant de l'autre côté. C'est le cas par exemple de la Méditerranée, séparant l'Europe de l'Afrique ou de la frontière peu sécurisée entre le Panama et la Colombie, dans la région du Darién, qui sépare l'Amérique latine de l'Amérique centrale. En avançant un peu plus loin dans le processus, on découvre la *clôture*, composée de fils de fer barbelés ou de grillages, généralement électrifiés. Ce sont les cas des séparations entre le Zimbabwe et le Botswana ou encore entre l'Irak et l'Arabie Saoudite (construit en 2006, sur 700 km de long).⁴⁹ Ces clôtures viennent dorénavant s'ajouter aux murs qui sont effectivement des *structures bétonnées ou*

⁴⁶ QUETEL Claude, *op cit.*, p.264

⁴⁷ *ibid.*, p.266-267

⁴⁸ ROSIERE Stéphane, *Les « murs » en l'an 2009, 20 ans après l'ouverture du mur de Berlin*, in Diploweb, 09/11/09

⁴⁹ *ibid.*, p.220

maçonnées. Des routes de gardes blindées (parfois même des champs de mines) longent souvent leurs tracés. Tous ces murs font de nos jours l'objet de dispositifs de surveillance renforcés tels que des capteurs de bruits et mouvements, des caméras infrarouges, des dispositifs d'éclairages, etc., bref tant de technologies qu'un réel marché de la sécurité se développe (*voir infra*).

Dans cette « violence de la matérialité »⁵⁰, chaque mur détient une apparence qui lui est propre. Il reste à noter que des murs, dits « *invisibles* », font également leur apparition dans le monde actuel. Bien que ce travail s'attardera principalement sur les clôtures et les murs, matériaux utilisés plus visibles et donc plus faciles à analyser, il est intéressant de s'attarder quelque peu sur ces barrières virtuelles, non visibles à l'œil nu.

c) Barrières invisibles

Dans un nouvel environnement high-tech, des barrières de moins en moins perceptibles font leur apparition. Ces barrières ont en commun le fait qu'elles ne sont pas directement matérialisées, mais relèvent plutôt de techniques de télédétection avancées. Ces nouveaux systèmes continuent à séparer, à diviser, à empêcher le passage de personnes, d'idées ou d'objets. En voici une classification grossière - car toujours en évolution.

D'un point de vue législatif, il existe une certaine forme de sanctuarisation du territoire, qui crée un véritable « rideau de fer technologique »⁵¹. En effet, les Etats ont mis en place des règles propres à leur souveraineté, telles que le droit d'asile, les permis de séjour, les passeports, ou les visas pour réguler les flux et passages de personnes. Ces règles constituent un mur invisible dans le sens qu'elles empêchent à nouveau les personnes non désirées sur un territoire d'y accéder. A titre d'exemple, citons l'espace Schengen qui fonctionne comme un territoire de libre circulation mais qui devient de plus en plus strict à ses extrémités.

⁵⁰ BIGO Didier, BOCCO Riccardo, PIERMAY Jean-Luc, « Logiques de marquage : murs et disputes frontalières », *Cultures & Conflits*, 2009, n°73, p.8

⁵¹ VALLET Elisabeth et DAVID Charles-Philippe, *op cit.*, p.7

D'un point de vue plutôt communicationnel, la création d'Internet a représenté un grand tournant de notre époque. Dans cette nouvelle ère, on connaît une émergence de murs exclusivement virtuels (comme le pare-feu par exemple). Alors que la cyber-menace peut déstabiliser les infrastructures de tout un pays, la cyber-censure devient monnaie courante. Selon Reporters sans Frontières, certains pays sont considérés comme « Ennemis d'Internet »⁵², comme par exemple la Chine, l'Arabie Saoudite, ou encore la Corée du Nord. D'autres pays sont simplement sous un système de surveillance de son utilisation, comme par exemple la Turquie, la Russie ou encore la France. Dans la première catégorie, il est aisé de reconnaître des pays qui ne sont pas démocratiques. En effet, cette tendance dans les pays autoritaires permet de limiter l'influence extérieure, et ainsi garder un peuple enfermé aux confins des limites territoriales, sans possibilité d'ouverture d'esprit ou de liberté d'expression.

Enfin, d'un point de vue militaire, la technologie se développe de plus en plus aux abords des murs. Elle ne les remplace pas, mais les complète, sans pour autant les faire disparaître. Les Etats préfèrent désormais développer ces technologies de pointe plutôt que de construire des barrières purement électrifiées. En effet, ces nouveaux moyens rendent le mur moins visible, évidemment, mais également moins violent, ce qui devient plus acceptable aux yeux de la population. A la frontière américano-mexicaine par exemple, des drones munis de caméras infrarouges survolent les environs, des pylônes métalliques comprenant des caméras et radars capables de rendre compte de mouvement à 45 km à la ronde sont mis en place, tout un système se développe pour pouvoir, à terme, capturer 95 % des migrants selon les estimations de Border Patrol ⁵³. Cette euphorie de la technologie continue à viser le même but ; contrer et/ou contrôler les passages, mais également alimenter les peurs de ceux qui s'aventureraient à passer outre.

Après cette rapide revue de la typologie des murs, il devient plus aisé de déconstruire la vision du mur de l'imaginaire collectif, c'est à dire un mur fait de simples briques empilées les unes sur les autres. Un mur est plus complexe, il se développe avec le temps, entre autres grâce aux nouvelles technologies mais

⁵² Reporters sans frontières, *Journée mondiale contre la cyber-censure*, in Reporters sans frontières, 04/03/16

⁵³ NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, *op cit.*, p.736

également suite à la volonté des dirigeants de le rendre plus hermétique. Les raisons de l'établissement des murs sont également nombreuses et spécifiques à un contexte particulier. Chaque mur doit donc être pris en compte et analysé séparément, bien que tous restent des instruments matérialisés visant officiellement à la paix et à la stabilité dans les pays concernés.

2.1.3. Aspect financier : marché de la sécurisation

Suite à la croissance exponentielle du phénomène de murs, il est alors important de se pencher sur la question de leur financement. En effet, pour répondre à l'éventail de menaces auxquelles les Etats font face, les nouvelles technologies, toujours plus sophistiquées, favorisent l'émergence de nouveaux dispositifs de surveillance dernier cri (radars, drones, véhicules téléguidés, dispositifs de détection etc.). Le blindage des frontières grâce aux technologies de pointe permet l'émergence d'un tout nouveau marché mondial, celui de la sécurité des frontières (ou marché de la sécurisation). Les nouveaux acteurs de ce marché relèvent principalement du secteur privé, c'est pourquoi on assiste à une « privatisation des marchés de défense »⁵⁴. Le complexe militaro-industriel (basé sur l'industrie de l'armement) est remplacé par ce que certains auteurs appellent un « complexe sécuritario-industriel »⁵⁵.

Tout d'abord, il y a les grandes sociétés « classiques » d'armement et de défense, qui se reconvertissent dans le secteur de la sécurité, en présentant de nouveaux produits aux Etats, dans le but d'exploiter ce nouveau marché. De plus, vu l'ampleur du phénomène, il y a de plus en plus de sociétés spécifiques, spécialisées dans la sécurité, principalement dans les domaines de communication, surveillance, d'identification, de technologie de l'information et de biométrie. Enfin, il y a également des groupes d'investisseurs financiers qui ont un rôle de conseillers ainsi que des centres de recherche comme les think tanks, qui, eux, influencent les discours stratégiques et/ou sécuritaires ainsi que les politiques (inter)nationales. Ce grand nombre d'acteurs privés va soit remporter les appels d'offres d'Etats qui demandent un renforcement de leurs frontières, soit coopérer directement avec le secteur militaire sur place. La frontière est donc un

⁵⁴ VALLET Elisabeth, *Et la frontière devint un marché prospère et militarisé*, in *Le Monde diplomatique*, 29/10/13

⁵⁵ SAADA Julien, *L'économie du mur un marché en pleine expansion*, *Le Devoir* [en ligne], 19/08/15

lieu où les univers militaire et sécuritaire peuvent fusionner. Mondialement, des centaines de milliards de dollars sont brassés chaque année ; alors que le marché mondial de la sécurisation des barrières représentait 19 milliards de dollars⁵⁶ en 2011, le Homeland Security américain estimait une augmentation jusqu'à 178 milliards pour 2015.⁵⁷ Et cette tendance ne fait que s'accélérer.

Dès lors, il devient intéressant d'analyser quels sont les Etats de premier plan qui se cachent derrière ces entreprises privées. En première position du marché de la sécurisation, nous retrouvons les Etats-Unis. En effet, depuis les attentats du 11 septembre 2001, ce pays est plus à cheval sur ses frontières et restrictif en ce qui concerne sa sécurité. Donnons comme exemple d'acteur privé américain la société Boeing qui a remporté un contrat de 20 millions de dollars pour la mise en place du projet Virtual Fence (mur virtuel de 45 km à la frontière mexicaine)⁵⁸. Mais les Etats-Unis sont également connus à l'international, comme en Jordanie par exemple ; préoccupées par les instabilités irakiennes et syriennes, les forces américaines (en partenariat avec les forces locales) ont choisi la société privée DRS Technologies pour établir une barrière de haute technologie, qui représenterait 390 millions de dollars (le contrat n'a pas encore été conclu)⁵⁹.

Le second acteur important dans le marché de la sécurisation est l'Union européenne. L'UE est très attentive à la surveillance de ses frontières, d'où le développement du concept de « l'Europe forteresse ». C'est au travers du groupe European Aeronautic Defence and Space Compagny (EADS), mieux connu sous le nom de Airbus, que l'Union fait connaître son expertise. Sans rentrer dans les détails, quelques chiffres sont marquants. L'Arabie Saoudite (détenteur du plus gros marché frontalier, allant au-delà de 20 milliards de dollars)⁶⁰ a signé un contrat de 3 milliards de dollars avec EADS afin de sécuriser ses frontières jusqu'à 9000 km de long. Le groupe industriel a également remporté un appel d'offres qatari d'environ 360 millions de dollars pour une couverture radar de surveillance et de protection des frontières du Qatar. Enfin, au sein même de l'Union européenne, la Roumanie a signé avec eux un contrat de 670 millions de

⁵⁶ VALLET Elisabeth, *op cit.*

⁵⁷ NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, *op cit.*, p.738

⁵⁸ SAADA Julien, *op cit.*

⁵⁹ *ibid.*

⁶⁰ VALLET Elisabeth, *op cit.*

dollars dans le but de sécuriser ses 3147 km de frontières qui la séparent de l'instabilité en Ukraine et en Moldavie⁶¹.

Enfin, un dernier acteur important reste Israël. Il existe environ 450 sociétés israéliennes spécialisées dans la sécurisation⁶², dont la plupart vivent de l'exportation de leurs technologies de blindage. Parmi elles, un groupe privé militaire, Elbit System, a signé un contrat afin de participer à la construction du Virtual Fence américain.⁶³ Avec ses drones et radars, mais également grâce à son expertise, le rôle d'Israël n'est pas à négliger car on retrouve le pays sur plusieurs marchés de sécurisation, principalement en Inde et dans les Etats du Golfe.

Au travers de ces chiffres, il est aisé de comprendre que la construction d'une barrière de séparation est onéreuse. Pour un kilomètre de mur en Israël, le coût moyen est de 2 millions de dollars, alors qu'aux Etats-Unis, ce chiffre varie entre 1 et 4,5 millions. L'Union européenne a contribué à hauteur de 250 millions d'euros pour la construction de la clôture à Ceuta ; la Grande Bretagne, elle, finance seule les 2,7 millions nécessaires au mur qui la sépare de la France (1km de long, à Calais)⁶⁴. Les Etats déboursent donc des sommes colossales pour la construction mais également pour l'entretien des murs et le renouvellement des technologies. Le marché de la sécurisation est un nouveau phénomène non négligeable. La fortification des frontières devient un élément lucratif au point que les Etats préfèrent désormais investir dans la guerre et la sécurité, plutôt que dans la paix et l'aide au développement. Comme le souligne Elisabeth Vallet, « *il y a une mondialisation du marché de la frontière fortifiée, beau paradoxe non ?* ».⁶⁵

2.2. Question de recherche et hypothèses

Le mur a un long passé historique, utilisé de tous temps dans le but de se protéger contre un ennemi. Cependant, dans un monde mondialisé, où les frontières se réaffirment, le mur prend une autre forme. La mondialisation n'a pas eu que des effets positifs ; elle a engendré une reconfiguration des territoires

⁶¹ SAADA Julien, *op cit.*

⁶² *ibid.*

⁶³ MILLER Todd, SCHIVONE Gabriel, Why is an israeli defense contractor building a 'Virtual Wall' in the Arizona desert ?, *The Nation* [en ligne], 16/01/2015

⁶⁴ VALLET Elisabeth, *op cit.*

⁶⁵ THERWATH Ingrid, Entretien. « Il y a une mondialisation du marché de la frontière fortifiée. Beau paradoxe, non ? », *Courrier International* [en ligne], 07/11/14

(créant souvent des conflits), une accentuation des inégalités économique-sociales, ou encore un développement des technologies, jusqu'au point de créer des barrières invisibles et développer un marché florissant. Le mur devient alors l'instrument matérialisé par excellence pour figer une frontière, endiguer les trafics et les flux ou simplement rejeter l'Autre en s'emmurant littéralement. Craignant une menace extérieure, les Etats ont alors tendance à s'enfermer à l'intérieur de leurs frontières, afin de sauvegarder leur souveraineté.

Vu l'ampleur du phénomène, peu connu par le grand public, il serait opportun de se demander si ce nouvel outil permet une résolution des causes profondes de discorde ou si, au contraire, il reflète un dysfonctionnement dans la politique de résolution de conflits.

Suite à ces constatations, la question de recherche sera la suivante ;

« Dans un système international post-guerre froide, en quoi les murs, paradoxes de la mondialisation, peuvent-ils être considérés comme instruments matérialisés de résolution de conflits ? »

Pour répondre à cette question, deux hypothèses s'offrent à nous. La première est la suivante : *« Les murs sont des instruments matérialisés contrant les nouvelles menaces contemporaines »* (Hypothèse 1).

Les deux dernières décennies ont vu naître les trois quarts des murs actuels.⁶⁶ Cependant, la plupart de ces murs ne répondent plus à des lignes de front, comme le sont les murs séparant Chypre, l'Inde et le Pakistan ou encore des deux Corées. De nos jours, une des menaces les plus préoccupantes pour les Etats est la migration. Face aux guerres, aux catastrophes climatiques, aux crises économiques, beaucoup de personnes décident de quitter leur pays pour un futur plus stable. Le déplacement se fait principalement du Sud vers le Nord, c'est pourquoi les murs européens, ou encore celui aux abords du Mexique tentent de limiter ces flux. Mais les menaces contemporaines font également référence aux menaces asymétriques. L'asymétrie est une disproportion en termes de puissance entre les acteurs. Ces menaces proviennent d'Etats plus faibles ou de groupes

⁶⁶ ROUTSEL Damien, Des Etats qui foncent droit dans le mur, l'Humanité [en ligne], 13/10/15

décentralisés (tels les terroristes) qui souhaitent atteindre la puissance plus imposante. Elles déstabilisent la région frontalière, c'est pourquoi le mur a pour objectif de les contrer, afin de rétablir un climat plus stable.

Ensuite, les murs renvoient une image de fermeté stricte, propre aux régimes autoritaires. La conscience collective envisage difficilement un mur dans un régime démocratique, où le respect des droits de l'Homme et de la libre-circulation sont des vertus, et où il est préférable d'entretenir de bons rapports diplomatiques plutôt que de se lancer dans une guerre acharnée. Et pourtant, il suffit de voir quelques pays de l'Union européenne (Espagne, Grèce, Hongrie, Bulgarie), les Etats-Unis, Israël, ou encore l'Inde (plus grande démocratie au monde), pour se rendre compte que les régimes démocratiques érigent bel et bien des murs à leurs frontières. D'où la deuxième hypothèse : « *Dans un régime autoritaire, les murs sont des instruments matérialisés d'une plus grande efficacité qu'au sein d'un régime démocratique* » (Hypothèse 2).

Le mur est donc un instrument contemporain qui permettrait la résolution de conflit, tant dans les régimes démocratiques qu'autoritaires. Afin de pouvoir confirmer ou infirmer ces hypothèses, en vue de répondre à la question de recherche, la théorie de l'Ecole de Copenhague sera utilisée. En plaçant le concept de sécurité au centre de son analyse, cette théorie s'appuie sur le discours des dirigeants étatiques pour comprendre comment une menace, provoquant l'insécurité, se crée au sein d'une population.

CHAPITRE 3 : ETUDE DE LA SECURITE

3.1. De l'approche réaliste à l'approche critique de la sécurité

La perspective réaliste, traditionnellement utilisée pour analyser la sécurité, utilise une approche stato-centrée, ce qui signifie que l'Etat est au centre, en tant qu'objet de la sécurité (ce qui doit être protégé) mais également en tant que menace. Jusqu'à la guerre froide, les guerres opposaient principalement deux Etats, avec leurs armées respectives, sur un champ de bataille. C'est pourquoi, pendant longtemps, les études stratégiques et sécuritaires ont été confondues, en tant que sous-champ de la discipline des Relations Internationales.

Cependant, il suffit de regarder le graphe « *Global conflict incidence by type, 1946-2006* » (voir annexe 4) pour se rendre compte que les guerres intra-étatiques ont toujours été bien plus nombreuses que celles interétatiques. Depuis les années 1990, ces dernières relèvent plus de l'exception que de la règle. De plus, à la sortie de la guerre froide, de nouveaux acteurs asymétriques font leur apparition sur la scène internationale, créant ainsi de nouvelles menaces. C'est pourquoi les études critiques vont amener une évolution du champ de la sécurité, instaurant un double mouvement à l'étude : un approfondissement (*deepening*) et un élargissement (*widening*) de la sécurité.⁶⁷

Tout d'abord, en approfondissant, on dépasse la vision stato-centrée. L'Etat n'est plus la seule entité à devoir être protégée, des acteurs non-étatiques sont désormais pris en compte, comme par exemple la société et les individus qui la composent. Ensuite, l'élargissement insinue que d'autres menaces sont désormais présentes, et ne sont plus simplement d'ordre militaire. Le concept de sécurité peut alors être attribué à d'autres secteurs, à savoir le politique, l'économique, le sociétal et l'environnemental. C'est dans ce contexte d'évolution proposée par les études critiques que l'Ecole de Copenhague prend racine. Pour analyser et mieux comprendre la réaction des Etats face aux nouvelles menaces contemporaines,

⁶⁷ LIEGEOIS Michel, *Stratégie et Sécurité internationale*, LSPRI2330, Syllabus, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 2017

l'Ecole de Copenhague va développer le concept de sécurisation, en insistant sur l'importance du discours dans les enjeux de sécurité.

3.2. L'Ecole de Copenhague

Le Copenhagen Peace Research Institute (COPRI), fondé en 1985⁶⁸, est un institut danois qui a pour objectif le renforcement de la recherche concernant la sécurité et la paix. Au sein de cet institut, on retrouve Barry Buzan, professeur en Relations Internationales, qui a notamment écrit en 1983 le livre « *People, States and Fear* ». ⁶⁹ Ce livre propose des premières hypothèses sur la sécurité élargie, et plus précisément sur la sécurité sociétale, en articulant les concepts de société, identité et sécurité. Le terme « *Ecole de Copenhague* » a été introduit par Bill Mc Sweeney dans un de ses articles en 1996⁷⁰. Il entend désigner un ensemble de travaux qui suivent la même voie théorique que « *People, States and Fear* » et dont les auteurs sont également membres du COPRI. Parmi ceux-ci, Jaap de Wilde et Ole Waever partagent le même intérêt que Barry Buzan pour l'élargissement de la sécurité. Ensemble, ils écrivent le livre « *Security : A new framework for analysis* » (1998)⁷¹ qui fondera les prémices théoriques de l'Ecole de Copenhague à la fin des années 1990.

Comme le précisent Buzan et Hansen, les chercheurs de l'Ecole de Copenhague « *shared an interest in the concepts and ways in which different perspectives could come to understand and recognise each other* ». ⁷² Ils s'intéressent donc au côté multidisciplinaire de la sécurité post-guerre froide, et tentent d'en analyser différentes perspectives afin de mieux cerner ce nouveau concept. Les chercheurs portent une attention particulière à la vision élargie des menaces et de l'objet référent de la sécurité, en y introduisant la sécurité sociétale (liée à l'identité sociétale). Néanmoins, la plus grande contribution de l'Ecole

⁶⁸ BUZAN Barry, HANSEN Lene, *The Evolution of International Security Studies*, United Kingdom : Cambridge University Press, 2009, p.148

⁶⁹ BUZAN Barry, *People, States, and Fear: The National Security Problem in International Relations*, Brighton, Sussex: Wheatsheaf Books, 1983, 262 p.

⁷⁰ MC SWEENEY Bill, « Review: Identity and Security: Buzan and the Copenhagen School », *Review on International Studies*, 1996, vol. 22, n°1, p.81

⁷¹ BUZAN Barry, WAEVER Ole, DE WILDE Jaap, *Security: A New Framework For Analysis*, Colorado : Lynne Rienner Publishers, 1998, 239 p.

⁷² BUZAN Barry, HANSEN Lene, *op. cit.*, p.x

danoise reste l'approche discursive, à savoir l'acte de discours, découlant du concept de sécurisation.

3.2.1. Conception élargie de la sécurité

Barry Buzan définit la sécurité comme étant un « *concept essentiellement contestable* ». Etant déjà un concept vague, en s'élargissant et en s'approfondissant, la sécurité se dilate, perd de sa substance, et devient alors un débat sans fin (tout et n'importe quoi peut devenir sujet de sécurité). C'est pourquoi les chercheurs de Copenhague étudient la sécurité comme étant un processus, une pratique en évolution et non pas un fait établi. Ils ont élargi le champ d'étude à cinq secteurs précis. Outre le militaire, ils proposent les secteurs de l'économie, la politique, l'environnement ou encore la société.

Ces secteurs représentent des nouvelles menaces auxquelles l'individu peut avoir à faire face. Par exemple, le secteur *militaire* peut menacer un Etat dans toutes ses composantes et à tous ses niveaux (ce qui relève traditionnellement de l'approche réaliste). Comme déjà dit précédemment, on assiste de nos jours à une intensification des conflits internes, souvent causés par la faiblesse des Etats. Le secteur *politique* peut alors être menaçant lorsqu'un Etat ne sait plus assurer sa propre sécurité (Etat failli ou Etat voyou). Deux autres secteurs, moins pertinents pour cette analyse, composent néanmoins la théorie ; la sécurité *environnementale*, qui relève principalement des catastrophes naturelles de plus en plus intenses, et la sécurité *économique* qui tente de protéger l'Etat économiquement, notamment face aux risques qu'il encourt dans un contexte de libre-échange. Tous ces secteurs partagent le même objet référent de la sécurité, à savoir l'Etat.

La sécurité élargie démontre donc qu'on peut appliquer le concept de sécurité à des domaines non militaires. Les cinq secteurs proposés sont interconnectés entre eux, il est difficile de les analyser en les isolant les uns des autres. Dans le cadre de ce mémoire, on retiendra particulièrement la sécurité sociétale.

3.2.2. Sécurité sociétale

En ce qui concerne la sécurité *sociétale*, elle a été introduite par le livre « *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe* » (Waever, 1993). En réponse aux conflits internes de plus en plus violents, les chercheurs ont tenté d'établir un lien entre la sécurité de la nation et l'identité nationale. La sécurité sociétale peut être définie comme « *the ability of a society to persist in its essential character under changing conditions and possible or actual threats* ». ⁷³ Autrement dit, la sécurité sociétale intervient lorsqu'une société perçoit une menace, en termes d'identité, qui pourrait empêcher la reproduction de son caractère. Le caractère d'une société comprend le langage, la culture, la religion, les coutumes etc.

Alors que l'identité est introduite dans cette théorie, l'objet référent a changé d'unité ; ce n'est plus le propre de l'Etat, mais des collectivités (partie intégrante de la société). Celles-ci deviennent des objets référents qui doivent donc être protégés. Considérant que la nation pourvoie une certaine identité à un peuple, menacer une composante de l'identité nationale signifie mettre en péril une partie de la nation. La sécurité sociétale articule donc les concepts de sécurité, d'identité et de société. Elle propose une cohésion sociétale qui, face à des nouvelles menaces, peut être ébranlée. Ceci peut se produire si l'Etat menace lui-même une partie de sa population (politiques de discrimination et d'exclusion) ou si celui-ci utilise la société pour contrer des menaces internes ou externes.

Après avoir compris l'élargissement proposé par les auteurs de l'Ecole de Copenhague, Buzan et Hansen s'interrogent sur deux points; « *what are the implications of this conception of security and state identity? Does the state rely upon enemies to maintain identity/control over its population?* ». ⁷⁴ Pour répondre à ces questions, il convient à présent de s'attarder sur un concept clé de la théorie ; le processus de sécurisation, et son élément discursif, l'acte de discours (*speech act*). Ces concepts vont permettre d'analyser comment des acteurs, reconnus de

⁷³ BUZAN Barry, HANSEN Lene, *op. cit.*, p.213

⁷⁴ *ibid.*, p.217

manière légitime, réussissent à pointer une situation, un groupe, un problème comme étant une menace pour l'identité de la nation.

3.2.3. Sécurisation

Les auteurs de Copenhague ne sont pas favorables à la définition d'une sécurité « vraie ». Il est plus pertinent, selon eux, de saisir les processus et dynamiques qui permettent aux acteurs de définir un enjeu de sécurité. La sécurisation est le processus qui permet une approche discursive de la sécurité.

Waeber expose le concept de sécurisation lors d'un colloque en 1989.⁷⁵ Il remarque que les élites politiques jouent un rôle important dans la définition d'un enjeu de sécurité ; celles-ci cadrent certains enjeux de société, de telle sorte que ce cadrage crée une menace et légitime l'obtention de pouvoirs considérables. Selon lui, la sécurisation est donc un processus par lequel on présente un problème en termes sécuritaires.

Il devient intéressant de distinguer *politisation* et *sécurisation*. En ce qui concerne la *politisation*, Buzan et Hansen établissent trois catégories d'« enjeux publics ».⁷⁶ La première reprend les enjeux non politisés, c'est à dire les problèmes dont l'Etat ne se soucie pas outre mesure, qui n'interviennent pas dans le débat ou les décisions publiques. La seconde catégorie comprend les enjeux politisés, ceux qui nécessitent un débat public et des décisions gouvernementales, voire l'allocation de certaines ressources afin d'y trouver une solution. Prenons comme exemple l'enseignement. De base cette pratique n'est pas nécessairement un enjeu politique. Mais, si on voit l'enseignement comme une pratique étatique, à laquelle il faut allouer des ressources, et pour laquelle il faut donc prendre des décisions, alors ça devient un enjeu politisé. La politisation est donc un processus qui consiste à analyser des questions et/ou activités anodines en les impliquant dans le champ politique. Cette politisation peut apparaître de manière soudaine (événement majeur sur la scène internationale) ou de manière plus progressive

⁷⁵ MOFFETTE, David, « Etudes critiques de la sécurité : quelques contributions théoriques pour une anthropologie de la sécurité », *Aspects Sociologiques*, vol.19, n°1-2, 2012, p.44

⁷⁶ BUZAN Barry, HANSEN Lene, *op. cit.*, p.214

(changement dans les valeurs et/ou sensibilités sociétales).⁷⁷ Enfin, la dernière catégorie d'enjeu rend compte de la *sécurisation*. Celle-ci intervient lorsqu'un problème n'est, a priori, pas débattu simplement comme une question politique mais est traitée directement, de manière accélérée, en violant parfois les règles légales et/ou normes sociales. Les chercheurs de l'IRSEM (Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire, France) considèrent la sécurisation comme la version la plus extrême de la politisation. En rompant avec le champ purement politique, la sécurisation sépare les problèmes politiques des problèmes sécuritaires ; tous les enjeux politiques n'ont pas nécessairement le caractère prioritaire pour devenir de l'importance sécuritaire. L'immigration, par exemple, a toujours existé en tant qu'enjeu politique. Mais lorsque les flux deviennent trop abondants, on sécurise l'enjeu qui devient une crise (migratoire, en l'occurrence).

Avant de s'attarder sur la théorie du langage, rappelons que la sécurisation peut être une stratégie dangereuse, d'une part car elle donne le privilège à certains acteurs de suspendre certaines règles légales. D'autre part, car la menace est souvent établie de manière subjective, dans une logique d'urgence, ce qui peut être néfaste, tant pour la population que pour la résolution du conflit en question.

3.2.4. Acte de langage

Pour rappel, *l'objet référent* de sécurité est une entité (collective, dans le cadre de l'Ecole de Copenhague) considérée comme menacée de manière existentielle, dès lors, il faut intervenir en vue d'assurer la continuité de sa survie. Dans le même ordre de langage, *l'acteur sécurisant* est celui qui sécurise certains enjeux (processus de sécurisation) en déclarant que l'objet référent est existentiellement menacé. Ces acteurs ont une légitimité reconnue par la population. Parmi eux, les plus communs sont les élites politiques, les ministres gouvernementaux, les lobbys, les groupes de pression etc.

« *The way to study securitization is to study discourse and political constellations: When does an argument with this particular rhetorical and semiotic structure achieve sufficient effect to make an audience tolerate violations*

⁷⁷ MAERTENS Lucile, *La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques*, France : Institut de recherche stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM), 2012, Fiche n°17, p.6

of rules that would otherwise have to be obeyed? If by means of an argument about the priority and urgency of an existential threat the securitizing actor has managed to break free of procedures or rules he or she would otherwise be bound by, we are witnessing a case of securitization » - Barry Buzan, Ole Waever, Jaap de Wilde⁷⁸

On entre dans la théorie de l'acte de langage lorsqu'un acteur sécurisant nomme un enjeu comme étant quelque chose de menaçant pour un objet référent (peu importe si la menace est réelle ou non). Il suffit donc aux acteurs sécurisants de poser le mot « sécurité » sur un problème pour le déplacer dans un domaine spécifique (celui de la sécurité). Le processus de sécurisation se met alors en marche ; le concept de sécurité est désormais introduit dans une conception discursive et devient dépendant de la construction d'un discours. On parle « d'acte » de discours car l'énoncé lui-même devient un acte.

Cependant, le processus ne s'arrête pas là ; en nommant une menace existentielle, il faut que celle-ci soit suffisamment saillante pour que des effets politiques et sociétaux en découlent. Les acteurs sécurisants créent eux-mêmes les conditions urgentes autour de la question de sécurité. Ils usent de leur reconnaissance auprès de la population pour leur insuffler un sentiment de peur, qui légitimera l'obtention de pouvoirs exceptionnels et justifiera, à leurs yeux, l'utilisation d'une certaine violence en vue d'endiguer la menace et d'assurer leur survie. Ces mesures urgentes font souvent l'objet de violation de règles qui, en temps normal, n'auraient pas été enfreintes. Selon Waever, un acte de langage aboutit lorsqu'un point de non-retour a été émis, et qu'une issue possible a été proposée.⁷⁹ Un processus de sécurisation est alors réussi lorsqu'un discours sécurisant est largement diffusé, du moins assez propagé pour qu'un public significatif soit convaincu de la légitimité de la menace et de la nécessité de débloquer des moyens considérables.

Lors de l'étude de la sécurisation, il est nécessaire d'être attentif à plusieurs points. Tout d'abord, il paraît pertinent de débiter son observation par analyser la

⁷⁸ BUZAN Barry, WAEVER Ole, DE WILDE Jaap, *op cit.*, p.25

⁷⁹ MACLEOD Alex, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Cultures & Conflits*, 2004, n°54, p.17

structure rhétorique, ainsi que les manœuvres des acteurs sécurisants, en tenant compte du fait que le discours officiel est rarement un acte individuel, mais plutôt un consensus au sein d'un gouvernement. Néanmoins, l'acteur sécurisant aura très souvent une conviction tenace de ce qu'il énonce, garantissant la véracité de ses propos. Ensuite, un second élément à ne pas négliger est le *contexte et le cadre temporel* du discours. En effet, la construction d'un discours sera influencée, dans une certaine mesure, par l'Histoire de la population, celle de l'Etat. Les acteurs sécurisants construisent leurs discours dans le but de toucher une importante partie de la population, ils doivent donc utiliser des arguments qui reflèteront la réalité vécue par la population, dans le but de mieux convaincre l'audience. Pour qu'un acte de langage soit un succès, il est nécessaire de tenir compte des réactions domestiques, de l'écho au sein de la population, mais également des réactions internationales, afin de rester dans les limites d'un contexte situationnel. Enfin, le discours va permettre la création d'un certain savoir collectif, qui influencera d'une certaine manière *l'identité nationale*. En distinguant le « eux » (la menace) du « nous » (l'objet référent), les élites produisent des énoncés qui séparent, une dualité qui, dans une certaine mesure, renforce la peur de l'Autre.

Créée dans un contexte d'approfondissement et d'élargissement du concept de sécurité, l'Ecole de Copenhague accorde une importance particulière à la sécurité sociétale. Par la suite, le processus de sécurisation permet de comprendre comment un enjeu devient une menace. Cette sécurisation ainsi que l'acte de langage qui s'y rattache renvoient à la conception discursive de la sécurité. Il y a donc un processus intersubjectif entre l'acteur sécurisant, l'objet référent et la menace considérée.

Dans la suite de ce mémoire, les concepts de sécurité sociétale, sécurisation et acte de langage seront utilisés afin d'analyser les discours de certains dirigeants. Ceux-ci utilisent en effet les tactiques proposées par l'Ecole de Copenhague, en vue de créer une menace particulière et de la rendre légitime aux yeux de la population.

CHAPITRE 4 : LES MURS COMME INSTRUMENTS DE RESOLUTION DE CONFLITS

4.1. Les effets de la mondialisation

L'élément principal de la mondialisation est la mobilité. Dans un monde post-guerre froide, celle-ci devient la référence analytique des théoriciens, considérant principalement la mobilité des productions et des hommes. En ce sens, la mondialisation a eu des effets positifs ; elle a permis aux hommes de tisser des liens de solidarité, de coopération, elle a permis un développement économique et technologique inimaginable auparavant, elle a réduit sensiblement « l'espace-temps » pour plus de circulation, elle a développé le commerce, ou encore le tourisme. Cependant, la mondialisation a connu des effets négatifs, notamment sur les sociétés ; un changement social assez rapide s'est produit, accroissant les inégalités, creusant un fossé entre riches et pauvres, ce qui a provoqué une stigmatisation des personnes non désirables sur un territoire. Ce premier point a accentué le sentiment de crainte envers l'Etranger, déstabilisant certains facteurs identitaires.

L'effet de la mondialisation s'est également porté sur le territoire lui-même, provoquant un double mouvement de déterritorialisation et de territorialisation. L'Etat abandonne peu à peu ses compétences souveraines au profit d'une institution régionale ou internationale. Le monde serait alors affranchi de frontières. Pourtant, la mondialisation ne les a pas supprimées, elle a plutôt recomposé les territoires, tout en renforçant leurs limites. D'où le paradoxe ; l'Etat substitue ses compétences à une entité supra-étatique et, dans une même ligne de conduite, développe un instinct sécuritaire, de repli sur soi. Dès lors, l'instrument central de la protection de la souveraineté devient le mur, érigé comme ligne de faille de la mondialisation. Elisabeth Vallet estime que le mur s'inscrit dans une logique « d'effet cliquet »⁸⁰, mécanisme empêchant tout retour en arrière, tel le cliquet d'une horlogerie.

L'étude de la sécurité a montré que la sécurité a été largement approfondie et

⁸⁰ THERWATH Ingrid, *op cit.*

élargie dans les années 1990, en incluant de nouveaux acteurs et de nouvelles menaces. Ainsi, le concept est plus en concordance avec les réalités contemporaines. Cette reconfiguration a également eu des répercussions sur les pratiques étatiques sécuritaires qu'il convient de décrire brièvement avant d'analyser plus amplement les conséquences étatiques de la mondialisation.

4.1.1. Changements dans les pratiques étatiques de sécurité

La mondialisation a provoqué un changement géopolitique apparent qui vient bousculer le fonctionnement interne de l'Etat. Ce qui pousse à la redéfinition de certaines tâches étatiques internes, dont celle de la sécurité.

Selon Ian Clark, « *the implicit contract between individuals and state, the most fundamental service purchased, is security* »⁸¹. L'Etat est le pourvoyeur principal de sécurité pour les collectivités en son sein, à savoir tous les individus qui composent la société. Pour faire face aux nouveaux challenges induits par la mondialisation, et assurer la sécurité de l'Etat-nation, les outils traditionnels de sécurité semblent insuffisants pour certains Etats qui font alors appel à de nouvelles capacités sécuritaires. L'une d'entre elles (largement considérée dans ce travail) est le renforcement des frontières, à savoir l'établissement d'une barrière ou d'un mur de sécurité.

Pour rappel, la sécurité sociétale est la capacité d'une société à persister dans son caractère essentiel, malgré des facteurs externes perturbateurs. C'est pourquoi le discours identitaire construit autour du mur est primordial ; les élites utilisent une dialectique basée sur l'identité nationale, et parviennent ainsi à créer une menace (exprimée en terme identitaire). Dans ce cas, le caractère essentiel d'une population est perturbé. Face au danger de la menace créée, les élites proposent une solution rassurante, facilement réalisable, comme par exemple la construction d'un mur. La population apeurée aura plus de facilités à légitimer cette mesure, malgré son caractère peu rationnel.

Le sentiment de sécurité devient alors la priorité, allant au-delà de la volonté du « bien vivre ensemble » ou du respect de l'Autre. De plus, les Etats ressentent

⁸¹ CLARK Ian, *Globalization and International Relations Theory*, United States: Oxford University Press, 1999, p.107

également un sentiment d'impuissance dans ce nouveau contexte géopolitique. C'est pourquoi, en sécurisant leurs frontières, ils se réaffirment, affichent leur puissance, montrent leur détermination à préserver leurs intérêts face à un monde extérieur devenu hostile. Cette reconfiguration des pratiques étatiques impacte directement les caractéristiques internes de l'Etat, à savoir l'identité nationale et la souveraineté.

4.1.2. Changements dans les caractéristiques étatiques internes

a) Un nouvel outil identitaire

Tout comme la sécurité, l'identité est construite et reconstruite au fil du temps. De manière générale, l'identité nationale est définie par un ensemble de valeurs, de croyances, de normes, d'attitudes, etc. Toute une culture propre à la majorité des individus qui composent la société. C'est donc une construction sociale qui évolue dans un contexte international instable. En effet, l'intensification des conflits nationalistes et culturels post-guerre froide a remis l'identité au centre de l'attention des chercheurs. Parallèlement, la mondialisation a eu un effet homogénéisateur sur les sociétés ; en ouvrant les frontières et en partageant les idées, les spécificités culturelles ont été ébranlées.

Dans ce contexte, le mur devient une forte manifestation identitaire, il est tantôt utilisé comme un support identitaire, tantôt comme un fixateur, voire un générateur de nouvelles identités nationales.⁸² En tant que support, le mur est considéré comme quelque chose de rassurant ; il établit une limite matérielle et visuelle à un territoire précis jouissant d'une identité nationale propre. Il a alors comme but de se différencier des autres, d'établir une distinction claire entre « nous » et « eux », entre le « dedans » et le « dehors ». En tant que fixateur d'identité, le mur sera plutôt utilisé comme un outil identitaire, de légitimation, destiné à mobiliser la société autour d'une cause commune. En effet, l'identité nationale est largement construite par l'Etat. En considérant l'Autre comme un ami, un ennemi, un allié ou encore un adversaire, les entités étatiques influencent les perceptions que les individus portent sur le monde extérieur. Certaines valeurs peuvent alors être intériorisées par la population, à tel point qu'elles deviennent partie intégrante de leur identité.

⁸² BIGO Didier, BOCCO Riccardo, PIERMAY Jean-Luc, *op cit.*, p.10

De plus, la manière dont un Etat est perçu par sa population, dans le rôle qu'il prétend occuper parmi les autres Etats, aura également des répercussions sur l'identité nationale. Pour figurer ces mots, on pourrait dire que les individus d'un régime autoritaire ont des comportements, des références, des valeurs et normes différentes de celles des individus faisant partie d'un régime démocratique par exemple.

Par l'avènement des nouvelles menaces, les facteurs identitaires sont donc déstabilisés, ce qui remet en cause les repères et valeurs traditionnels. Les constructions sociales de l'identité évoluent dans un contexte paradoxal ; l'identité se retrouve contrebalancée entre un sentiment d'ouverture, de multiculturalité (induit par la mondialisation) et un repli défensif, induit par la crainte de l'Autre. Le mur est donc un outil identitaire, intégré par la population comme étant un repère, une limite à l'identité nationale.

b) La perte de souveraineté

Au sortir de la guerre froide, le nouveau contexte géopolitique mondial a modifié certaines pratiques de souveraineté (comme le libre-échange, l'interdépendance, etc.) favorisant le développement de la mondialisation. La mondialisation a donc provoqué une certaine diminution des capacités régaliennes, dont l'une des principales est le contrôle exclusif du territoire. Bien que l'autorité étatique demeure inchangée, plusieurs compétences ont été transférées au niveau supra-étatique, modifiant, à certains égards, la dimension de contrôle de cette souveraineté. Dès lors, l'ouverture des frontières a eu des effets négatifs sur la sécurité étatique ; il est devenu difficile de contrôler les trafics illicites, les personnes illégales, les crimes organisés ainsi que les violences frontalières. De ce fait, l'une des raisons d'être du mur est de pallier à cette désorientation.

Le mur intervient alors comme une affirmation territoriale (une territorialisation) de l'entité étatique. Selon Elisabeth Vallet, le mur est « *la manifestation des fonctions régaliennes de l'Etat pour répondre à l'instabilité générée par le système international* »⁸³. En effet, la construction d'un mur aux

⁸³ VALLET Elisabeth et DAVID Charles-Philippe, *op cit.*, p.8

bords du territoire étatique, considéré comme un acte généralement unilatéral, relève des fonctions régaliennes. Suite à la perte du contrôle des frontières, les Etats tentent d'imposer à nouveau leur autorité au sein de celles-ci. De plus en plus, les discours sur la disparition des frontières ont alarmé les populations, permettant aux élites de façonner des pratiques autour du blindage des frontières.

Cependant, plusieurs auteurs s'accordent pour affirmer que, dans un environnement mondialisé difficile à appréhender, le mur ne donne que l'illusion de contrôle des frontières. Certes, l'avènement des nouvelles technologies a permis une meilleure surveillance des frontières et une plus ample acceptation de la part des populations (le mur se faisant plus discret), les barrières sécurisantes sont néanmoins faciles à contourner et ne permettent pas de retrouver la souveraineté étatique d'antan.

*

Dans le nouveau contexte géopolitique global, les murs remplissent donc plusieurs fonctions ; assurer la sécurité sociétale, réaffirmer la souveraineté de l'Etat lorsque les frontières sont fragilisées, instaurer un sentiment sécurisant et rassurant, et enfin, servir d'outil identitaire, autant comme support que comme générateur de nouvelles identités nationales.

Les recherches effectuées pour ce travail permettent de distinguer deux raisons principales à l'élaboration d'un mur. Tout d'abord, il peut être utilisé comme réponse aux conflits territoriaux. Bien que cette première réponse ait tendance à apparaître avant la fin de la guerre froide, les murs qui seront analysés sont toujours debout. Au lieu d'entamer une analyse strictement discursive, il convient plutôt de comprendre l'histoire de ces murs et les facteurs qui permettent leur persistance dans le monde actuel. Ensuite, le mur sera plutôt analysé comme une réponse aux deux nouvelles menaces contemporaines considérées dans ce travail, à savoir la migration et le terrorisme. Une analyse discursive sera plus amplement utilisée, basée sur les théories de l'Ecole de Copenhague.

Il convient de préciser que les murs présentés ici ne constituent certainement pas une liste complète; piochés parmi la soixantaine de murs dans le monde, ils sont utilisés comme exemples afin de répondre de manière adéquate à la question

de recherche posée, ainsi qu'aux hypothèses.

4.2. Le mur comme réponse aux conflits territoriaux

« Les bonnes barrières, dit-on, font de bons voisins lorsqu'elles procèdent d'une volonté commune. Cela peut valoir d'un champ à l'autre, d'un jardin à l'autre, mais jamais d'un Etat à l'autre » - Claude Quétel, directeur de recherche au Centre National de Recherche Scientifique (CNRS, France), 2014 ⁸⁴

Par ces mots, Claude Quétel a bien cerné la situation qui caractérise l'époque post-guerre froide. En effet, depuis 1991, jamais les frontières n'ont été autant négociées, délimitées, équipées et surveillées. Cependant, ces nouvelles frontières ne font pas toujours l'objet d'un accord bilatéral. En effet, de plus en plus de cas démontrent la non-acceptation de l'une des deux parties (en l'occurrence un des Etats frontaliers), ce qui peut déboucher sur des affrontements, voire des conflits.

Un conflit territorial peut devenir violent, notamment lorsque deux identités distinctes se confrontent, ou que l'une des deux parties impose sa supériorité. La violence peut également survenir lorsque le conflit dure dans le temps, sans résolution, à tel point qu'il devient gelé. Si ce conflit a lieu aux abords d'une frontière, le renforcement de celle-ci semble être devenu une solution contemporaine. Une frontière ayant été fortifiée démontre la méfiance d'Etats voisins. C'est pourquoi les murs érigés font généralement l'objet d'un geste unilatéral et imposé.

Cette partie du travail de recherche permettra donc d'analyser les conflits territoriaux qui ont abouti à la création non seulement d'une frontière *de facto*, mais également du renforcement de celle-ci. Quatre murs de séparation seront analysés : celui entre la Corée du Nord et sa voisine du Sud, entre l'Inde et le Pakistan dans la région du Cachemire, celui séparant l'île de Chypre en une partie turque et une partie grecque et enfin le mur de sable dans le Sahara occidental.

Cette liste n'est pas exhaustive. En effet, d'autres murs font l'objet de revendications territoriales, comme par exemple, la barrière sillonnant la vallée de Ferghana établie par l'Ouzbékistan à sa frontière avec le Kirghizstan (1999), la

⁸⁴ QUÉTEL Claude, *op cit.*, p.195

barrière métallique électrifiée que le Koweït a imposé à l'Irak (2004), ou enfin (non pas des moindres) les murs qu'Israël a édifiés sur les territoires contestés de la bande de Gaza et de la Cisjordanie. Cependant, les quatre cas mentionnés ci-dessus ont été retenus car ils ont tous la même particularité ; leurs barrières de séparation datent d'avant la chute du mur de Berlin. Ceci peut sembler paradoxal étant donné que le renforcement de frontière s'effectue principalement après 1991. Néanmoins, ces murs, toujours présents, causent encore des violences sans nom, la négociation du conflit territorial n'ayant pas abouti.

4.2.1. La division du 38^e parallèle

Enfant de la guerre froide, le mur séparant la péninsule coréenne a été établi en 1953. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la Corée a été divisée le long du 38^e parallèle, séparant les camps occidentaux des camps soviétiques. Le 27 juillet 1953, lorsque l'armistice de la guerre de Corée est signé, la ligne de démarcation est officiellement fixée, à l'endroit où les combats avaient commencé et se sont terminés (à savoir sur le 38^e parallèle). Cependant, il n'y a pas eu de traité de paix, ce qui implique que les deux pays sont toujours *de jure* en état de guerre. La République populaire de Corée occupera le Nord, alors que la République de Corée s'installe au Sud. La particularité du mur de Corée (qui s'étend sur 238km, allant de la mer Jaune à la mer du Japon) est qu'il est basé sur une ligne d'armistice, et non pas une ligne de revendication territoriale à proprement parler. Néanmoins, il existe une zone démilitarisée (DMZ) qui, selon Claude Quétel, porte très mal son nom⁸⁵ car ce no man's land, large de 4km, est très loin d'être démilitarisé. Au fur et à mesure des années, la région frontalière a en effet connu quelques affrontements sporadiques. Cette frontière fortifiée, l'une des plus hermétiques du monde, est composée de béton, de grillages, de fils barbelés, de mines, et surtout d'une surveillance extrême de part et d'autre.

Au Nord, la dictature est dirigée par une dynastie communiste, imposant la terreur et l'endoctrinement permanent (contrairement à la République de Corée, bâtie sur un régime démocratique). Durant des années, la propagande nord-coréenne envahissait les haut-parleurs, diffusant les discours du président et idolâtrant son

⁸⁵ QUÉTEL Claude, *op cit.*, p.197

image.⁸⁶ De Kim Il-sung (fondateur de la Corée du Nord) à Kim Jong-un (son petit-fils) les trois dirigeants ont articulé leurs discours sur l'idéologie du *Juche*. Cette doctrine repose sur « *un principe d'indépendance politique, d'autosuffisance économique et d'autonomie militaire* ». ⁸⁷ Ce principe autocratique justifie sans cesse l'uniformisation politique et idéologique au sein de la société nord-coréenne, insistant sur le pouvoir absolu des dirigeants, ce qui donne naissance à un culte de la personnalité. Les discours menaçants et belliqueux des dictateurs soutiennent également une politique de « *military first* » (justifiant notamment leur programme nucléaire). ⁸⁸ Dans ce contexte, il est aisé de déduire que la population nord-coréenne n'a pas son mot à dire, effrayée par les retombées d'une moindre protestation. Encore faudrait-il qu'ils soient conscients de cet enfermement idéologique et physique, sachant que la quasi-totalité des lignes et moyens de communication sont contrôlés, voire coupés.

Le 13 décembre 1991, aux sorties de la guerre froide, un accord de « *de non-agression, d'échanges, de coopération et de reconnaissance réciproque* » ⁸⁹ a été signé lors d'un sommet intercoréen. Mais ce rapprochement s'est avéré être un leurre car les affrontements ont repris quelques années plus tard. Néanmoins, le 27 avril dernier, le monde entier fut témoin d'un événement historique ; après 65 ans de séparation, les dirigeants nord et sud-coréens ont chacun mis un pied de l'autre côté de la frontière. Lors de ce sommet, le président Moon Jae-in annonce « *Kim Jong-un et moi déclarons qu'il n'y aura plus de guerre sur la péninsule coréenne et qu'un nouvel âge de paix commence.* ». ⁹⁰ Serait on face aux prémices d'une paix durable ? La DMZ deviendra-t-elle une zone de paix, faisant tomber le mur du 38^e parallèle ? Etant donné que l'actualité est en perpétuel mouvement, peut-être pourra t-elle nous donner des réponses.

Quoi qu'il en soit, le cas coréen démontre que la sécurisation d'une menace

⁸⁶ QUETEL Claude, *op cit.*, p.197

⁸⁷ CALMELS Christelle, YE-JIN Kim, WAGNER Natacha, *Entre culture et perceptions : Interpréter la menace nord-coréenne au prise de l'idéologie*, France : Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), 2007, p.4

⁸⁸ SANG-HUN Choe, North Korean Leader Stresses Need for Strong Military, *The New York Times* [en ligne], 15/04/2012

⁸⁹ QUETEL Claude, *op cit.*, p.200

⁹⁰ MESMER Philippe, Les dirigeants des deux Corées s'engagent à une « dénucléarisation complète péninsule, *Le Monde* [en ligne], 27/04/18, mis à jour le 30/04/18

n'est pas spécialement nécessaire lorsqu'on se trouve dans un régime autoritaire et dictatorial. Du moins il ne s'agit pas de convaincre mais plutôt d'imposer le bien fondé des décisions, grâce notamment à un enfermement idéologique.

4.2.2. La ligne verte chypriote

Lors de l'indépendance chypriote en 1960, le pays connaît des hostilités sanglantes entre les deux communautés ; les Chypriotes turcs et les Chypriotes grecs. En 1964, un coup d'Etat éclate, certains officiers, soutenus par Athènes, souhaitent rattacher Chypre à la Grèce.⁹¹ Cet événement est perçu comme un bon prétexte pour la Turquie ; garante de l'intégrité constitutionnelle (avec le Royaume Uni et la Grèce), elle se permet d'intervenir militairement sur le territoire. En deux jours seulement, la Turquie envahit le Nord de l'île (à savoir 30% du territoire)⁹² et impose une démarcation par la force. La frontière de 180 km est donc créée *de facto*, donnant naissance à la République turque de Chypre nord (autoproclamée en 1983 et reconnue uniquement par Ankara), et à la République de Chypre, au Sud.⁹³ Par la même occasion, des centaines de citoyens ont dû être déplacés, non sans violence, pour rejoindre le « bon » côté de l'île. Au centre, à l'image de la Corée, une zone démilitarisée (la *Buffer Zone*), large de 20m à 7km en fonction des endroits, est occupée en permanence par des casques bleus.⁹⁴

Lorsque la République turque du nord de Chypre devient un Etat fédéré, Ankara pousse les Chypriotes turcs à développer une identité turque, distincte de celle des Chypriotes grecs. Cette motivation se retrouve notamment dans le préambule de la nouvelle Constitution qui affirme que « *le peuple chypriote turc est une composante inséparable de la Turquie indépendante* ».⁹⁵ Au Nord de l'île, se déroule une réelle turquisation ; citons par exemple les noms de villes et de rues qui ont été modifiés, ou encore les Anatoliens qui se sont installés dans les maisons abandonnées par les Chypriotes grecs. Tout est mis en place par Ankara pour s'assurer qu'une identité turque soit ancrée au Nord de l'île. Le rejet de

⁹¹ QUETEL Claude, *op cit.*, p.203

⁹² *ibid.*, p.203

⁹³ *ibid.*, p.204

⁹⁴ *ibid.*, p.204

⁹⁵ LAPIERRE Alexandre, *Les dynamiques du rapprochement communautaire à chypre depuis 1974*. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2016

l'identité grecque est clair, comme l'affirme le Président chypriote turc de l'indépendance, Rauf Denktas « *Tous les mots comme Etat commun, culture chypriote, Grecs chypriotes, Turcs chypriotes sont des mots vides de sens.* ». ⁹⁶

Quant aux discours du Sud, la plupart sont basés sur trois éléments principaux⁹⁷ : tout d'abord, mu par un sentiment national, les discours présentent un attachement à l'Etat chypriote. Bien que la réunification de l'île paraisse primordiale, il y a une certaine opposition des partis quant à une confédération de l'île (d'où le refus de la population grecque de Chypre lors du référendum organisé par l'ONU en 2004). ⁹⁸ Ensuite, depuis l'imposition du mur, les Chypriotes grecs n'ont pas abandonné leur volonté de voir revenir les réfugiés, anciens habitants du Nord de l'île. Enfin, le dernier élément présent dans les discours est la crainte du Turc (Ankara est toujours considéré comme un envahisseur ayant violé les droits des Chypriotes). La République de Chypre ne reconnaît donc pas *de jure* la frontière imposée par la Turquie. De plus, une importante disparité économique frappe l'île ; alors que le PIB par habitant du Nord est de 4590 €, celui du Sud représente 18 390€. ⁹⁹ Ce décalage économique, expliqué notamment par l'activité touristique, influence également l'opinion que le Sud se fait du Nord.

Malgré ces fortes oppositions d'identité nationale, les esprits semblent s'apaiser en novembre 2008 et les négociations reprennent en vue de créer une fédération. ¹⁰⁰ Bien que les tensions s'atténuent, les communautés restent très différentes (au niveau de l'économie, du niveau de vie, de l'origine ethnique, de la langue, du mode de vie, de la religion etc.), ce qui implique que, malgré la chute potentielle de la barrière physique, le mur ne tomberait pas dans les esprits.

4.2.3. Le mur de sable sahraoui

Le Sahara occidental est une région qui, pendant longtemps, a été sous

⁹⁶ BLANC Pierre, Géopolitique de Chypre et jeux d'échelle, in COPEAUX Etienne, *Cahier de Recherche n°9 : recherches en cours sur la question chypriote*. Groupe de Recherches et d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen Orient. Université Lumière Lyon 2: Maison de l'Orient Méditerranéen Jean Pouilloux, 2001, p.25

⁹⁷ *ibid.*, p. 25-26

⁹⁸ QUETEL Claude, *op cit.*, p.206

⁹⁹ *ibid.*, p.206

¹⁰⁰ *ibid.*, p.206

domination espagnole. Après plusieurs démarches de la part de l'ONU (organisation d'un référendum, affirmation du droit à l'autodétermination, consultation de la CIJ, organisation de missions de terrain)¹⁰¹, les accords de Madrid sont signés le 14 novembre 1975 par l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. Ces accords visent au retrait des troupes espagnoles, ainsi qu'à la division du Sahara occidental entre le Maroc (2/3) et la Mauritanie (1/3).¹⁰² Dès lors, ces deux Etats envahissent leur nouveau territoire. `

Rapidement, un groupe d'opposition se met en place, le Front Polisario (créé en 1973).¹⁰³ Ce groupe armé est désireux de garder Sahara occidental indépendant, et repousse alors les envahisseurs. En 1976, l'Algérie reconnaît l'auto-proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et, dès lors, soutient financièrement et militairement le Front Polisario.¹⁰⁴ Celui-ci fait une avancée sur le plan militaire et politique dès 1979 ; la Mauritanie quitte le territoire sahraoui et reconnaît, par la même occasion, la RASD comme Etat indépendant. Mais c'est sans compter sur le Maroc ; pour maximiser sa sécurité et arrêter les offensives du Front, Hassan II décide d'ériger un mur de sable, considéré comme un mur de la honte par ses détracteurs. Depuis 1980, six lignes de barrière se sont construites, descendant progressivement vers le Sud, pour finalement totaliser 2720km de frontière.¹⁰⁵ Afin d'assurer l'imperméabilité du sable, un dispositif technologique impressionnant renforce le mur (champs de mines, barbelés, quarantaine de soldats tous les 2km, radars puissants, brigades d'intervention rapide et suréquipée).¹⁰⁶ Ce renforcement rend les troupes du Front Polisario impuissantes. Des dizaines de milliers de Sahraouis sont désormais réfugiés en Algérie (et considérés comme les « otages du Polisario » par les Marocains). Bloqué par le mur, ce peuple, qui avait l'habitude d'être nomade, a dû se sédentariser.

Il est important de noter que le Sahara occidental est principalement composé de désert et que la population est très difficile à recenser. En effet, ces peuples

¹⁰¹ QUETEL Claude, *op cit.*, p.208-209

¹⁰² *ibid.*, p.209

¹⁰³ *ibid.*, p.208

¹⁰⁴ *ibid.*, p.210

¹⁰⁵ *ibid.*, p.211

¹⁰⁶ *ibid.*, p.211

sont principalement nomades, ce qui rend le processus de sécurisation quelque peu caduc. Du point de vue marocain, le Sahara a toujours fait partie du territoire national, comme le roi Hassan II l'exprimait « *ce Sahara a toujours été lié au Maroc par les liens de l'allégeance et que, chez nous, souveraineté et allégeance (beïa) sont une seule et même chose* ». ¹⁰⁷ Il n'y a donc pas lieu de devoir convaincre une population sur le bienfondé de la création d'un mur.

De nos jours, le problème ne semble pas se résoudre. En effet, le Maroc campe sur ses positions, affirmant maintenir sa souveraineté sur le Sahara occidental. De plus, il semblerait que de plus en plus de pays retirent leur reconnaissance à la RASD, tout en devenant favorables au scénario marocain. Même l'ONU parle elle-même de « *puissance administrative* ». ¹⁰⁸ Une nouvelle fonction anti-migration a été assignée au mur (bloquant la route vers l'Espagne), on peut donc en déduire que sa chute n'est donc pas à prévoir prochainement.

4.2.4. Le mur du Cachemire

Une première guerre indo-pakistanaise éclate en 1947 concernant la région contestée du Cachemire. Suite à la demande de l'Inde à l'ONU, un cessez-le-feu est négocié en 1949. Sept ans plus tard, alors que les tensions sont toujours latentes, l'Inde annexe les deux tiers du Cachemire (ce qui devient l'Etat fédéré du Jammu-et-Cachemire) et le dernier tiers se rattache au Pakistan. Dans la revendication du territoire, l'enjeu est de taille pour les deux Etats ; le Pakistan a été créé pour rassembler les musulmans de la région, et, à ce titre, la population du Cachemire devrait donc être pakistanaise. Tandis qu'en Inde, la peur d'une logique de dominos se fait sentir ; si le Cachemire devient entièrement musulman, d'autre Etats fédérés risquent de suivre le même chemin et de prendre leur indépendance, ce qui ébranlera l'intégrité de la fédération. De plus, la République indienne reproche à son voisin pakistanais d'encourager les combattants islamistes.

En 1972, les deux parties se mettent d'accord (par traité) pour que la ligne de

¹⁰⁷ BARRADA Hamid, Hassan II : « Tindouf faisait partie du Royaume », *Jeune Afrique* [en ligne], 06/10/10

¹⁰⁸ QUETEL Claude, *op cit.*, p.213

cessez-le-feu (de 1949) devienne une « ligne de contrôle » (LoC) ¹⁰⁹, et donc une frontière *de facto*. Néanmoins, les militants séparatistes pakistanais continuent à entreprendre des manœuvres violentes afin de sauver l'honneur musulman. C'est pour cette raison que la République indienne décide d'élever une barrière de sécurité, à quelques mètres de la LoC. Plusieurs affrontements sporadiques retarderont ce projet qui sera finalement officiellement lancé en 2002.

La barrière de sécurité indienne s'étend alors sur 550km, à hauteur de 3m. Comme dans les cas précédents, il y a une zone entre deux rangs de barbelés, complètement minée. Comme le souligne Quetel, « *cette barrière ne serait pas plus efficace que ses homologues de par le monde s'il n'y avait pas derrière elle toute une armée pour la défendre* ». ¹¹⁰ Bien que le Pakistan refuse la partition et néglige ce mur, l'Inde semble néanmoins satisfaite car elle aurait réussi à diminuer les infiltrations des militants pakistanais de 80%.

Les tensions indo-pakistanaïses concernant le Cachemire sont toujours d'actualité. De plus, l'Inde semblerait bien plus stricte à ce sujet qu'elle n'en a l'air ; en 2011, le journal *The Economist* publie un article comprenant une carte géographique de la situation actuelle. A la fin de son article, le journaliste attaque le non-respect de la liberté d'expression en Inde : « *Sadly, India censors maps that show the current effective border, insisting instead that only its full territorial claims be shown. (...) Unlike either government, we think our Indian readers can face political reality* ». ¹¹¹ Par cette censure, l'Inde (pourtant démocratique) prive sa population d'une bonne information critique sur la question. Tenterait-elle alors d'influencer le bienfondé de sa revendication territoriale ? Quoi qu'il en soit, la situation ne semble pourtant pas évoluer outre mesure.

*

Plusieurs éléments de conclusion peuvent être retenus en ce qui concerne la création d'un mur comme réponse à un conflit territorial. Le premier est que, dans un conflit territorial, cette nouvelle pratique est utilisée pour créer des nouvelles frontières *de facto*, pas toujours reconnues internationalement. En affirmant une

¹⁰⁹ QUETEL Claude, *op cit.*, p.215

¹¹⁰ *ibid.*, p.216

¹¹¹ A rivalry that threatens the world, *The Economist* [en ligne], 19/05/11

nouvelle souveraineté, le mur est considéré comme support identitaire mais également comme fixateur d'une nouvelle identité (comme c'est le cas à Chypre). Deuxièmement, autant les régimes démocratiques qu'autoritaires ont recours à cette nouvelle pratique. En effet, la Corée du Sud et la République de Chypre n'ont finalement pas refusé l'implantation d'une séparation physique, tout autant que l'Inde (plus grande démocratie du monde) qui l'a elle-même imposée. Troisièmement, le processus de sécurisation n'est pas le premier outil pour convaincre une population dans un conflit territorial. Effectivement, des facteurs profonds, touchant à l'identité nationale, sont déjà présents dans les mentalités, ce qui facilite d'emblée la légitimation.

Une dernière conclusion peut être tirée de ces exemples : bien que certaines tensions se soient apaisées, comme en Corée ou à Chypre, le mur n'a pas permis une résolution totale du conflit. Alors que ces murs sont parmi les plus anciens encore debout, ils sont désormais ancrés comme des frontières *de facto*. Cependant, plusieurs problèmes persistent, non seulement le déracinement de certains peuples (personnes déplacées ou isolées des siens par le mur) mais également la difficulté d'obtenir une reconnaissance internationale pour les nouveaux pays comme la République turque du Nord de Chypre ou le Sahara occidental. Le mur ne semble donc pas être un instrument de résolution de conflit.

4.3. Le mur comme réponse aux nouvelles menaces

Les incertitudes et les doutes induits par la fin de la bipolarité et l'avènement de la mondialisation ont provoqué des tensions sociales, tant pour les dirigeants que pour les peuples. Dans ce monde où les mouvements s'accélèrent, les menaces asymétriques prennent racine et deviennent un argument de plus pour construire un mur. Afin de mieux comprendre ces nouvelles pratiques frontalières et surtout la légitimation qu'on leur donne, il est désormais nécessaire de s'attarder sur la sécurisation des nouvelles menaces contemporaines.

Avant tout processus de sécurisation, deux choix s'offrent aux dirigeants ; soit dévier une crise (en taisant les menaces potentielles) soit susciter une crise (en nommant une menace et en insinuant son danger imminent). C'est en se lançant dans la deuxième option que le processus de sécurisation se met en place.

Le propre des menaces asymétriques est qu'elles sont difficilement identifiables, à l'inverse d'une situation de guerre traditionnelle où l'ennemi est aisément reconnaissable. Afin de répondre aux inquiétudes sociétales, les élites politiques tentent alors de faciliter l'identification de cette menace. Didier Bigo pointe ce phénomène par ces mots : « *Lorsque l'ennemi n'a pas de visage précis ou plutôt peut en prendre une multitude, le politique, le juridique et la bureaucratie en gèrent l'identification, légitimant de la sorte leur propre action* ». ¹¹² En utilisant une stratégie discursive, les élites identifient l'ennemi de telle manière qu'il en résulte un ensemble de personnes catégorisées (tels « la mafia », « les migrants » ou encore « les terroristes »). De plus, il est important de noter qu'au plus le locuteur aura un capital symbolique important (c'est à dire une autorité reconnue), au plus ses discours seront entendus et acceptés.

Le fait que ces groupes soient catégorisés est dû à leur hétérogénéité et leur divergence d'intérêts, ce qui rend d'ailleurs leur contrôle d'autant plus confus. Le problème avec les catégories, c'est qu'elles prennent souvent la forme de connotation péjorative et sont utilisés à tort, provoquant une généralisation des interprétations. En insistant sur un danger particulier, et en articulant un vocabulaire basé sur le sentiment de peur, les élites manipulent les paroles et les opinions publiques pour stigmatiser un groupe précis de personnes. Ce processus discursif sera largement diffusé par les médias, afin de toucher une majorité de la population.

Enfin, si la pratique discursive est menée à terme, elle permet un accord plus ou moins tacite entre l'autorité et la population, dans le but de légitimer la construction d'un mur ou d'une barrière de séparation assez rapidement. L'objectif soutenu par les élites est de tenir l'étranger en dehors du territoire, de se protéger contre l'extérieur. Une fois de plus, grâce au mur, l'entité étatique démontre sa puissance, son autorité et sa détermination ; l'Etat prouve qu'il est capable de résoudre ces nouvelles crises, considérées comme urgentes. Le mur représente donc un fort symbole matériel mais néanmoins subjectif, dont les

¹¹² CEYHAN Ayse, PERIES Gabriel, Introduction, in BIGO Didier, *Construire l'ennemi intérieur*. Paris : L'Harmattan, 2001, p.7

dirigeants se portent garants.¹¹³

*

Les deux principales menaces asymétriques dont il est question dans ce travail sont la question migratoire et la lutte contre le terrorisme. Deux autres menaces incitent également à la construction d'un mur, à savoir les trafics illicites (ou la contrebande) et les enjeux sanitaires (comme les épidémies par exemple). Ces menaces ne seront pas analysées outre mesure dans ce travail car il est rare de voir un mur s'ériger uniquement sur ces faits. Ces risques complètent souvent les discours contre la migration ou le terrorisme.

De plus, pour approfondir l'analyse, il est intéressant de se questionner sur la différence de régime étatique, afin de comprendre si les régimes autoritaires entreprennent les mêmes discours que les régimes démocratiques pour légitimer la construction d'une barrière de séparation. En effet, l'une des caractéristiques qui sépare amplement ces deux types de régimes est la liberté d'expression, la représentation du peuple, et donc l'importance de leur voix. On part alors du postulat qu'un régime démocratique devra être plus subtil dans son processus de sécurisation qu'un régime autoritaire, étant donné la légitimation populaire nécessaire à la construction d'un mur. Néanmoins, il est jugé opportun de garder en tête que certains pays sont des Etats démocratiques sur papier, mais pas nécessairement dans les faits, comme par exemple l'Inde ou Israël.

4.3.1. Sécurisation de la question migratoire

La migration peut être expliquée par la mondialisation grâce à certains facteurs structurels de la mobilité, tels que l'ouverture des frontières, le fossé des richesses, la connectivité des peuples (devenus interdépendants), le relais médiatique, ou encore la facilité de voyager (révolution des transports grâce à une meilleure offre, obtention de visas etc.).¹¹⁴ Mais ce ne sont pas les seuls facteurs ; les catastrophes climatiques, le rejet des minorités, les crises politiques et conflits (provoquant des vagues de réfugiés), les opportunités économiques ou encore la liberté de culte provoquent également des déplacements de population. Toutes ces

¹¹³ CEYHAN Ayse, PERIES Gabriel, *op cit.*, p.13

¹¹⁴ WIHTOL de WENDEN Catherine, *Faut-il ouvrir les frontières ?*, Paris : Presse de Sciences Po, 1999, p.38

raisons ont fait tripler le nombre de migrants depuis les années 1970, passant de 77 millions à 244 millions de nos jours.¹¹⁵

Comme vu précédemment, la mondialisation a fragilisé le contrôle de la souveraineté. Toutefois, ce nouveau contexte géopolitique ne permet pas de comprendre pourquoi la migration est une si grande menace aux yeux des populations du pays d'accueil. Le processus de sécurisation, quant à lui, permet une meilleure compréhension de la situation ; lorsque les élites politiques désignent explicitement les migrants comme perturbant l'identité nationale, ils créent une menace. Par conséquent, l'arrivée de nouveaux étrangers, transgressant les frontières, peut devenir un facteur déstabilisant les valeurs étatiques. Pour contrer rapidement les flux migratoires, l'objectif est de déployer, en urgence, des moyens extraordinaires. D'où l'établissement du mur comme réponse rapide à une pression migratoire accélérée.

La sécurisation de l'immigration tente de justifier une politique de maîtrise des flux, en mettant en œuvre une capacité d'action rapidement déployée et de grande envergure. Bigo qualifie ce genre de politique comme politique du « déni »¹¹⁶ ; les autorités interprètent des statistiques diverses, tout en contournant les causes profondes du problème et, enfin, développent une politique de surveillance des nouveaux arrivants complétée par une politique d'insertion contrôlée. Cette surveillance se fait également au niveau des mentalités et attitudes que les citoyens devraient intégrer à leur égard. Les élites créent alors un savoir collectif ; sur la migration ou sur la sécurité par exemple. Cependant, cette politique provoque une confrontation entre les peuples, propice au développement d'une attitude raciste, voire d'une propagande haineuse. Ce sentiment de haine intense valorise alors la séparation matérialisée.

Les murs et les éléments de discours présentés dans le paragraphe suivant sont principalement constitués de textes publiés dans la presse. A travers ces mots, les éléments de la sécurisation de l'immigration sont reconnaissables.

¹¹⁵ WIHTOL de WENDEN Catherine, *op cit.*, p.38

¹¹⁶ BIGO Didier, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & conflits*, 1998, n°31-32, p.6

a) Quelques murs « démocratiques »

Les Etats analysés ci-dessous développent tous une vision démocratique dans leur politique. Néanmoins, devient intéressant de noter que ces pays utilisent quelques fois des mots légèrement xénophobes. Dans son article « *Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ?* », Didier Bigo relève des métaphores utilisées, qui concernent le franchissement illégal des frontières. Parmi celles-ci, on retrouve le « trou dans la digue » (aux Pays-Bas), ou encore le « raz-de-marée »¹¹⁷ (en Angleterre, seul pays incitant la construction d'un mur en dehors de son territoire, à Calais en France). Plus récemment, en France, Nicolas Sarkozy comparait les migrants à « une fuite d'eau » (juin 2015).¹¹⁸ Ces mots reflètent bien la catégorisation du migrant, et la vision d'ennemi qu'on souhaite lui donner. Les locuteurs ont pris le problème migratoire et y ont articulé un vocabulaire fort, marquant les esprits, et inspirant la peur, dans le but de diriger une partie de l'opinion publique et d'ériger une barrière anti-migrant à leurs abords.

Les dirigeants d'Etats démocratiques entreprennent donc des processus de sécurisation, en exprimant une position parfois très tranchée sur la question migratoire. De plus, il est important de mentionner que les contextes historiques et géographiques influencent le discours des élites. Prenons comme exemple les mots de Benyamin Netanyahu (Premier Ministre israélien) en ce qui concerne les relations entre Israël et ses voisins : « *l'Israël doit se protéger des bêtes sauvages qui l'entourent* ».¹¹⁹ L'Etat démocratique, à majorité juive, est entouré de voisins musulmans. Depuis sa création, Israël a dû se confronter à tous ses voisins pour maintenir ses frontières et garder sa place dans le Moyen Orient. C'est pourquoi, afin de contenir toute menace, l'Etat hébreu s'est littéralement emmuré, en bâtissant, ou ayant l'intention de bâtir une séparation fortifiée avec le Liban (2001)¹²⁰, l'Egypte (2010)¹²¹, la Syrie (2013)¹²², et la Jordanie (2015)¹²³. Par ses

¹¹⁷ BIGO Didier, *op cit.*, p.2

¹¹⁸ Pour Nicolas Sarkozy, la crise humanitaire des migrants est comme une « grosse fuite d'eau », *Libération* [en ligne], 18/06/15, mis à jour le 19/06/15,

¹¹⁹ TANENBAUM Yaakov, Netanyahu : « Israël doit se protéger des bêtes sauvages qui l'entourent », *Le Monde Juif* [en ligne], 09/02/16

¹²⁰ VALLET Elisabeth, GUILLARMOU Josselyn, BARRY Zoé, *op cit.*

¹²¹ *ibid.*

¹²² *ibid.*

mots, le Premier Ministre israélien stigmatise les arabes, considérés comme ennemis, en leur donnant des attributs de « bêtes sauvages ». Le musulman est alors perçu comme un barbare aux yeux de la population israélienne, ce qui facilite la légitimation de l'emmurement.

b) Les Etats-Unis et le Mexique

Semblable au président israélien, le président américain Donald Trump a tendance à tenir des discours assez radicaux lorsqu'il s'agit de migration, et particulièrement de migration mexicaine. Grâce à son slogan « Make America Great Again », le président américain a réussi à séduire une large population, en accentuant, au travers de ses discours, sa volonté d'améliorer la vie des nationaux.

En vue de son élection présidentielle, il tient un discours à Phoenix (Arizona), en 2016, où il déplore le système de migration américain.¹²⁴ Afin de sensibiliser la population, il explique le décalage de la politique d'immigration américaine (sous Barack Obama) par rapport aux réalités citoyennes, expliquant que ces réformes devraient entièrement changer.¹²⁵ En jonglant avec des statistiques (comme le nombre de prisonniers immigrants en prison pour homicide, ou encore la somme que l'Etat dépense à l'immigration illégale), il construit une menace qui passe par le rejet de l'Etranger. Les migrants illégaux sont alors considérés comme des « *lower skilled workers with less education, who compete directly against vulnerable American workers* ». ¹²⁶ Lors de ce discours, il annonce alors officiellement sa volonté de construire un mur à sa frontière au Sud du pays qui sera « *impenetrable, physical, tall, powerful, beautiful* ». ¹²⁷ De plus, ce mur sera (selon lui) payé à 100 % par le Mexique. Bien que le président mexicain ne semble pas encore au courant, Donald Trump assure que ce dernier est d'accord sur « *the importance of ending the illegal flow of drugs, cash, guns, and people*

¹²³ VALLET Elisabeth, GUILLARMOU Josselyn, BARRY Zoé, *op cit.*.

¹²⁴ DOVE Travis, Transcript of Donald Trump's immigration speech, *The New York Times* [en ligne] 01/09/16

¹²⁵ *ibid.*

¹²⁶ *ibid.*

¹²⁷ *ibid.*

across our border »¹²⁸ et affirme que ce mur permettra d'améliorer la situation au Mexique ainsi que la relation entre les deux pays frontaliers.

Les discours de Donald Trump ainsi que sa détermination lui ont permis d'obtenir une certaine légitimité de la part des électeurs. Il remporte alors les élections et entre en fonction le 20 janvier 2017. Lors de son discours d'investiture, le nouvel élu insiste à nouveau sur le renforcement de frontières : « *We must protect our borders from the ravages of other countries making our products, stealing our companies, and destroying our jobs.* ».¹²⁹

Quelques jours plus tard, au département du Homeland Security, il donne l'ordre exécutif de construire un mur à la frontière. Dans son discours, il insiste sur le sentiment national (« *A nation without borders is not a nation* »)¹³⁰ et souligne le caractère urgent de la situation, grâce à ses mots « *the immediate construction of a border wall* »¹³¹, ou encore, parlant des immigrés, « *we're going to get them out and we're going to get them out fast* ».¹³² Enfin, il rassure la population en expliquant que cette décision vise avant toute chose à la sécurité des citoyens américains.¹³³

Le président américain utilise donc tous les éléments essentiels à la sécurisation ; il favorise le peuple américain et gagne leur confiance en incitant sur leur bien-être (« *there is only one core issue in the immigration debate, and that issue is the well being of the American people* »).¹³⁴ Ensuite, il crée une menace, en utilisant des statistiques et en expliquant qu'ils ne sont pas les bienvenus aux Etats-Unis. Le fait qu'il soit élu 45^e président des Etats-Unis prouve qu'une part de la population croit en lui et en ses méthodes. Dès lors, il devient plus facile de légitimer la construction du mur.

¹²⁸ DOVE Travis, *op cit.*

¹²⁹ TRUMP Donald J., *The inaugural adress*, in The White House, 20/01/17

¹³⁰ NIXON Ron, Homeland Security Secretary has said border wall alone will not work, *The New York Times* [en ligne], 25/01/17

¹³¹ *ibid.*

¹³² *ibid.*

¹³³ *ibid.*

¹³⁴ DOVE Travis, *op cit.*

Le Journal The New York Times ¹³⁵ a remarqué néanmoins des changements d'arguments, concernant le mur, dans les dires du nouveau président. Ces arguments portent sur le prix de la construction (qui passe de 4 milliards de dollars en 2015 à 20 milliards de dollars en 2018), sur la hauteur du mur (de 12 mètres de haut, il diminue à 3 mètre après que le président mexicain affirma que son pays ne financera pas ce mur), ou encore sur l'apparence du mur ; en 2015 il affirmait que le mur sera construit avec une très grande et magnifique porte (pour tous ceux qui veulent rentrer légalement), or en 2017, il pense construire un « mur solaire », créant de l'énergie qui rembourserait l'investissement de la construction elle-même. Enfin, les termes « murs » et « clôture » restent ambigus dans ses interviews, bien qu'il affirme, une fois de plus sur Tweeter, que « *it's not a fence, it's a WALL and there's a BIG difference !* » (2015). Il y a donc une évolution dans les discours du président Trump. Néanmoins, il reste très convaincu de la nécessité de ce mur, et n'est effrayé par aucun obstacle.

Le Mexique, de son côté, refuse le financement qui lui est imposé. Comme l'affirme le ministre des affaires étrangères, il n'y a aucune circonstance qui justifierait de prendre une telle mesure « *that would violate the dignity of Mexicans to such an extent* » ¹³⁶. Il est vrai que Donald Trump donne une vision très négative des Mexicains, bien qu'il ait récemment modéré ses propos : « *Mexico sends its people, they're not sending their best. They're not sending you. They're sending people that have lots of problems, and they're bringing those problems with us. They're bringing drugs. They're bringing crime. They're rapists. And some, I assume, are good people* ». ¹³⁷ Le nouveau président nuance désormais sa volonté de catégoriser la menace mexicaine. Cette dernière phrase le prouve ; elle insinue le fait que c'est un dirigeant d'un pays démocratique, respectant la liberté de circulation et les droits de l'Homme.

Ce processus subtil de nuance ainsi que l'évolution de ses discours démontre qu'il a tenu compte des positions divergentes de sa population. En jouant sur les bons mots et les bonnes statistiques, Donald Trump utilise un processus de

¹³⁵ NIXON Ron, QIU Linda, Trump's evolving words on the wall, *The New York Times* [en ligne], 18/01/18

¹³⁶ Mexico says again country won't pay for Donald Trump border wall, *Reuters* [en ligne], 10/01/17

¹³⁷ BYRON WOLF Zach, Trump basically called Mexicans rapists again, *CNN* [en ligne], 06/04/18

sécurisation qui fonctionne, étant donné que la construction du mur au Sud du pays est toujours d'actualité.

c) L'Inde et le Bangladesh

Si on parcourt les démocraties où s'érigent des murs, le cas de l'Inde ne passe pas inaperçu. La plus grande démocratie du monde a érigé trois barrières de séparation à ses frontières, avec le Pakistan (dans la région du Cachemire, 550km dès 1990)¹³⁸, le Bangladesh (plus de 3200km, le plus grand mur du monde, en 1989)¹³⁹ et plus récemment la Birmanie (10km, 2013, dont la construction est en suspens)¹⁴⁰. Alors que le premier cas relève d'un conflit territorial à caractère religieux (*voir supra*), les deux autres ont été établis pour des raisons migratoires. Dans le cas du Bangladesh, l'Inde a justifié officiellement sa séparation par des raisons terroristes. Or, l'objectif officieux est d'endiguer les vagues d'immigration de son pays voisin, apparue dès les années 1980 dans l'Etat d'Assam. En effet, le Bangladesh est un pays en voie de développement, mais surtout en situation de grande précarité. Pendant longtemps, un certain laxisme prévalait quant aux immigrés clandestins venant travailler en Inde. Or, depuis son essor économique important, l'Inde s'érige parmi les grandes puissances économiques mondiales (membre du BRICS). Dès lors, les autorités indiennes s'alarment de l'immigration bengalie.

Selon une journaliste indienne, cette migration est venue déstabiliser la démographie frontalière, ainsi que l'identité nationale, ou encore l'emploi.¹⁴¹ Afin d'apaiser les tensions, le gouvernement indien décide donc de mettre en place certaines mesures. Parmi celles-ci, une mesure exceptionnelle ; la construction d'un mur, érigé en 2007.¹⁴² L'Inde possède beaucoup d'éléments identitaires historiques et ancrés dans les valeurs nationales (comme l'hindouisme par exemple). Face à un pays relativement récent (le Bangladesh a été créé en 1971) et à majorité musulmane, les élites indiennes n'hésitent pas à articuler les facteurs

¹³⁸ QUETEL Claude, *op. cit.*, p.215

¹³⁹ VALLET Elisabeth, GUILLARMOU Josselyn, BARRY Zoé, *op cit.*

¹⁴⁰ VALLET Elisabeth, Le mur, pomme de discorde entre l'Inde et le Myanmar, *L'Actualité* [en ligne], 30/09/13

¹⁴¹ RAMACHANDRAN Sudha, The Indi-Bangladesh Wall : lessons for Trump, *The Diplomat* [en ligne], 15/02/17

¹⁴² QUETEL Claude, *op. cit.*, p.217

historiques et identitaires, en pointant l'instabilité économique, politique, sociale et environnementale de son jeune voisin.

Pour illustrer l'importance des facteurs identitaires dans le discours des politiques indiens, prenons par exemple les dires de Narendra Modi, le Premier Ministre. En 2016, il a voulu priver les Indiens musulmans du droit de vote, en promouvant l'idée que l'Inde est un pays hindou, et que, par conséquent, les ressortissants musulmans (ainsi que les migrants bengali) sont des opposants « anti-nation ».¹⁴³ Le gouvernement indien axe donc son discours sur les valeurs identitaires de son pays, afin de toucher une large partie de sa population. De plus, la menace terroriste (infiltration de militants extrémistes islamistes) se fait également sentir dans le pays, surtout lorsque Modi déclare que le Bangladesh est « *le réservoir de terroristes et d'analphabètes* »¹⁴⁴. Celui-ci insuffle un sentiment de peur aux populations pour donner du poids à ses arguments haineux envers les musulmans.

Du côté Bengali, l'image répandue de l'Inde est celle d'un « bullying big brother »¹⁴⁵, c'est à dire un pays harcelant, rigide, qui ne favorise pas l'amélioration des conditions de vie de son « petit frère ». Voilà pourquoi le mur indien est fortement critiqué au Bangladesh. En effet, la revue népalaise *Himal South Asian* affirme en 2008 que cette barrière « *flies in the face of the historical movement of peoples of south Asia across the landscape, and creates a rigid frontier that is incongruous with both our past and present* »¹⁴⁶. Les médias bengalis, encouragés par les élites, insistent à leur tour sur un passé historique, au départ commun (même langue et même culture) mais désormais bien éloigné de l'Inde. De plus, Dacca (capitale du Bangladesh) nie l'existence d'entraînements islamistes au sein de ses frontières.¹⁴⁷

En se rejetant la responsabilité de part et d'autre du mur, les deux autorités étatiques influencent donc leur propre population à entretenir une vision de

¹⁴³ DAS Krishna, Modi's BJP vows to strip Muslim immigrants of vote in Assam, *Reuters* [en ligne], 11/03/16

¹⁴⁴ DEFRANOUX Laurence, Entre l'inde et le Bangladesh, « le mur et la peur », *Washington Post* [en ligne], 13/02/15

¹⁴⁵ RAMACHANDRAN Sudha, *op cit.*

¹⁴⁶ *ibid.*

¹⁴⁷ *ibid.*

l'ennemi commune, biaisant certaines statistiques concernant les migrations pour donner du poids à leurs mots.

d) Les pays européens : focus sur la Hongrie et la Serbie

Toujours dans une vision démocratique, qu'en est-il des murs européens ? Déjà durant la guerre froide, les pays européens envisagent un projet d'espace sans frontières, utilisant une rhétorique sécuritaire pour l'ensemble des pays européens, d'où la création de l'espace Schengen en 1985. Pourtant, dès la fin de la guerre froide, le vieux continent connaît des vagues migratoires venant des pays de l'Est (nouvellement indépendants). Depuis 2015, une crise migratoire venue du Sud de l'Europe sévit, et est toujours d'actualité. Malgré la volonté de libre circulation, plusieurs leaders européens ont changé leur fusil d'épaule. Cependant, bien avant cette dernière crise migratoire, l'Espagne avait déjà édifié des barbelés autour des enclaves de Melilla et Ceuta (respectivement en 1998 et 2001) en vue de se protéger d'étrangers venant du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne. Ensuite, en 2011, le mur d'Evros a refermé 12km de frontières entre la Grèce et la Turquie¹⁴⁸, suite à la volonté d'Athènes qui désirait mettre un terme aux dizaines de milliers de migrants qui se faufilaient à travers ses frontières. Suite à l'intensité des conflits et des crises dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord cette dernière décennie, ces quelques murs n'ont pas suffi pour endiguer la menace migratoire. Depuis 2015, les murs fleurissent en Europe, dans un climat d'intense insécurité aux yeux des dirigeants européens. Selon Barry Buzan, les Européens craignent cette crise migratoire, et notamment la migration des musulmans dont « *whose strong, visible and alien culture can be seen as a defiance of integration and therefore as a kind of invasion* ». ¹⁴⁹ Le mur dont il sera question dans cette analyse est celui qui sépare la Hongrie de la Serbie.

Viktor Orban est le Premier Ministre de la Hongrie, pays européen, démocratique et membre de l'espace Schengen. Mais aussi le pays qui annonce avoir posté des « chasseurs de frontières »¹⁵⁰ aux abords de son mur. Ce premier

¹⁴⁸ QUETEL Claude, *op. cit.*, p.262

¹⁴⁹ Barry Buzan, cité par SHEEHAN Michael, *International Security : An Analytical Survey*, Boulder, Colo : Lynne Rienner Publishers, Inc., 2005, p.95

¹⁵⁰ DE RATH Régis, Hongrie : les chasseurs de frontières seront bientôt déployés le long du mur de barbelés, *RTBF* [en ligne], 15/03/17, mis à jour le 16/03/17

ministre, jugeant le phénomène d'immigration comme « un poison »¹⁵¹, est un fervent opposant à la politique européenne de répartition des migrants. Il qualifie les demandeurs d'asile syriens non pas comme des réfugiés musulmans, mais comme des « envahisseurs musulmans ».¹⁵² Pour lui, le multiculturalisme n'est qu'une illusion ; « *Nous pensons qu'un grand nombre de musulmans conduit inévitablement à des sociétés parallèles, parce que sociétés chrétienne et musulmane ne s'uniront jamais* ». ¹⁵³ Utilisant un acte de langage bien tranché, l'ennemi est facilement identifiable dans son interview. De plus, Viktor Orban a tendance à valoriser le peuple, à rappeler que son pays est démocratique et que la liberté d'expression a une place primordiale.

En effet, selon le Pew Research Center ¹⁵⁴, une enquête démontre que le peuple hongrois est porté par un grand sentiment anti-migrants. De plus, l'enquête montre que 72% des Hongrois n'ont pas une image positive des groupes minoritaires, comme par exemple les musulmans ou encore les tziganes en Hongrie. L'identité nationale est donc un facteur important pour le peuple hongrois. Cependant, malgré cette vision pessimiste de l'étranger, les Hongrois accordent un grand attachement aux valeurs démocratiques, partagées par les autres pays européens. Ce sondage auprès de la population démontre que celle-ci a intégré des valeurs qui sont véhiculées par un sentiment nationaliste, anti-migrants. Alors que ce sondage a été réalisé deux ans avant l'interview proposé ci-dessus, il est toujours d'actualité.

En mars 2018, quelques semaines avant la réélection au poste de premier ministre, Viktor Orban entreprend un discours face à une foule venue des quatre coins du pays ou de pays limitrophes. Son rejet des politiques de l'Union européenne et son sentiment anti-migrant sont, cette fois, encore plus accentués ; « *Africa wants to kick down our door, and Brussels is not defending us* »¹⁵⁵, il dénonce ensuite le fait que « *Europe is under invasion already, and they are*

¹⁵¹ Viktor Orban : les migrants doivent être considérés comme des « envahisseurs musulmans », *Valeurs actuelles* [en ligne], 09/01/18

¹⁵² *ibid.*

¹⁵³ *ibid.*

¹⁵⁴ MANEVICH Dorothy, *Hungarians share Europe's embrace of democratic principles but are less tolerant of refugees, minorities*, in Pew Research Center, 30/09/16

¹⁵⁵ WALKER Shaun, Hungarian Leader says Europe is now 'under invasion' by migrants, *The Guardian* [en ligne], 15/03/18

watching with their hands in the air »¹⁵⁶, pour enfin avertir que « *the countries that don't stop immigration will be lost* »¹⁵⁷. Selon l'auteur de l'article, Orban a offert un discours de 25 minutes, se basant sur l'immigration, sans proposer de programme politique s'y raccordant et sans donner de vision précise du pays. Un citoyen de 40 ans témoigne : « *"We're here because we support Orbán, and we want to protect Hungary and defend everything we've achieved in the past years"* »¹⁵⁸. En effet, le premier ministre a fait référence à des éléments historiques, encore présents dans la mémoire collective hongroise (comme les invasions des Ottomans, des Hasbourgs ou encore des soviétiques).

Tous les éléments du processus de sécurisation se retrouvent dans les discours de Viktor Orban. Tout d'abord la désignation d'un ennemi, à savoir les migrants et plus particulièrement les musulmans. Ceux-ci sont catégorisés et distingués de la société hongroise catholique. La dialectique « eux » vs. « nous » est donc bien présente. Ensuite l'identification d'une menace est imagée: l'Afrique qui brise des portes, les envahisseurs qui arrivent, tel un poison. Tous ces mots reflètent le danger encouru si la Hongrie tente d'accueillir des immigrés. Les éléments historiques appuient également l'argument de fermeté face aux envahisseurs que le peuple hongrois a déjà subi. De plus, la Hongrie valorise largement le peuple. Ainsi, les idées, les influences sur les identités et les perceptions de la menace sont facilement transmissibles. Les statistiques le prouvent; le peuple, qui se dit défenseur des valeurs démocratiques, est pourtant totalement contre l'accueil des migrants et légitime la construction d'un mur pour endiguer ces arrivées.

Le caractère urgent est également présent. En effet, selon la Hongrie, si l'Europe ne réagit pas, elle sera perdue. Il faut donc entreprendre des mesures rapides et exceptionnelles. De plus, à la veille des élections démocratiques, et sous pression de scandales de corruption, Viktor Orban (et son parti, Fidesz) utilise la carte de la migration pour garder son électorat. Et il réussit car le 08 avril 2018, il sera réélu avec 48,5% des voix.¹⁵⁹

¹⁵⁶ WALKER Shaun, *op cit.*

¹⁵⁷ *ibid.*

¹⁵⁸ *ibid.*

¹⁵⁹ GAUQUELIN Blaise, Hongrie : le nationaliste Viktor Orban triomphe aux législatives, *Le Monde* [en ligne], 08/04/18, mis à jour le 09/04/18

De l'autre côté du mur, Belgrade se sent consterné par la situation. Un quotidien serbe, estime que la Serbie n'est pas un camp de concentration et demande au premier ministre hongrois de « *revenir à la raison et de renoncer à la construction du mur* »¹⁶⁰. Les discours serbes sont plus terre à terre ; ils insistent sur le fait que le mur ne fera qu'aggraver la situation, que les migrants seront d'autant plus nombreux en Serbie et qu'ils finiront par emprunter un autre chemin pour arriver à leurs fins.

*

La Hongrie est un bel exemple du processus de sécurisation. Cependant, ce pays européen n'est surement pas le seul, vu le nombre de fermetures de frontières que l'Europe connaît aujourd'hui (*voir annexe 1*). Le fait que ces pays démocratiques, protecteurs des droits humains, commencent à recourir à de telles pratiques annonce une tendance d'enfermement accéléré pour les prochaines années. De plus, les élections sont des facteurs qui peuvent faire pencher la balance dans la rhétorique démocratique. Trump proposait dans son programme présidentiel le renforcement du mur avec le Mexique (alors que son adversaire aux primaires, Scott Walker, pensait entreprendre un mur avec le Canada), il doit donc tenir sa promesse pour rester crédible. Narendra Modi désire, quant à lui, retirer les musulmans de son électorat. Et enfin, Viktor Orban favorise les pratiques de referendum, de sondage, de statistiques. Il tient à montrer au peuple qu'il le respecte et le valorise.

Ces procédés sont représentatifs d'un Etat démocratique. Mais peut-on en dire autant pour les Etats ayant des pratiques plus autoritaires ?

e) Quelques murs « autoritaires »

Une des caractéristiques des régimes autoritaires est la censure. Ce concept limite la liberté d'expression, qu'elle provienne du peuple ou des médias. Comme le note Michael Sheehan dans son livre « *International security : an analytical Survey* », les citoyens des régimes autoritaires se voient obligés d'accepter les décisions de leur gouvernement et les conséquences qui s'en suivent.

¹⁶⁰ Mur antimigrants. La Serbie n'est pas un camp de concentration, *Courrier International* [en ligne], 09/06/15

¹⁶¹ Contrairement aux régimes démocratiques, ils n'ont pas la possibilité d'influencer les politiques gouvernementales outre mesure, ni la possibilité de protestation. Les droits et libertés de tout un chacun se voient restreints. Les Etats autoritaires ayant établi un mur pour limiter les migrations dans leur pays ne tiennent généralement pas compte de l'avis de leur population ; aucun référendum, aucun sondage et très peu de discours à ce sujet sont entrepris. Les exemples du Turkménistan, de l'Ouzbékistan et de l'Arabie Saoudite démontrent ce postulat.

L'ancien président du Turkménistan, Saparmurad Niyazov, exprime le souhait de construire une barrière de barbelés à ses frontières avec l'Ouzbékistan et le Kazakhstan, en vue de garder toutes les « personnes malhonnêtes » en dehors du territoire. Devant un sommet gouvernemental en 2001, il argumente : « *We are not doing this to separate ourselves from Uzbekistan or Kazakhstan but are doing so to maintain order on the border, to protect ourselves from violators* »¹⁶² et continue « *As we all are sovereign states, we cannot keep the borders open any more, for there could be trespassers from third countries.* »¹⁶³. Enfin « *There should not be any kind of law breaches anywhere, nor violations or anything else which can threaten people's tranquility* »¹⁶⁴. Le président semble être préoccupé par le bien-être de sa population, même s'il est peu probable que celle-ci ait son mot à dire. Dès lors, le processus de sécurisation ne paraît pas nécessaire car la barrière de séparation avec l'Ouzbékistan sera effective dès 2006. Tachkent ne semble pas s'opposer à cet enfermement car, la même année, l'Etat ouzbèke réalise la même démarche avec son voisin afghan (déstabilisé par des guerres successives), établissant une barrière semblable de 209 km.¹⁶⁵

Quant à l'Arabie Saoudite, régime autoritaire par excellence, elle ne tarde pas à suivre le même chemin, en fortifiant en premier lieu sa frontière avec le Yémen. Depuis une dizaine d'années, les deux pays ont connu des différends frontaliers. D'abord réglé par le traité de Taëf en 1934¹⁶⁶, la tension refait surface lors de

¹⁶¹ SHEEHAN Michael, *op cit.*, p.33

¹⁶² BURKE Justin, *Turkmenistan Daily Digest*, in Eurasianet, 02/04/01

¹⁶³ *ibid.*

¹⁶⁴ *ibid.*

¹⁶⁵ QUETEL Claude, *op. cit.*, p.222

¹⁶⁶ DA LAGE Olivier, Yémen : l'autre barrière, *RFI* [en ligne], 25/02/04

l'unification du Yémen en 1990. Un sentiment de menace envahit alors Ryad, qui, en 2003, entreprend la construction d'une barrière de sécurité (faite de sacs de sable et de ciment).¹⁶⁷ En 2004, le projet est suspendu, à la suite de protestations du gouvernement yéménite sur le tracé de cette barrière. Cependant, les révolutions du printemps arabe en 2011 n'épargnent pas le Yémen, provoquant un afflux d'immigrés illégaux sur le riche territoire saoudien. Le renforcement de la frontière est alors devenu « *une urgence pour le royaume* »¹⁶⁸, craignant non seulement l'arrivée de migrants, mais également de terroristes. Une fois de plus, la création et le renforcement de frontières ne semblent pas tenir compte des populations, seules les autorités négocient sur ce plan politique.

Ces quelques exemples ne permettent pas de tirer des conclusions hâtives généralisant tous les régimes autoritaires. Néanmoins, certains éléments du processus de sécurisation manquent à l'appel, ou du moins sont moins exposés que dans les régimes démocratiques. En effet, les régimes autoritaires ne doivent pas séduire une population sur le bienfondé du renforcement de frontières. Dans les discours des dirigeants, l'identité nationale est rarement mise en avant, ce sont plus particulièrement les facteurs économiques (emplois, trafics) ou politiques (guerres, révolutions) qui seront mobilisés. La menace est, certes, bien présente, mais l'objet référent est principalement l'Etat et sa richesse, parfois au détriment du bien-être de la population.

*

Selon les termes de l'Ecole de Copenhague, la migration est une menace pour la sécurité sociétale. Pour rappel, la sécurité sociétale est la capacité d'une société de persister dans le caractère essentiel de son identité, malgré des facteurs ou menaces externes qui viennent la déstabiliser. Un de ces facteurs est l'arrivée massive d'une nouvelle culture dans un pays d'accueil. Souvent, les migrants ne parlent pas la même langue, ne vénèrent pas les mêmes dieux, ne mangent pas la même nourriture etc. Ce sont des éléments du quotidien qui font toute la différence. La population d'accueil se sent alors dépassée, voir envahie par cette

¹⁶⁷ DA LAGE Olivier, *op cit.*

¹⁶⁸ L'Arabie saoudite érige une barrière de sable à sa frontière avec le Yémen, *Le Monde* [en ligne], 12/04/13

nouvelle culture qui déstabilise son mode de vie et ses valeurs. En effet, « *a significant migration may be important for the receiving country because the key features of its culture are being dramatically impacted upon by the alternative values and behaviours of the immigrant population* ». ¹⁶⁹

De plus, le langage de la sécurité traditionnelle a évolué avec son temps ; désormais, les sociétés ne craignent plus l'invasion d'une armée mais bien l'invasion de l'Etranger. Face à ces changements identitaires, il est aisé d'instaurer un sentiment d'anxiété dans une société d'accueil. Les discours des élites et des médias seront axés sur un vocabulaire de peur ; il n'est pas rare d'entendre dans les débats des phrases telles que « ils prennent nos emplois », ou encore « ils profitent de notre système social ». Si les élites accentuent la différence entre « eux » et « nous », en s'appuyant sur le caractère « nocif » que l'étranger peut apporter, le risque ultime est celui d'un choc des identités qui mènerait à une lutte intercommunautaire et au développement d'une pensée xénophobe.

Néanmoins la migration reste une menace subjective, basée sur des perceptions. Au plus une société aura la capacité d'adapter la construction de son identité à ces changements, au moins il y aura une menace en termes de sécurité sociétale. Ce qui signifie que si les institutions étatiques du pays d'accueil (ainsi que la population migrante) montrent une volonté d'intégration, le degré d'instabilité et d'insécurité diminuera d'autant plus. Ces exemples démontrent donc que la résolution d'une crise migratoire n'est pas l'établissement d'un mur, mais bien l'intégration des nouveaux arrivants. De plus, le mur n'est pas aussi infaillible qu'il en a l'air. Les migrants arriveront toujours à le contourner. Comme le précisait Janet Napolitano, « *construisez un mur de 15 mètres de haut, et on verra apparaître une échelle de 16 mètres* ». ¹⁷⁰ Les flux illégaux sont toujours d'actualité, ce qui prouve que le mur n'est qu'une solution erronée, de court terme, qui trompe par son caractère sécurisation.

¹⁶⁹ SHEEHAN Michael, *op cit.*, p.92

¹⁷⁰ Janet Napolitano, cité par NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, *op cit.*, p. 739

4.3.2. Sécurisation de la question terroriste

Avant d'entamer l'analyse sur la question terroriste, il convient de préciser que plusieurs murs précités sont à la base prévus pour entériner les flux migratoires. Cependant, leurs fonctions évoluent, dès lors, les acteurs sécurisants intègrent à leurs discours une menace terroriste, qui se faufile parmi les migrants. En effet, les dirigeants craignent quelques fois que les immigrants, désemparés et perdus, se radicalisent contre le pays d'accueil, généralement plus aisé et stable. Voilà encore une rhétorique qui permet d'accentuer le sentiment de peur parmi les citoyens.

Dans la Chaire Raoul Dandurand, les chercheurs de l'UQAM (Université du Québec à Montréal) avaient établi l'hypothèse selon laquelle le 11 septembre 2001 « avait littéralement généré une crispation identitaire qui s'est manifestée avec la construction de murs ».¹⁷¹ Observant le graphique « *Nombre de murs frontaliers (1945-2011)* »¹⁷² (Annexe), il paraît évident que les attentats de New York et Washington ont provoqué une insécurité grandissante dans le monde. La « guerre contre le terrorisme » (« War on Terror »¹⁷³) a été lancée par les Américains et, depuis, ils accordent une importance primordiale à la sécurisation, aussi bien dans leur politique interne qu'extérieure. Plusieurs pays ont suivi le mouvement de cette lutte contre le terrorisme. Dès lors, ils ont renforcé leur sécurité en barricadant leurs frontières. On pourrait dire que les États-Unis ont réalisé une sorte de processus de sécurisation à l'échelle mondiale. En effet, le fait d'évoquer les termes de « guerre contre le terrorisme » est déjà un acte en soi. Implicitement, ils ont sensibilisé d'autres États sur l'importance des valeurs identitaires, et les ont encouragés à suivre le même chemin. Au point que ces événements ont finalement complètement bouleversé les théories des Relations Internationales et changé le système qui s'y rattache. Les attentats du 11 septembre ont donc été une sorte de déclencheur, de tremplin, voire de prétexte pour le renforcement des frontières.

Comme dit précédemment, les chercheurs de l'École de Copenhague préfèrent voir la sécurité comme un processus plutôt que comme un objectif précis. La

¹⁷¹ Murs. 3 questions à Elisabeth Vallet, *Courrier International* [en ligne], 07/11/14

¹⁷² VALLET Elisabeth et DAVID Charles-Philippe, *op cit.*, p.13

¹⁷³ Text of George Bush's speech, *The Guardian* [en ligne], 21/09/01

menace est construite et subjective. Dans cette optique, la vision du terroriste n'est pas celle d'un acteur précis ayant un objectif concret à atteindre. Le terroriste n'est pas un ennemi identifiable, mais plutôt un barbare, un danger, un étranger irrationnel. Non seulement cet ennemi est d'autant plus violent, mais il évolue également avec son temps ; il est désormais plus connecté (grâce à certains réseaux), plus mobile (non contraint par le déplacement) mais rejette néanmoins toute forme de modernité ou de superpuissance.

Les murs qui seront analysés ci-dessous correspondent à des murs qui ont été construits sur base d'un argument purement terroriste ou dont le critère terroriste est un enjeu important (dû à l'instabilité de la région). Prenons le continent européen par exemple ; ces dernières années, l'Europe a été touchée par plusieurs attentats, encore frais dans les mémoires. Cependant, la région européenne n'est pas une région instable, elle ne connaît pas de conflits majeurs. Certes, plusieurs dirigeants évoquent le terrorisme dans leur volonté de renforcer les frontières, mais cette menace n'est pas imminente et réelle, elle est plutôt construite pour donner du poids au discours. En revanche, d'autres pays ailleurs dans le monde font l'objet d'attaques terroristes récurrentes, certains même sont le foyer de groupes terroristes islamiques, tel Al Qaeda ou l'Etat Islamique (EI).

L'Arabie Saoudite, par exemple, a décidé en 2006 d'inscrire une séparation claire avec son voisin irakien, qui avait alors sombré dans une guerre civile entre chiïtes et sunnites. Suite à la montée de l'Etat Islamique en Irak, une barrière est établie. Elle devrait atteindre plus de 700 km de long.¹⁷⁴ Ce mur comprend toute la panoplie de sécurisation ; fossés creusés dans le sable, cinq épaisseurs de clôture, fils barbelés, miradors, détecteurs de mouvement sous-terrain, caméras à vision nocturne et radars de plusieurs types.¹⁷⁵ La volonté de l'Arabie Saoudite est claire ; empêcher l'entrée de tout assaillant de l'Etat Islamique ayant pour objectif l'installation d'un califat dans la région, et la volonté de conquérir le royaume qui abrite les lieux saints de Médine et la Mecque. Tout terroriste prêt à s'immiscer dans le Royaume sera abattu dès la frontière, comme le précise le général Mohammed al-Ghamdi dans sa mise en garde : « *Nous leur tirerons dessus*

¹⁷⁴ QUETEL Claude, *op. cit.*, p.220

¹⁷⁵ CONTENAY Anne-Julie, L'Arabie Saoudite construit un « mur » pour contrer l'Etat islamique, *Europe1* [en ligne], 19/01/15

directement, sans sommation »¹⁷⁶. L'Arabie Saoudite avait déjà auparavant voulu contenir les djihadistes d'Al Qaeda provenant du Yémen en dehors de ses frontières. Le riche royaume prend donc des mesures colossales pour ainsi démontrer qu'il préserve sa souveraineté intacte.

La Syrie, second berceau de l'Etat Islamique, n'est pas épargnée par l'imposition d'un mur. En effet, ces dernières années, la situation syrienne s'est dégradée et semble avoir beaucoup de mal à se rétablir. La Turquie, porte d'entrée de l'Europe, a connu plusieurs attentats proches de sa frontière syrienne, causant la mort de centaines d'innocents. C'est pourquoi, sous pression occidentale, la Turquie entreprend, en 2014, l'établissement d'un mur de 7 km, dressé dans l'intention d'empêcher l'intrusion des ressortissants de Daesh. Ayant déjà des troubles avec la minorité kurde, Ankara lance ensuite sa propre guerre contre le terrorisme en 2015.¹⁷⁷ Un des piliers de la politique étrangère turque est le principe de « zéro problème avec les voisins ». ¹⁷⁸ Effectivement, l'AKP (parti du président Erdogan au pouvoir), souhaite se débarrasser de tous ses problèmes de voisinage. C'est dans cette optique que le mur a été bâti, bien qu'il demeure presque insignifiant en termes de longueur (7km). C'est pourquoi le président Erdogan préfère se lancer dans des offensives de plus grande ampleur pour combattre la menace asymétrique à laquelle il fait face ; *« mais il n'est pas question d'arrêter et il nous reste du chemin à faire. Nous procédons à des préparatifs pour de nouvelles opérations dans d'autres régions pour arriver aux terroristes sur leurs collines. »*.¹⁷⁹ La Turquie est un pays complexe, à la fois moderne et traditionnel (islamo-conservateur). Basculant également entre régime démocratique et autoritaire, l'analyse de sa politique étrangère a fait couler beaucoup d'encre.

Enfin, un dernier mur contrant le terrorisme reste intéressant à aborder, à savoir celui qui sépare l'Ouzbékistan du Kirghizstan. Comme le titre Le Monde, l'Ouzbékistan semble être devenu un foyer pour le radicalisme islamiste en Asie

¹⁷⁶ GUIEN Thomas, Arabie Saoudite : un « mur » anti-djihadistes pour se protéger de Daech, *LCI International* [en ligne], 21/01/15

¹⁷⁷ La Turquie érige un mur à la frontière syrienne, *Le Figaro* [en ligne], 14/08/15,

¹⁷⁸ JOSSERAN Tancrède, *Turquie : repenser l'Empire. La nouvelle politique étrangère turque*, in *Diploweb*, 16/09/11

¹⁷⁹ Conflit en Syrie : le président turc Erdogan promet de nouvelles opérations 'anti-terroristes', *RTBF* [en ligne], 03/04/17

centrale.¹⁸⁰ En effet, ces dernières années, plusieurs tentatives d'attentats ont été commises par des ressortissants ouzbèkes à travers le monde. Il s'est avéré que des milliers d'ouzbèkes ont rejoint les rangs de l'EI ou d'Al Qaeda. Malgré ce terrorisme apparent, Tachkent a érigé un mur de séparation haut de 7m et long de 870 km à sa frontière pour empêcher l'intrusion de groupes islamistes venus du Kirghizstan. L'Ouzbékistan accuse son voisin de laisser entrer des fondamentalistes sur son territoire. Les deux pays partagent des caractéristiques semblables (faible situation économique, corruption et politique autoritaire) et semblent tous deux contenir une jeunesse encline à la radicalisation ; « *Les Ouzbeks du Kirghizstan n'ont pas accès à l'enseignement supérieur et sont en butte à des discriminations, ce qui crée un terreau favorable* ». ¹⁸¹

Les Etats cités précédemment sont plutôt de tendance autoritaire. Cela ne signifie pas que les régimes démocratiques ne craignent pas la menace terroriste, au contraire. L'Inde craint les attaques terroristes du Pakistan, Israël celles des territoires palestiniens, et l'Europe est effrayée par l'arrivée de terroristes des couloirs syriens et irakiens. Cependant, comme annoncé *supra*, ces pays n'ont pas érigé leur mur sur cette simple base terroriste. De plus, concernant la différence de processus de sécurisation entre les régimes démocratiques et autoritaires, elle s'avère être relativement la même que pour la cause migratoire. Dans la même logique, les pays autoritaires ne consultent pas nécessairement leur peuple pour entreprendre des décisions politiques. Une particularité reste à noter ; la menace terroriste provoque un sentiment de peur bien plus grand que celle d'un migrant. En effet, face à un terroriste, ce n'est plus simplement l'identité nationale qui est mise en danger, mais bien la vie tout court. Ceci peut expliquer le fait que beaucoup de pays valorisent un facteur terroriste dans leurs discours pour donner du poids aux mots.

*

Pour revenir à la thèse des chercheurs de l'UQAM, Elisabeth Vallet affirme que leur intuition initiale était erronée. En effet, le 11 septembre 2001 n'a pas été la cause principale de la multiplication des murs dans le monde. Certes, ces

¹⁸⁰ VITKINE Benoît, L'Ouzbékistan, foyer de radicalisme islamiste en Asie centrale, *Le Monde* [en ligne], 01/11/17

¹⁸¹ *ibid.*

attentats ont permis de réaliser la présence de nouvelles menaces, ce qui a poussé les Etats à prendre des mesures exceptionnelles pour se réaffirmer sur la scène internationale. Cependant, le principal facteur n'est pas le terrorisme en soi, mais bien la volonté de reprendre le contrôle d'une souveraineté, fragilisée par la mondialisation.

4.3.3. Influence des médias

Grâce aux exemples vus précédemment, nous avons démontré la force de discours de certains dirigeants, incitant au processus de sécurisation. Ces hommes ou femmes possèdent un « *capital symbolique* »¹⁸², à savoir une représentation reconnue au sein de la société. Outre les dirigeants, les ministres (toute personne de la fonction politique), deux autres types d'agent sont porteurs de ce capital symbolique ; les personnes reconnues dans un champ culturel ou académique précis (comme les intellectuels, les experts etc.) ainsi que les médias.

Dans le processus de sécurisation, les médias détiennent en quelque sorte le rôle d'une rampe de lancement de l'information. En effet, ces dernières années, les thèmes de l'immigration et du terrorisme sont devenus populaires au sein du monde médiatique. Alors que les politiques désignent une menace et énoncent un discours sécurisant, celui-ci est diffusé, voire parfois accentué, par les médias, généralement sous les ordres de l'autorité. Dans un régime autoritaire, le dirigeant instrumentalise la diffusion d'informations, ce qui lui permet d'influencer les médias sur l'image qu'il souhaite renvoyer à sa population, au sujet d'une potentielle menace. L'objectivité médiatique n'est donc pas nécessaire pour convaincre une population du bienfait de la décision.

Néanmoins, dans les régimes démocratiques, il existe une plus large liberté d'expression, qui donne lieu à des médias de tous les bords politiques, critiques ou non. Dans ces mêmes régimes, les médias ont la faculté de délimiter le sujet, de lancer le débat, et de l'orienter. Ce processus de désignation de la menace par le politique, et de délimitation du sujet par les médias, permet de faciliter la propagation en masse d'idées reçues. L'une d'entre elles, dominante dans les

¹⁸² CHENA Salim, « L'Ecole de Copenhague en Relations Internationales et la notion de « sécurité sociétale ». Une théorie à la manière d'Huntington », *Asylon(s)*, 2008, n°4

discours de sécurisation contemporains, est l'association de l'illégalité, la pauvreté, et la délinquance, à la venue d'étrangers.

Afin d'influencer la population à légitimer telles ou telles idées reçues, les médias ont la capacité de diffuser des images provenant du pays de ces « étrangers » (qu'ils soient migrants ou terroristes) dans le but d'accentuer le sentiment de crainte. Concernant le terrorisme, il n'est pas rare de voir dans les journaux télévisés des images de guerre, des pays tels que l'Afghanistan, l'Irak, le Nigéria, la Syrie ou encore la Lybie, bastions des groupements djihadistes. En montrant ces images, les médias instaurent l'idée que, si ces groupements terroristes peuvent circuler aisément, de telles atrocités ne tarderont pas à se produire au sein de la frontière nationale. De plus, ces pays sont à majorité musulmane, ce qui permet aux médias de catégoriser un trait d'identité, rendant la population musulmane menaçante de manière générale. Quoi qu'il en soit, la population craint cette situation de guerre, elle légitime alors les autorités à entreprendre des mesures préventives afin de détourner la menace, et de protéger sa nation. La nation devient alors favorable à l'établissement d'un mur.

En ce qui concerne la migration, le même scénario se produit. Les images diffusées ne représentent pas directement des guerres mais plutôt des images à caractère invasif. Parmi des centaines d'exemples, prenons le cas des enclaves espagnoles au Maroc. A plusieurs reprises ces dernières années, des vagues de migrants (comptabilisés par centaines) ont tenté de franchir les barbelés des enclaves de Ceuta et de Melilla. Les images de ces franchissements ont fait le tour du monde dont une a notamment marqué les esprits¹⁸³ (*voir annexe 6*); prise durant un cours de golf, cette photo montre, en arrière-plan, le grillage de Melilla, escaladé par quelques migrants. Cette photo met en exergue une différence de milieu et de richesse mais suscite également un sentiment d'invasion. L'image des migrants est alors véhiculée comme un élément potentiellement perturbateur du mode de vie occidental, ce qui pousse la population à légitimer le renforcement de ces barrières, et ainsi garder la menace à l'extérieur des frontières (ce qui a été le cas pour Ceuta et Melilla, dont les dispositifs ont été renforcés à plusieurs reprises). De plus, il est opportun de remarquer que lorsqu'un attentat se produit

¹⁸³ Cette photo de migrants à Melilla fait le tour du monde. Les explications de son auteur, *Le HuffPost* [en ligne], 24/10/14, mis à jour 05/10/16

en Europe, les mêmes images violentes repassent des dizaines de fois à coup d'émissions spéciales (ou font la une de la presse), ce qui accentue d'autant plus le sentiment de peur.

Par le processus de sécurisation et l'accentuation faite par les médias, on tombe donc dans le cercle vicieux de la menace, telle une embuscade mentale ; le politique crée une menace, les médias la propagent, la diffusent, l'accentuent et obtiennent un sentiment de peur. Ce sentiment envahit la population qui légitime la menace que le politique lui-même a créé. Le problème dans cette relation triangulaire est que la population peut être désinformée de la réalité, s'en tenir uniquement aux médias « mainstream » et ne pas développer d'avis critique sur la situation. Sous le joug de l'influence médiatique, ce cercle vicieux se met donc en place sur base d'une potentielle non-connaissance de cause de la part de la population.

4.4. L'efficacité du mur

Le mur est donc une réponse asymétrique à une menace asymétrique. Que ce soit pour les conflits territoriaux, la migration ou la question terroriste, la plupart des exemples ci-dessus ont démontré que le pays le plus puissant (en terme économique ou militaire) prend les devants et impose un mur à un Etat ou groupe de personnes plus faibles. D'un point de vue plutôt identitaire, on pourrait affirmer qu'un mur apparaît dès qu'il y a une différence de culture aussi intégrée mentalement qu'elle puisse justifier le rejet et la séparation. Quoi qu'il en soit, les murs « *fonctionnent souvent sur un mode spectaculaire, projetant un pouvoir et une efficacité qu'ils [les institutions étatiques] ne sauraient exercer concrètement.* » (Brown, 2009)¹⁸⁴

Plusieurs points positifs prouvent l'efficacité des murs, dont voici quelques exemples ; au Cachemire, l'Inde affirme avoir diminué les infiltrations djihadistes de 80% (*voir supra*). Au Sahara occidental, le Front Polisario, considéré comme terroriste, a été obligé de renoncer à ses affrontements. De plus, du côté du pays « riche et puissant », le mur est en effet un nouveau business qui s'avère être lucratif ; grâce au complexe sécuritario-industriel, le développement des

¹⁸⁴ Wendy Brown, cité par NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, *op cit.*, p.737

technologies a permis à plusieurs entreprises tirer bénéfices de la construction des murs.

Néanmoins il faut rester prudent avec cette efficacité. En effet, les chiffres et les dires peuvent à nouveau être manipulés ; quand les Etats Unis affirment que l'immigration a considérablement baissé depuis le début des années 2000, la raison principale n'est pas le mur, mais bien une politique plus stricte sur l'immigration (plus d'expulsions par exemple).

De plus, les murs voient leurs fonctions évoluer. La plupart des murs ont été bâtis dans un premier temps pour des raisons territoriales ou d'immigration. Petit à petit, le sentiment de crainte faisant effet, d'autres raisons d'autant plus subjectives sont venues s'y ajouter (comme le terrorisme ou la contrebande). Plus les facteurs menaçants seront nombreux, plus les élites politiques pourront aisément prouver l'efficacité du mur.

Lorsque l'on parle de l'efficacité du mur, il faut rester critique. En effet, même si celui-ci peut mener à des avancées en termes de résolution de conflit ou des solutions face à une nouvelle menace, il n'est pas certain que le mur soit bénéfique sur le long terme. De plus, les conséquences négatives, notamment sur les populations frontalières, sont plus de la règle que l'exception

4.4.1. Conséquences négatives

Il est désormais clair que la menace qui pèse sur la sécurité sociétale et les caractéristiques essentielles d'une identité nationale est une menace subjective. Néanmoins, les murs construits pour endiguer cette menace perçue ont, quant à eux, des effets réels et négatifs. Les murs isolent autant les populations qui vivent depuis toujours aux abords de la frontière, que les populations qui tentent de la franchir.

Tout d'abord, dans le premier cas de figure, l'isolement a un effet contreproductif ; certaines populations se voient privées d'accès aux services publics, aux ressources naturelles ou encore à l'emploi qui se trouvait jadis de l'autre côté du mur. C'est le cas notamment en Cisjordanie, au Bangladesh, au Mexique, au Turkménistan, la liste est longue. De plus, le mur nuit à la structure sociale des

zones frontalières, mène à une économie parallèle. Au lieu de garder l'Autre en dehors des frontières, le mur bloque une population qui finit par stagner dans les villes environnantes. Dès lors, le mur ralentit la circulation de biens licites dans la région frontalière, ce qui endommage l'économie des villes, augmente le taux de chômage et pousse au trafic illégal.¹⁸⁵

Ensuite, pour les populations qui tentent de traverser les frontières, une nouvelle économie s'est également développée, elle ne leur est pas profitable. Il s'agit de l'économie des passeurs de migrants qui profitent de ce nouveau système pour s'enrichir sur le malheur des autres. Ces passeurs demandent une telle somme que seules des personnes ayant les moyens, sont à même de payer. En conséquence, certaines personnes changent de bord. Ils peuvent soit tomber dans la délinquance et les trafics illégaux pour réussir à se faire de l'argent, soit utiliser d'autres stratégies pour contourner le mur et atteindre leur objectif. Parmi ces stratégies, citons les tunnels (comme c'est le cas pour la Corée, Gaza ou le Mexique), ou encore la fabrication d'échelles en tout genre. Les plus raisonnables d'entre eux changent simplement de route (comme c'est le cas pour les enclaves de Melilla et Ceuta où les migrants empruntent désormais les îles Canaries pour rejoindre l'Europe).

Enfin, l'environnement du mur, des clôtures, des points de passage etc. est un environnement dangereux et violent. Les chiffres le prouvent ; selon l'Organisation Internationale pour les Migrations, depuis le début de 2015, plus de 10 000 personnes ont perdu la vie aux abords d'une frontière.¹⁸⁶ Certes, celle-ci n'est peut-être pas fortifiée d'un mur, mais le chiffre reste néanmoins alarmant. Selon Barbara Tasch « *these deaths are not accidental, but are directly related to the use of deterrence strategy and the construction of walls on borders* ». ¹⁸⁷ En effet, la violence est souvent de mise aux abords d'un mur. Parmi les plus dangereux, celui de l'Inde et du Bangladesh ; toute personne essayant de le franchir est immédiatement abattue, sans distinction, par les gardes frontaliers. Les populations frontalières ainsi que les migrants risquent donc leur vie en

¹⁸⁵ VALLET Elisabeth, Toujours plus de murs dans un monde sans frontières, *Tracés* [en ligne], 22/04/15, mis à jour le 25/10/15

¹⁸⁶ TOWNSEND Mark, MC VEIGH Tracy, *Migrant death toll expected to exceed 10,000 in 2016*

¹⁸⁷ TASCH Barbara, A border expert told us why we keep building more walls and why they won't work, *Business Insider* [en ligne], 15/11/16

rester le long des murs.

Alors que les gouvernements veulent faire passer un message fort prouvant leur rapidité d'intervention ainsi que l'efficacité du mur, ce n'est qu'un danger accru pour les « illégaux », les « étrangers », voire les ressortissants vivant le long de ces lignes fortifiées. Pourtant, ce phénomène s'intensifie. Dès lors, il convient de se questionner au sujet de la durée de ce phénomène ; les murs sont-ils en pleine croissance exponentielle ou serait-ce une solution de court terme ?

4.4.2. Une solution de court terme

Le mur répond à une logique symbolique¹⁸⁸ ; celle de dissuader, de convaincre, de rassurer etc. Si on y regarde de plus près, le symbole qu'incarne la frontière fortifiée ne représente qu'un faux sentiment de sécurité. Le mur n'est qu'une mise en scène qui ne résout pas le problème d'origine. Certes, des tensions ont été apaisées, notamment en Corée ou à Chypre, mais ce n'est pas le résultat direct de l'édifice du mur. En ce qui concerne les passages de migrants ou de terroristes, l'effet dissuasif n'est pas assez effectif pour empêcher les flux. Les murs sont donc érigés à des fins de démonstration de force étatique (prouvant que les gouvernements agissent) plutôt qu'à la nécessité et la volonté de résoudre en profondeur une crise (notamment par voie diplomatique).

De plus, les efforts politiques et économiques fournis à la construction d'un mur semblent peu rentables. L'investissement, qui demande des sommes colossales, doit être fait sur le long terme. Or le mur n'est qu'une solution de court terme, étant donné qu'il ne permet pas la résolution durable d'un conflit ou d'une crise. En effet, le mur ne fait que remettre à plus tard les négociations et/ou le règlement d'enjeux. A long terme, il n'est donc pas efficace pour arrêter des flux (vu les moyens de contournement) et encore moins pour résoudre des tensions majeures entre deux communautés antagonistes.

¹⁸⁸ Didier Bigo, cité par VALLET Elisabeth et DAVID Charles-Philippe, *op cit.*, p.18

CONCLUSION

Le phénomène de mondialisation a été un tournant dans l'approche sécuritaire des Etats. De manière paradoxale, de plus en plus d'Etats se sont emmurés afin d'assurer la sécurité sociétale au sein de leurs frontières. De plus, l'analyse a démontré d'autres motivations étatiques, plus officieuses ; d'une part la volonté de maintenir une souveraineté qui s'essouffle, en reprenant en main le contrôle des frontières, et d'autre part la volonté de manifester sa puissance étatique, grâce à un acte fort et symbolique.

Le mur a donc fait son grand retour sur la scène internationale, en tant qu'instrument militaire mais également politique. Alors que la mondialisation fût un tournant dans le système géopolitique mondial, les attentats du 11 septembre 2001 semblent avoir été un tremplin, instaurant la méfiance parmi les Etats. Depuis lors, le blindage des frontières devient de plus en plus courant (*voir annexe 5*). Pour Elisabeth Vallet, ces attentats « *ont fourni la base nécessaire pour légitimer un processus déjà en marche* ». ¹⁸⁹ De plus, autour de ce blindage, un réel marché de la sécurisation s'est créé, développant par la même occasion de nouvelles technologies de contrôle, de plus en plus sophistiquées et de moins en moins visibles.

Dans une première partie de l'analyse, on remarque que la plupart des murs contemporains construits durant la guerre froide, ont été entrepris en vue de mettre fin à un conflit (principalement territorial avec des composants identitaires). Les quatre murs analysés (à savoir sur l'île de Corée, celle de Chypre, le mur sahraoui et celui du Cachemire) ont tous prouvé que la barrière de séparation n'a fait que prolonger la situation gelée du conflit, en devenant une frontière *de facto*. Bien que cette frontière ne soit pas toujours acceptée, elle apaise néanmoins les tensions. On peut donc dire que, dans ce cas de figure, le mur est efficace, si (et seulement si) les dirigeants des deux côtés décident d'entreprendre des négociations en vue d'établir une frontière *de jure*, reconnue de tous. Néanmoins,

¹⁸⁹ VALLET Elisabeth et DAVID Charles-Philippe, *op cit.*, p.18

peut-on parler de la même efficacité du mur lorsqu'il s'agit de répondre aux nouvelles menaces contemporaines ?

Dans une seconde partie, portant sur les murs construits après la guerre froide en vue de contrer une nouvelle menace, le concept théorique de « sécurisation » donne un nouvel angle d'analyse au mur. L'enjeu classique (ici, la question migratoire ou terroriste) devient un enjeu de sécurité (la menace migratoire ou terroriste) grâce à une stratégie discursive, basée sur une rhétorique identitaire agressive. En effet, dans leurs discours, les dirigeants instaurent un sentiment de peur et créent une menace, qui s'avère souvent être subjective.

Pour ce qui est de la *menace migratoire*, les acteurs sécurisants insistent sur des éléments perturbateurs, qui empêcheraient la reproduction de l'identité nationale. Les messages médiatiques et politiques démontrent que les nouveaux arrivants sont jugés dangereux pour la sécurité sociétale. Ce fait a été prouvé notamment dans les discours de Donald Trump, de Narendra Modi, et de Viktor Orban. C'est alors que se développe un sentiment de rejet de l'Etranger au sein de la population, terreau propice à l'établissement d'un mur. Bien que cette migration puisse effrayer les populations, il est opportun de noter cependant que de nombreux pays (devenus aujourd'hui Etats-nations) se sont construits sur base de l'immigration, comme les Etats-Unis.

En ce qui concerne la *menace terroriste*, malgré le fait qu'elle soit effective et imminente dans certains pays en conflit, elle a pris une ampleur internationale et démesurée depuis les attentats américains. Plusieurs Etats utilisent alors cette menace asymétrique comme un appui, voire une accentuation du sentiment de peur. Ce résultat est du moins avéré dans les pays démocratiques, qui doivent convaincre leur population de l'imminence de la menace. En effet, au plus la menace perçue est dangereuse, au plus les citoyens légitimeront les mesures exceptionnelles pour assurer leur sécurité.

Néanmoins, l'étanchéité du mur reste à prouver. Le mur induit une logique de contournement et de transgression. Au lieu de résoudre en profondeur les causes réelles des nouvelles menaces, les Etats préfèrent désormais contourner le problème et isoler physiquement des populations de part et d'autre du mur. Selon Alexandra Novosseloff et Franck Neisse, « *dans ce contexte, les murs symbolisent*

*donc l'impuissance du politique à gérer ces nouvelles problématiques, et produisent des éléments d'une instabilité future encore plus grande ».*¹⁹⁰ En effet, un mur ne peut pas arrêter entièrement des flux de migrants, ou des actes terroristes car l'asymétrie dont ces menaces font preuve reste inchangée. Dès lors, l'hypothèse selon laquelle « *les murs sont des instruments matérialisés contrant les nouvelles menaces contemporaines* » (Hypothèse 1), est infirmée, du moins sur le long terme. En effet, pour contrer ces menaces, les dirigeants ne devraient pas suivre une politique d'hostilité (induit par le mur), mais plutôt une politique d'hospitalité et de reconnaissance de l'Autre.

La deuxième hypothèse (Hypothèse 2), quant à elle, proposait une différence d'efficacité entre deux types de régimes politiques. Bien que la totalité des murs n'ait pas été analysée en profondeur, on peut néanmoins déduire une tendance similaire ; il n'y a pas de différence majeure quant à l'utilisation ou l'efficacité d'un mur en régime démocratique et autoritaire. Néanmoins, une distinction apparaît lorsqu'il s'agit du processus de sécurisation ; les régimes démocratiques ont davantage recours à cette pratique que les régimes autoritaires, étant donné que ces derniers ne tiennent pas en compte l'avis de leur population. De plus, au fur et à mesure des années, on remarque que les Etats démocratiques n'échappent pas à ce phénomène de blindage de frontière intense, tant pour des raisons territoriales, que migratoires ou terroristes. Prenons comme exemple l'Europe; depuis 2015, une dizaine de murs voient le jour (du moins sont inscrits en tant que projet) alors que le continent comprend majoritairement que des Etats démocratiques (*voir annexe I*). Il y a donc un réel durcissement des démocraties contemporaines.

Le phénomène des murs est en constante évolution, de manière quantitative (le nombre de mur est en croissance exponentielle) et qualitative (son apparence évolue avec les nouvelles technologies de sécurité). De plus, il y a une certaine évolution dans les raisons de sa construction. Suite au caractère évolutif du phénomène, il est difficile de tirer des conclusions générales. Bien que le mur ait un côté rassurant et donne à la population l'illusion que les dirigeants agissent,

¹⁹⁰ NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, *op cit.*, p.740

celui-ci montre des signes de faiblesse dans son efficacité. Le mur est donc considéré comme une solution de court terme.

A l'image de la muraille de Chine ou du mur de Berlin, même si le mur devient caduc, il ne tombe pas nécessairement physiquement, on lui trouve alors de nouvelles fonctions. En effet, de nos jours, ces murs peuvent être convertis en des étapes touristiques ou des lieux d'expression du *street art* par exemple. Ces mêmes constatations peuvent déjà être faites le long de murs actuels, comme par exemple la zone démilitarisée de Corée, devenue très prisée par les touristes sud-coréens ¹⁹¹ ou encore les peintures murales critiques de l'artiste Banksy, exploitées aujourd'hui par les Palestiniens (tant comme ressource économique que pour attirer l'attention sur leur cause). Dès lors, il convient de se demander si les murs, considérés comme des instruments matérialisés de résolution de conflit, pourraient, à terme, avoir des nouvelles fonctions, moins agressives ?

Enfin, une dernière remarque s'impose. Que le mur reste debout ou qu'il tombe, qu'il devienne caduc ou lieu touristique, il reste un outil identitaire puissant. Dans tous les cas analysés, le mur a toujours été « *un construit de l'Etat pour se dissocier de l'Autre* ». ¹⁹² En séparant les populations, le mur crée une dichotomie « eux » vs. « nous », qui s'ancre de manière permanente dans les esprits. La mémoire collective risque alors d'être impactée, tout comme l'a été celle de nos alliés envers les Allemands ou celle des colonisés envers leurs colonisateurs. Dès lors, contrairement à la solution de court terme proposée par le mur, le processus de sécurisation, lui, entretient des effets de long terme.

¹⁹¹ QUETEL Claude, *op cit.*, p.198

¹⁹² VALLET Elisabeth et DAVID Charles-Philippe, *op cit.*, p.19

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie utilisée

A rivalry that threatens the world, *The Economist* [en ligne], 19/05/11, <https://www.economist.com/node/18712274>, consulté le 24 mai 2018.

Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires européennes, Migreurop, Paris : Armand Colin, 2012, 144 p.

BARRADA Hamid, Hassan II : « Tindouf faisait partie du Royaume », *Jeune Afrique* [en ligne], 06/10/10, <http://www.jeuneafrique.com/183821/politique/hassan-ii-tindouf-faisait-partie-du-royaume/>, consulté le 24 mai 2018.

BIGO Didier, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & conflits*, 1998, n°31-32, pp.13-38.

BIGO Didier, BOCCO Riccardo, PIERMAY Jean-Luc, « Logiques de marquage : murs et disputes frontalières », *Cultures & Conflits*, 2009, n°73, pp. 7-13.

BLANC Pierre, Géopolitique de Chypre et jeux d'échelle, in COPEAUX Etienne, *Cahier de Recherche n°9 : recherches en cours sur la question chypriote*. Groupe de Recherches et d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen Orient. Université Lyon 2: Maison de l'Orient Méditerranéen Jean Pouilloux, 2001, p.128

BURKE Justin, *Turkmenistan Daily Digest*, in Eurasianet, 02/04/01, <https://web.archive.org/web/20070706201327/http://www.eurasianet.org/resource/turkmenistan/hypermail/200104/0000.html>, consulté le 10 mai 2018.

BUZAN Barry, HANSEN Lene, *The Evolution of International Security Studies*, United Kingdom : Cambridge University Press, 2009, 398 p.

BUZAN Barry, WAEVER Ole, DE WILDE Jaap, *Security : A New Framework For Analysis*, Colorado : Lynne Rienner Publishers, 1998, 239 p.

BYRON WOLF Zach, Trump basically called Mexicans rapists again, *CNN* [en ligne], 06/04/18, <https://edition.cnn.com/2018/04/06/politics/trump-mexico-rapists/index.html>, consulté le 10 mai 2018.

CALMELS Christelle, YE-JIN Kim, WAGNER Natacha, *Entre culture et perceptions : Interpréter la menace nord-coréenne au prisme de l'idéologie*, France : Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), 2007, 26 p.

Cette photo de migrants à Melilla fait le tour du monde. Les explications de son auteur, *Le HuffPost* [en ligne], 24/10/14, mis à jour 05/10/16,

https://www.huffingtonpost.fr/2014/10/24/melilla-photo-migrants-golf-espagne-maroc_n_6041284.html, consulté le 24 mai 2018.

CEYHAN Ayse, PERIES Gabriel, Introduction, in BIGO Didier, *Construire l'ennemi intérieur*. Paris : L'Harmattan, 2001, pp. 5-11.

CHENA Salim, « L'Ecole de Copenhague en Relations Internationales et la notion de « sécurité sociétale ». Une théorie à la manière d'Huntington », *Asylon(s)*, 2008, n°4, 17 p.

CLARK Ian, *Globalization and International Relations Theory*, United States : Oxford University Press, 1999, 197 p.

Conflit en Syrie : le président turc Erdogan promet de nouvelles opérations 'anti-terroristes', *RTBF* [en ligne], 03/04/17, https://www.rtbf.be/info/monde/detail_conflit-en-syrie-le-president-turc-erdogan-promet-de-nouvelles-operations-anti-terroristes?id=9571716, consulté le 13 mai 2018.

CONTENAY Anne-Julie, L'Arabie Saoudite construit un « mur » pour contrer l'Etat islamique, *Europe1* [en ligne], 19/01/15, <http://www.europe1.fr/international/face-a-l-ei-l-arabie-saoudite-se-barricade-2348013>, consulté le 10 mai 2018.

DA LAGE Olivier, Yémen : l'autre barrière, *RFI* [en ligne], 25/02/04 http://www1.rfi.fr/actufr/articles/050/article_10297.asp, consulté le 10 mai 2018.

DAS Krishna, Modi's BJP vows to strip Muslim immigrants of vote in Assam, *Reuters* [en ligne], 11/03/16, <https://www.reuters.com/article/india-politics/modis-bjp-vows-to-strip-muslim-immigrants-of-vote-in-assam-idUSKCN0WC2WR>, consulté le 10 mai 2018.

DEFRAUX Laurence, Entre l'Inde et le Bangladesh, « le mur et la peur », *Washington Post* [en ligne], 13/02/15, https://www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2014/11/11/these-14-walls-continue-to-separate-the-world/?noredirect=on&utm_term=.cc0a2bf5e178, consulté le 10 mai 2018.

DE RATH Régis, Hongrie : les chasseurs de frontières seront bientôt déployés le long du mur de barbelés, *RTBF* [en ligne], 15/03/17, mis à jour le 16/03/17, https://www.rtbf.be/info/monde/europe/detail_hongrie-les-chasseurs-de-frontiere-seront-bientot-deployes-le-long-du-mur-de-barbeles?id=9555099, consulté le 10 mai 2018.

DOVE Travis, Transcript of Donald Trump's immigration speech, *The New York Times* [en ligne], 01/09/16, <https://www.nytimes.com/2016/09/02/us/politics/transcript-trump-immigration-speech.html>, consulté le 25 mai 2018.

DUFOUR Jules, *Les murs : le nouvel ordre mondial*, in Centre de recherche sur la mondialisation, 25/06/15, <http://www.mondialisation.ca/geopolitique-des-murs-mondialisation-de-la-fortification-et-la-militarisation-des-frontieres/5457994>, consulté le 20 août 2017.

FOUCHER Michel, *Le retour des frontières*, Paris : CNRS Editions, 2016, 55 p.

GAUQUELIN Blaise, Hongrie : le nationaliste Viktor Orban triomphe aux législatives, *Le Monde* [en ligne], 08/04/18, mis à jour le 09/04/18, https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/04/08/elections-en-hongrie-orban-donne-vainqueur_5282652_3214.html, consulté le 25 mai 2018.

GAUTHE Thierry, Cartographie. La carte des murs du monde, *Courrier International*, 07/11/14, <https://www.courrierinternational.com/article/2014/11/07/les-blessures-du-monde>, consulté le 20 août 2017.

GUIEN Thomas, Arabie Saoudite : un « mur » anti-djihadistes pour se protéger de Daech, *LCI International* [en ligne], 21/01/15, <https://www.lci.fr/international/arabie-saoudite-un-mur-anti-djihadistes-pour-se-proteger-de-daech-1520712.html>, consulté le 10 mai 2018.

HUNG Jui-Min, *Arbitrage en mer de Chine méridionale - Taiping: "île" ou "rocher" ?*, in GRIP, 17/10/16, <https://www.grip.org/fr/node/2110>, consulté le 09 avril 2018.

le JEUNE Véronique, RONGERAS Jean-Claude, *Bolivie-Chili: l'accès à la mer, un différend vieux de plus de 130 ans*, in Geopolis Afrique, 01/03/16, <http://geopolis.francetvinfo.fr/bolivie-chili-un-differend-vieux-de-plus-de-100-ans-refait-surface-1289>, consulté le 09 avril 2018.

JOSSERAN Tancrède, *Turquie : repenser l'Empire. La nouvelle politique étrangère turque*, in Diploweb, 16/09/11, <https://www.diploweb.com/Turquie-repenser-l-Empire.html>, consulté le 13 mai 2018.

L'Arabie saoudite érige une barrière de sable à sa frontière avec le Yémen, *Le Monde* [en ligne], 12/04/13, http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/04/12/l-arabie-saoudite-erige-une-barriere-a-sa-frontiere-avec-le-yemen_3158973_3218.html, consulté le 10 mai 2018.

LAPIERRE Alexandre, *Les dynamiques du rapprochement communautaire à chypre depuis 1974*. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2016, En ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01375887/document>, consulté le 12 mai 2018.

La Turquie érige un mur à la frontière syrienne, *Le Figaro* [en ligne], 14/08/15, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/08/14/97001-20150814FILWWW00130-la-turquie-erige-un-mur-a-la-frontiere-syrienne.php>, consulté le 12 mai 2018.

LIEGEOIS Michel, *Stratégie et Sécurité internationale*, LSPRI2330, Syllabus, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 2017

MACLEOD Alex, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Cultures & Conflits*, 2004, n°54, pp. 13-51.

MAERTENS Lucile, *La sécurité environnementale et le processus de sécurisation : définitions et enjeux théoriques*, France : Institut de recherche stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM), 2012, Fiche n°17, 11 p.

MANEVICH Dorothy, *Hungarians share Europe's embrace of democratic principles but are less tolerant of refugees, minorities*, in Pew Research Center, 30/09/16,

<http://www.pewresearch.org/fact-tank/2016/09/30/hungarians-share-europes-embrace-of-democratic-principles-but-are-less-tolerant-of-refugees-minorities/>, consulté le 10 mai 2018.

MC SWEENEY Bill, « Review: Identity and Security: Buzan and the Copenhagen School », *Review on International Studies*, 1996, vol. 22, n°1, pp. 81-93.

MESMER Philippe, Les dirigeants des deux Corées s'engagent à une « dénucléarisation complète péninsule, *Le Monde* [en ligne], 27/04/18, mis à jour le 30/04/18, https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2018/04/27/rencontre-entre-les-deux-corees-courtoisie-poignee-de-main-et-livre-d-or_5291238_3216.html, consulté le 24 mai 2018.

Mexico says again country won't pay for Donald Trump border wall, *Reuters* [en ligne], 10/01/17, <https://globalnews.ca/news/3171396/mexico-not-paying-donald-trump-border-wall/>, consulté le 24 mai 2018.

MILLER Todd, SCHIVONE Gabriel, Why is an israeli defense contractor building a 'Virtual Wall' in the Arizona desert ?, *The Nation* [en ligne], 16/01/2015, <https://www.thenation.com/article/why-israeli-defense-contractor-building-virtual-wall-arizona-desert/>, consulté le 13 avril 2018.

MOFFETTE, David, « Etudes critiques de la sécurité : quelques contributions théoriques pour une anthropologie de la sécurité », *Aspects Sociologiques*, 2012, vol. 19, n°1-2, pp. 39-68.

Murs. 3 questions à Elisabeth Vallet, *Courrier International* [en ligne], 07/11/14, <https://www.courrierinternational.com/article/2014/11/07/3-questions-a-elisabeth-vallet>, consulté le 10 mai 2018.

Mur antimigrants. La Serbie n'est pas un camp de concentration, *Courrier International* [en ligne], 09/06/15, <https://www.courrierinternational.com/une/mur-antimigrants-la-serbie-nest-pas-un-camp-de-concentration>, consulté le 10 mai 2018.

NEISSE Frank, NOVOSSELOFF Alexandra, « L'expansion des murs : le reflet d'un monde fragmenté ? », *Politique étrangère*, 2010/4, pp. 731-742.

NIXON Ron, Homeland Security Secretary has said border wall alone will not work, *The New York Times* [en ligne], 25/01/17, <https://www.nytimes.com/2017/01/25/us/politics/homeland-security-john-kelly-border-wall.html>, consulté le 25 mai 2018.

NIXON Ron, QIU Linda, Trump's evolving words on the wall, *The New York Times* [en ligne], 18/01/18, <https://www.nytimes.com/2018/01/18/us/politics/trump-border-wall-immigration.html>, consulté le 25 mai 2018.

OURDAN Rémy, Les murs dans le monde, en réponses aux nouvelles peurs, *Le Monde* [en ligne], 02/02/18, mis à jour le 12/02/18, https://www.lemonde.fr/international/article/2018/02/02/les-murs-dans-le-monde-en-reponse-aux-nouvelles-peurs_5250846_3210.html, consulté le 14 avril 2018.

PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, «Introduction. Etymologies contrastées et appel au franchissement des limites », *Hermès, La Revue*, 2012, n°63, pp. 9-15.

Pour Nicolas Sarkozy, la crise humanitaire des migrants est comme une « grosse fuite d'eau », *Libération* [en ligne], 18/06/15, mis à jour le 19/06/15, http://www.liberation.fr/france/2015/06/18/sarkozy-compare-l-afflux-de-refugies-a-une-grosse-fuite-d-eau_1332755, consulté le 10 mai 2018.

QUETEL Claude, *Histoire des murs*, Paris : Editions Perrin, 2014, 318 p.

RAMACHANDRAN Sudha, The Indi-Bangladesh Wall : lessons for Trump, *The Diplomat* [en ligne], 15/02/17, <https://thediplomat.com/2017/02/the-india-bangladesh-wall-lessons-for-trump/>, consulté le 10 mai 2018.

Reporters sans frontières, *Journée mondiale contre la cyber-censure*, in Reporters sans frontières, 04/03/16, <https://rsf.org/fr/campagnes/journee-mondiale-contre-la-cyber-censure>, consulté le 12 avril 2018.

ROCHER Guy, La mondialisation : un phénomène pluriel, in MERCURE Daniel, *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*. Bruxelles : De Boeck, 2001, pp. 17-31.

ROSIERE Stéphane, *Les « murs » en l'an 2009, 20 ans après l'ouverture du mur de Berlin*, in Diploweb, 09/11/09, <https://www.diploweb.com/Les-murs-en-l-an-2009-20-ans-apres.html>, consulté le 13 avril 2018.

ROUTSEL Damien, Des Etats qui foncent droit dans le mur, l'Humanité [en ligne], 13/10/15, <https://www.humanite.fr/des-etats-qui-foncent-droit-dans-les-murs-589565>, consulté le 12 mai 2018.

SAADA Julien, L'économie du mur un marché en pleine expansion, *Le Devoir* [en ligne], 19/08/15, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/271687/l-economie-du-mur-un-marche-en-pleine-expansion>, consulté le 15 avril 2018.

de SAINT-VICTOR Jacques, « Le retour des murs : une mondialisation fermée ? », *Cités*, 2007, n°31, pp. 15-20.

SANG-HUN Choe, North Korean Leader Stresses Need for Strong Military, *The New York Times* [en ligne], 15/04/2012, <https://www.nytimes.com/2012/04/16/world/asia/kim-jong-un-north-korean-leader-talks-of-military-superiority-in-first-public-speech.html>, consulté le 24 mai 2018.

SHEEHAN Michael, *International Security : An Analitical Survey*, Boulder, Colo : Lynne Rienner Publishers, Inc., 2005, 201 p.

TANENBAUM Yaakov, Netanyahu : « Israël doit se protéger des bêtes sauvages qui l'entourent », *Le Monde Juif* [en ligne], 09/02/16, <https://www.lemondejuif.info/2016/02/netanyahu-israel-doit-se-protoger-des-betes-sauvages-qui-lentourent/>, consulté le 10 mai 2018.

TASCH Barbara, A border expert told us why we keep building more walls and why they won't work, *Business Insider* [en ligne], 15/11/16, <https://www.borderline-europe.de/sites/default/files/background/Reece%20Jones->

%20Border%20walls%20are%20a%20flawed%20solution%20-%20Business%20Insider%20Deutschland.pdf, consulté 24 mai 2018.

Text of George Bush's speech, *The Guardian* [en ligne], 21/09/01, <https://www.theguardian.com/world/2001/sep/21/september11.usa13>, consulté le 12 mai 2018.

The Economist, *The Economist Intelligence Unit's Democracy Index*, in Infographics Economist, 2018, <https://infographics.economist.com/2018/DemocracyIndex/>, consulté le 13 avril 2018.

THERWATH Ingrid, Entretien. « Il y a une mondialisation du marché de la frontière fortifiée. Beau paradoxe, non ? », *Courrier International* [en ligne], 07/11/14, <https://www.courrierinternational.com/article/2014/11/07/il-y-a-une-mondialisation-du-marche-de-la-frontiere-fortifiee-beau-paradoxe-non>, consulté le 12 mai 2018.

TOWNSEND Mark, MC VEIGH Tracy, *Migrant death toll expected to exceed 10,000 in 2016*, *The Guardian*, 17/09/16, <https://www.theguardian.com/world/2016/sep/17/migrant-death-toll-2016-syria-united-nations>, consulté le 12 mai 2018.

TRUMP Donald J., *The inaugural adress*, in The White House, 20/01/17, <https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/the-inaugural-address/>, consulté le 25 mai 2018.

URDAL Henrik, *Demographic Aspects of climate change, environmental degradation and armed conflict*, in Research Gate, 2008, https://www.researchgate.net/publication/228801794_Demographic_Aspects_of_Climate_Change_Environmental_Degradation_and_Armed_Conflict, consulté le 13 avril 2018.

VALLET Elisabeth, *Et la frontière devint un marché prospère et militarisé*, in *Le Monde diplomatique*, 29/10/13, <https://blog.mondediplo.net/2013-11-29-Et-la-frontiere-devint-un-marche-prospere-et>, consulté le 24 avril 2018.

VALLET Elisabeth, Toujours plus de murs dans un monde sans frontières, *Tracés* [en ligne], 22/04/15, mis à jour le 25/10/15, <https://www.espazium.ch/toujours-plus-de-murs-dans-un-monde-sans-frontieres>, consulté le 12 mai 2018.

VALLET Elisabeth, *Archives*, in Border Walls, 01/09/15, <https://borderwalls.hypotheses.org/date/2015/09>, consulté le 13 avril 2018.

VALLET Elisabeth, Le mur, pomme de discorde entre l'Inde et le Myanmar, *L'Actualité* [en ligne], 30/09/13, <http://lactualite.com/politique/2013/09/30/le-mur-pomme-de-discorde-entre-linde-et-le-myanmar/>, consulté le 12 mai 2018.

VALLET Élisabeth et DAVID Charles-Philippe, « Introduction. Du retour des murs frontaliers en relations internationales », *Études internationales*, 2012, vol. XLIII, n°1, pp. 5-25.

VALLET Elisabeth, GUILLARMOU Josselyn, BARRY Zoé, More neighbours make more fences, *The Economist* [en ligne], 07/01/16, <https://www.economist.com/graphic-detail/2016/01/07/more-neighbours-make-more-fences>, consulté le 20 août 2017.

Viktor Orban : les migrants doivent être considérés comme des « envahisseurs musulmans », *Valeurs actuelles* [en ligne], 09/01/18, <http://www.valeursactuelles.com/monde/viktor-orban-les-migrants-doivent-etre-consideres-comme-des-envahisseurs-musulmans-92246>, consulté le 10 mai 2018.

VITKINE Benoît, L'Ouzbékistan, foyer de radicalisme islamiste en Asie centrale, *Le Monde* [en ligne], 01/11/17, http://www.lemonde.fr/international/article/2017/11/01/l-ouzbekistan-foyer-de-radicalisme-islamiste-en-asie-centrale_5208803_3210.html, consulté 10 mai 2018.

WACKERMANN Gabriel, « Quel sens pour la notion de frontière dans la mondialisation ? », *Cités*, 2007, n°31, pp. 83- 91.

WALKER Shaun, Hungarian Leader says Europe is now 'under invasion' by migrants, *The Guardian* [en ligne], 15/03/18, <https://www.theguardian.com/world/2018/mar/15/hungarian-leader-says-europe-is-now-under-invasion-by-migrants>, consulté le 10 mai 2018.

WIHTOL de WENDEN Catherine, *Faut-il ouvrir les frontières ?*, Paris : Presse de Sciences Po, 1999, 136 p.

ZARKA Yvez-Charles, « Frontières sans murs et murs sans frontières », *Cités*, 2007, n°31, pp. 3-6.

Bibliographie consultée

AMILHAT-SZARY Anne-Laure, « Frontières et conflits : une approche territoriale. », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 2012, vol.2012, n° 2012-1, pp. 18-33.

BEAULIEU-BROSSARD Philippe et DAVID Charles-Philippe, *Le blindage des frontières selon les théories des Relations Internationales: contribution et dialogue*, in *L'espace politique*, 18/07/13, <https://espacepolitique.revues.org/2637>, consulté le 10 aout 2017.

BENNAFLA Karine, PERALDI Michel, «Introduction. Frontières et logiques de passage : l'ordinaire des transgressions », *Cultures & Conflits*, 2008, n°72, pp. 7-12.

BALLIF Florine, ROSIÈRE Stéphane, « Le défi des « teichopolitiques ». Analyser la fermeture contemporaine des territoires », *L'Espace Géographique*, 2009/3, vol. 38, pp.193-206.

BUZAN Barry, *People, States, and Fear: The National Security Problem in International Relations*, Brighton, Sussex : Wheatsheaf Books, 1983, 262 p.

CEYHAN Ayse, « Editorial. Identifier et surveiller : les technologies de sécurité », *Cultures et Conflits*, 2006, n°64, pp. 7-9.

CEYHAN Ayse, « Technologie et sécurité : une gouvernance libérale dans un contexte d'incertitudes », *Cultures & Conflits*, 2006, n°64, pp. 11-32.

COLLINS, Alan., *Contemporary Security Studies*, 4e ed., United States : Oxford University

Press, 2016, 510 p.

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, UQÀM, *Frontières, Murs et Sécurité*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 17-18 octobre 2013. Montréal : Chaire Raoul-Dandurand, 2013, 85p.

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, UQÀM, *Frontières, murs et violence, Fortification des frontières, coûts et alternative*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2-3 juin 2016. Montréal : Chaire Raoul-Dandurand, 2016, 32 p.

DIEKMANN K., VEHLEWALD H-J., *The voices coming from Berlin are coarse, rough, aggressive*, Bild [en ligne], <https://www.bild.de/politik/ausland/viktor-orban/der-ton-aus-deutschland-ist-schroff-grob-aggressiv-44701954.bild.html>, consulté le 10 mai 2018.

DJEBBI Sihem, *Les complexes conflictuels régionaux*, France : Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM), 2010, Fiche n°5, 9 p.

DRAI Raphaël, « Murs politiques, murs mentaux », *Cités*, 2007/3, n°31, pp. 21-33.

DUEZ Denis, « La sécurisation des frontières extérieures de l'Union européenne : enjeux et dispositifs », *Sécurité globale*, 2012/1, n°19, pp. 63-76.

DURAFOUR Jean-Michel, « Murs, murs », *Cités* 2007/3, n° 31, pp. 7-8.

FOUCHER Michel, *L'obsession des frontières*, Paris : Editions Perrin, 2012, 219 p.

LAFON Cathy, Ces « murs » qui séparent les hommes à travers le monde, *Sud Ouest* [en ligne], 28/09/16, <http://www.sudouest.fr/2016/09/28/ces-murs-qui-separent-les-hommes-a-travers-le-monde-2515420-4758.php>, consulté le 13 avril 2018.

LECAT-DESCHAMPS Jean-Amos, « La vidéosurveillance, un mur virtuel », *Hermès, La Revue*, 2012, n°63, pp. 124-129.

LEDAIN Apolline, *La question migratoire, source de tensions entre l'Inde et le Bangladesh*, in *Classe Internationale*, 23/11/16, <https://classe-internationale.com/2016/11/23/la-question-migratoire-source-de-tensions-entre-linde-et-le-bangladesh/>, consulté le 10 mai 2018.

Le Géographe, *GEO-frontières: toujours plus de murs*, 23/12/15, https://www.youtube.com/watch?v=VXYN_5qDTnA, consulté le 10 mai 2018.

MACLEOD Alex, MASSON Isabelle, MORIN David, « Identité nationale, sécurité et la théorie des relations internationales », *Sécurité et identité nationale*, 2004, vol. 35, n°1, pp. 7-24.

Melilla : la construction d'une barrière « anti-immigrés » confirmée, *RTBF* [en ligne], 10/05/14, mis à jour le 11/05/14, https://www.rtbf.be/info/monde/detail_maroc-immigration-une-barriere-en-cours-de-construction-pres-de-melilla?id=8266165, consulté le 24 mai 2018.

NOACK Rick, These 14 walls continue to separate the world, *Washington Post* [en ligne], 11/11/14, <https://www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2014/11/11/these-14-walls->

continue-to-separate-the-world/?noredirect=on&utm_term=.cc0a2bf5e178, consulté le 10 mai 2018.

PAQUOT Thierry, « Michel Foucher : penseur de la frontières », *Hermès, la Revue*, 2012/2, n°63, p. 141.

RGUIG Miloud, *La géopolitique des frontières nouvelles (murs et clôtures)*, in Agravox, <http://www.agoravox.fr/actualites/politique/article/la-geopolitique-des-frontieres-177049>, consulté le 20 aout 2017.

SAADA Julien, *L'économie du mur : un marché en pleine expansion*, Le Devoir, 27/10/09, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/271687/l-economie-du-mur-un-marche-en-pleine-expansion>, consulté le 14 avril 2018.

SAUREL Stéphane, « Les moyens et instruments financiers de la stratégie de sécurité globale de l'Union européenne », *Sécurité globale*, 2012/1, n°19, pp. 101-116.

STONE Marianne, *Security according to Buzan : A comprehensive security analysis*, Columbia University : School of international and Public Affairs, 2009 n°9, 11 p.

SUR Serge, « Lignes et frontières, tout bouge », *Questions Internationales*, 2016, n°79-80, pp. 4-12.

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Tableau personnel : *Murs établis/ Murs en projet*

Annexe 2 : Carte : *Cartographie des murs, 2012*

Annexe 3 : Carte : *Cartographie des murs, 2014*

Annexe 4 : Graphe : *Global conflict incidence by type, 1946-2006*

Annexe 5 : Graphe : *Nombre de murs dans le monde, 1945-2015*

Annexe 6 : Photo : *Migrants à Melilla, 26 octobre 2014*

Annexe 1 : Murs établis et en projet

Légende : Tableaux réalisés sur base des sources ci-dessous. Le premier reprend les murs établis (en gras ceux qui ont pris l'initiative de la construction), les régimes politiques, la longueur et la hauteur de quelques murs, les raisons pour lesquelles le mur a été créé ainsi que l'année de construction (accompagnée, parfois, de quelques précisions). Le second tableau reprend les murs en projet, dont il a été question dans certains dires, mais qui ne sont pas encore effectifs. Il est à noter que seuls les chiffres provenant des sources sont inscrits dans ces tableaux.

Pays (Initiative)	Régime politique	Longueur/ Hauteur	Raisons	Année, Construction et renforcement
Corée du Nord Corée du Sud - 38 ^e parallèle	Autoritaire Démocratie	238 km 3m 4km large	Territorial	1953
Maroc Algérie - Ligne Morice	Hybride Autoritaire		Migration Trafics	1954, reconstruit 2015
Chypre Turquie - La ligne verte	Démocratie Hybride	180km	Territorial	1974
Afrique du Sud Mozambique	Démocratie Hybride		Migration	1975, renforcé en 2012
Maroc Sahara occidental - Mur des sables	Hybride Indéterminé	2720 km	Territorial Guérillas Terroristes	1980, renforcé en 1987
Afrique du Sud Zimbabwe	Démocratie Autoritaire		Migration	1985
Inde Bangladesh	Démocratie Hybride		Migration Trafics	1989, reconstruit en 2007
Inde Pakistan - Cachemire	Démocratie Hybride	550km	Territorial Religieux Terroriste	1990, finalement réalisé en 2002
Koweït Irak	Démocratie Hybride	217 km 14,4 km	Territorial	1991, renforcé en 2004
Espagne Maroc - Ceuta	Démocratie Hybride	8km	Migration	1993, renforcé en 2005
Israël Gaza	Démocratie Hybride	51km	Terroriste Territorial	1993, en cours de renforcement
Espagne Maroc - Melilla	Démocratie Hybride	12 km	Migration	1996, renforcé en 2005
Ouzbékistan Kirghizstan - Vallée du Ferghana	Autoritaire Hybride		Terroriste	1999
Turkménistan Ouzbékistan	Autoritaire Autoritaire		Migration	2001
Ouzbékistan	Autoritaire	209km	Migration	2001

Afghanistan	Autoritaire			
Israël Liban	Démocratie Autoritaire		Migration	2001
Israël Cisjordanie	Démocratie Hybride	730 km	Territorial Terroriste	2002, en cours de renforcement
Arabie Saoudite Yemen	Autoritaire Autoritaire		Trafics Terroristes Migration	2003, renforcé 2013
EAU Oman	Autoritaire Autoritaire		Migration Trafic	2005
Brunei Malaisie	Démocratie Démocratie		Migration trafics	2005
Arabie Saoudite Oman	Autoritaire Autoritaire		Migration	2005
Arabie Saoudite EAU	Autoritaire Autoritaire	500 km	Migration	2005
Botswana Zimbabwe	Démocratie Autoritaire	500km	Migration Sanitaire	2005
Etats-Unis Mexique	Démocratie Démocratie	1050 km	Migration Trafics	2006, en cours de renforcement
Kazakhstan Ouzbékistan	Autoritaire Autoritaire		Trafics	2006
Chine Corée du Nord	Autoritaire Autoritaire		Migration	2006
Arabie Saoudite Irak	Autoritaire Hybride	700km	Terroriste Trafics Terrorisme	2006, en cours de renforcement depuis 2014
Egypte Gaza	Autoritaire Hybride	14km 8m	Terroriste	2008, renforcé en 2009
Iran Afghanistan	Autoritaire Autoritaire		Trafics	2000
Israël Egypte	Démocratie Autoritaire		Migration Trafics	2010
Grèce Turquie - Mur d'Evros	Démocratie Hybride	12km	Migration Sanitaire	2011
Iran Pakistan	Autoritaire Hybride		Migration Terroriste Trafics	2011, en cours de renforcement
Bulgarie Turquie	Démocratie Hybride		Migration	2013, renforcé en 2014
Inde Birmanie	Démocratie Démocratie		Migration	2013
Birmanie Bangladesh - Mur Rohingyas	Démocratie Hybride		Migration	2014, en cours de construction
Turquie Syrie	Hybride Autoritaire	7 km 3m	Migration Terroriste	2015
Royaume Uni France	Démocratie Démocratie		Migration	2015
Hongrie Serbie	Démocratie Démocratie		Migration	2015

Murs en projet

Pakistan Afghanistan	Migration Terroriste	2007	Slovénie Croatie	Migration	2015
Israël Syrie	Migration	2013	Autriche Slovénie	Migration	2015
Arabie Saoudite Qatar	Migration	2014	Estonie Russie	Terroriste Territorial	2015
Iran Turquie		2014	Lettonie Russie	Terroriste Territorial	2015
Oman Yemen	Terroriste	2014	Hongrie Croatie	Migration	2015
Iran Irak	Migration Terroriste	2015	Hongrie Roumanie	Migration	2015
Israël Jordanie	Migration Terroriste	2015	Suède Danemark	Migration	2015
Algérie Lybie	Terroriste	2015	Lituanie Russie	Terroriste Territorial	2015
Inde Bhoutan		2015	Autriche Italie	Migration	2016
Namibie Angola		2015	Norvège Russie	Migration	2016
Ukraine Russie	Territorial	2015			
Jordanie Irak	Terroriste	2015			
Kenya Somalie	Migration Terroriste	2015			
Malaisie Indonésie	Trafics	2015			
Tunisie Lybie	Migration	2015			
Malaisie Thaïlande	Terroriste Trafics	2015			
Brésil		2019			

Sources :

FOUCHER Michel, *L'obsession des frontières*, Paris : Editions Perrin, 2012, 219 p.

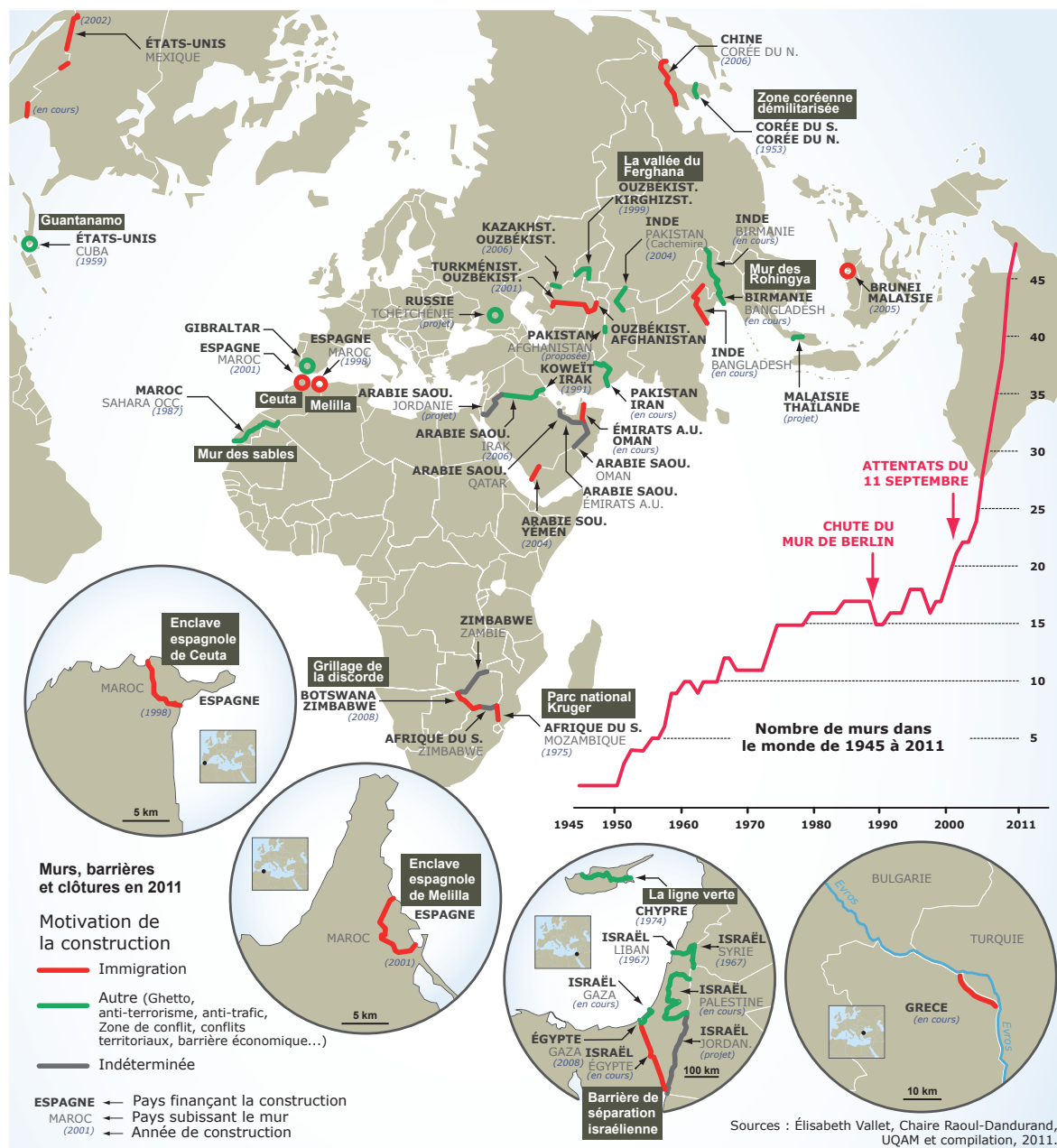
QUETEL Claude, *Histoire des murs*, Paris : Editions Perrin, 2014, 318 p.

The Economist Intelligence Unit's Democracy Index, in Infographics Economist, 2018, <https://infographics.economist.com/2018/DemocracyIndex/>, consulté le 13 avril 2018

VALLET Elisabeth, GUILLARMOU Josselyn, BARRY Zoé, pour *More neighbours make more fences*, The Economist, 07/01/16, <https://www.economist.com/graphic-detail/2016/01/07/more-neighbours-make-more-fences>, consulté le 20 août 2017

Annexe 2 : Cartographie des murs, 2012

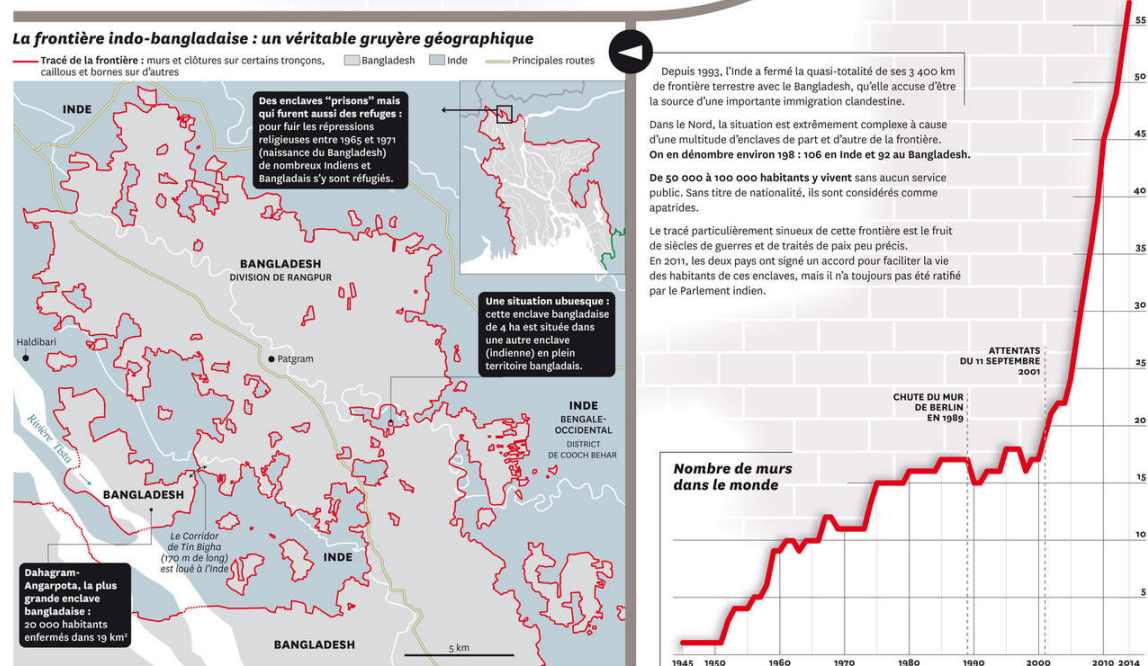
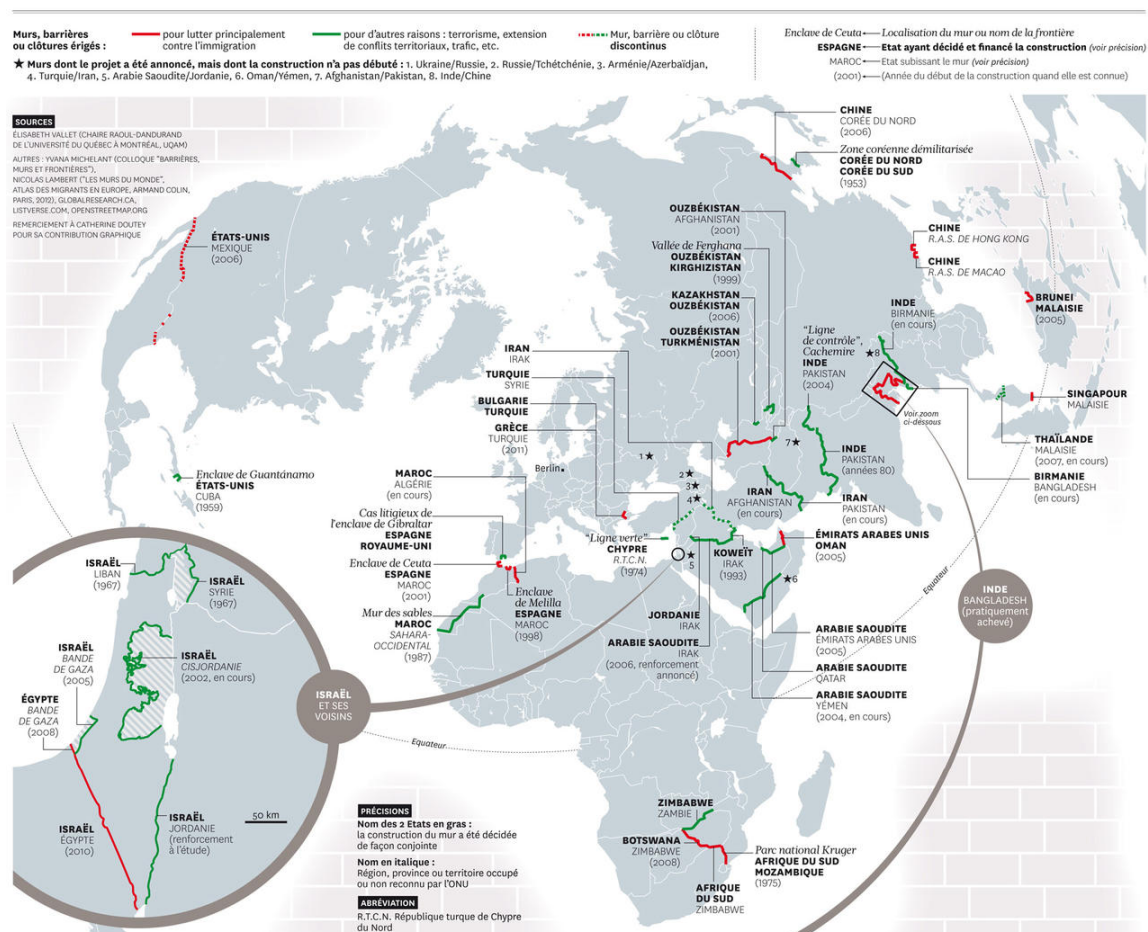
Toujours plus de murs dans un « monde sans frontières »



© Migreurop (2012) *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires européenne*, Paris, Armand Colin, 144 p.
 Carte réalisée par Nicolas Lambert.

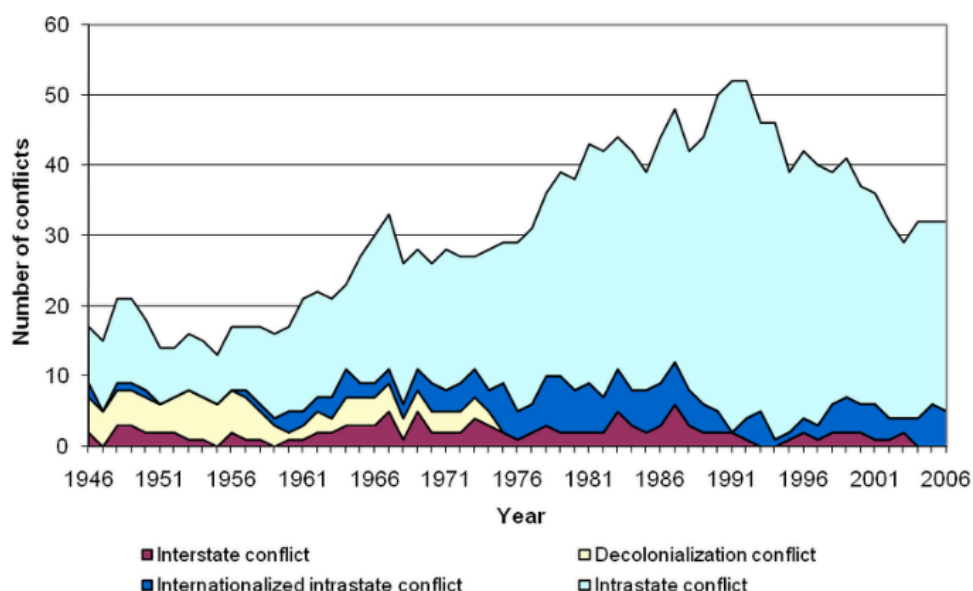
Source : *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires européenne*, Migreurop, Paris : Armand Colin, 2012, 144 p.

Annexe 3 : Cartographie des murs, 2014



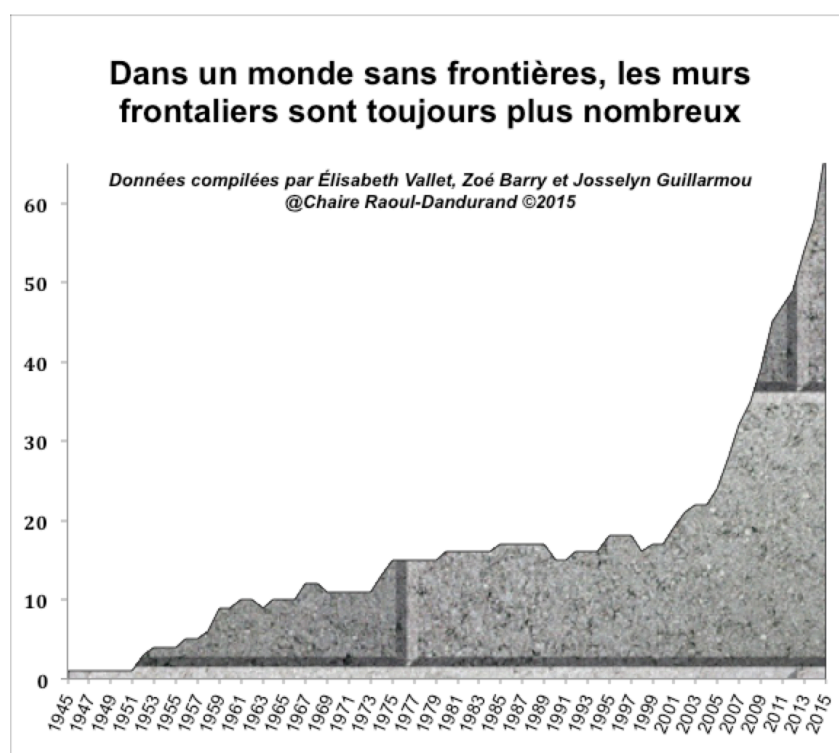
Source : GAUTHE Thierry, Cartographie. La carte des murs du monde, *Courrier International*, 07/11/14, <https://www.courrierinternational.com/article/2014/11/07/les-blessures-du-monde>, consulté le 20 aout 2017

Annexe 4 : Global conflict incidence by type, 1946-2006



Source : URDAL Henrik, *Demographic Aspects of climate change, environmental degradation and armed conflict*, in Research Gate, 2008, https://www.researchgate.net/publication/228801794_Demographic_Aspects_of_Climate_Change_Environmental_Degradation_and_Armed_Conflict, consulté le 13 avril 2018

Annexe 5 : Nombre de murs dans le monde, 1945-2015



Source : VALLET Elisabeth, BARRY Zoé, GUILLARMOU Josselyn, dans *Archives*, in Border Walls, 01/09/15

Annexe 6 : Migrants à Melilla, 26 octobre 2014



Source : José Palazon (photographe amateur) dans Cette photo de migrants à Melilla fait le tour du monde. Les explications de son auteur, *Le HuffPost* [en ligne], 24/10/14, mis à jour 05/10/16, https://www.huffingtonpost.fr/2014/10/24/melilla-photo-migrants-golf-espagne-maroc_n_6041284.html, consulté le 24 mai 2018

RESUME :

Dans un contexte géopolitique post-guerre froide, l'établissement de murs s'intensifie, notamment après les attentats du 11 septembre 2001. Suite à un sentiment de peur, partagé entre les Etats, ceux-ci décident de renforcer leurs frontières, d'une part en vue de résoudre un conflit, d'autre part pour contrer de nouvelles menaces. Grâce à une analyse discursive, sous les concepts de l'Ecole de Copenhague, il est possible d'analyser les discours des dirigeants, afin de découvrir les techniques que ceux-ci utilisent pour légitimer la construction de tels édifices. L'analyse proposée par ce mémoire ne reprend pas un cas d'application en particulier, mais tend à dénoncer un phénomène devenu global.

Mots-clés : mur, frontière, sécurisation, résolution de conflits, menace asymétrique

